

LE SYSTEME HEGEMONIQUE SOVIETIQUE: UNE ETUDE
COMPAREE DES INTERVENTIONS EN
ROUMANIE ET EN TCHECOSLOVAQUIE

Thèse présentée à la
Faculté des études supérieures
de
l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention du diplôme de
M.A. en Science politique
par

Ghislain J. Savoie



Ottawa, Ontario

1975

UMI Number: EC55239

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55239
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Mlle Jeanne K. Laux, professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa, qui s'est dépensée sans compter.

L'auteur est redevable à M. Théofil I. Kis, professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa, de ses conseils judicieux qu'il lui a prodigués à l'occasion d'une première ébauche du projet; à M. Radoslav Selucky, professeur au département de science politique de l'Université Carleton et ex-haut conseiller auprès du Comité central du Parti Communiste tchécoslovaque, d'une interview qu'il lui a gracieusement accordée, ainsi qu'à M. H. Gordon Skilling, professeur et directeur du "Center for Russian and East European Studies" de l'Université de Toronto d'avoir bien voulu mettre à sa disposition deux chapitres manuscrits d'une somme sur les événements de Tchécoslovaquie qui paraîtra bientôt sous le titre de The Interrupted Revolution.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	1
1. Entrée en matière	2
2. La problématique	11
I.- LE SYSTEME HEGEMONIQUE SOVIETIQUE	35
1. Les liens politico-idéologiques	41
2. Les liens économiques	48
3. Les liens militaires	52
II.- LE CAS ROUMAIN	62
1. L'arrière plan	64
2. Le différend soviéto-roumain	74
III.- LE CAS TCHECOSLOVAQUE	85
1. L'arrière plan	87
2. Le "Printemps"	97
3. Le différend soviéto-tchécoslovaque	101
4. Une perspective décisionnelle	118
CONCLUSION	131
SYNOPSIS	138
BIBLIOGRAPHIE	141
Appendice: Analyse de contenu	152

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
I.- Typologie des situations	19
II.- Classification des pays	23
III.- Typologie des interventions	28
IV.- Profil du cas roumain	75
V.- Profil du cas tchécoslovaque	103
VI.- Distribution par semaine des attitudes . . .	121
VII.- Distribution analytique des attitudes défavorables	122

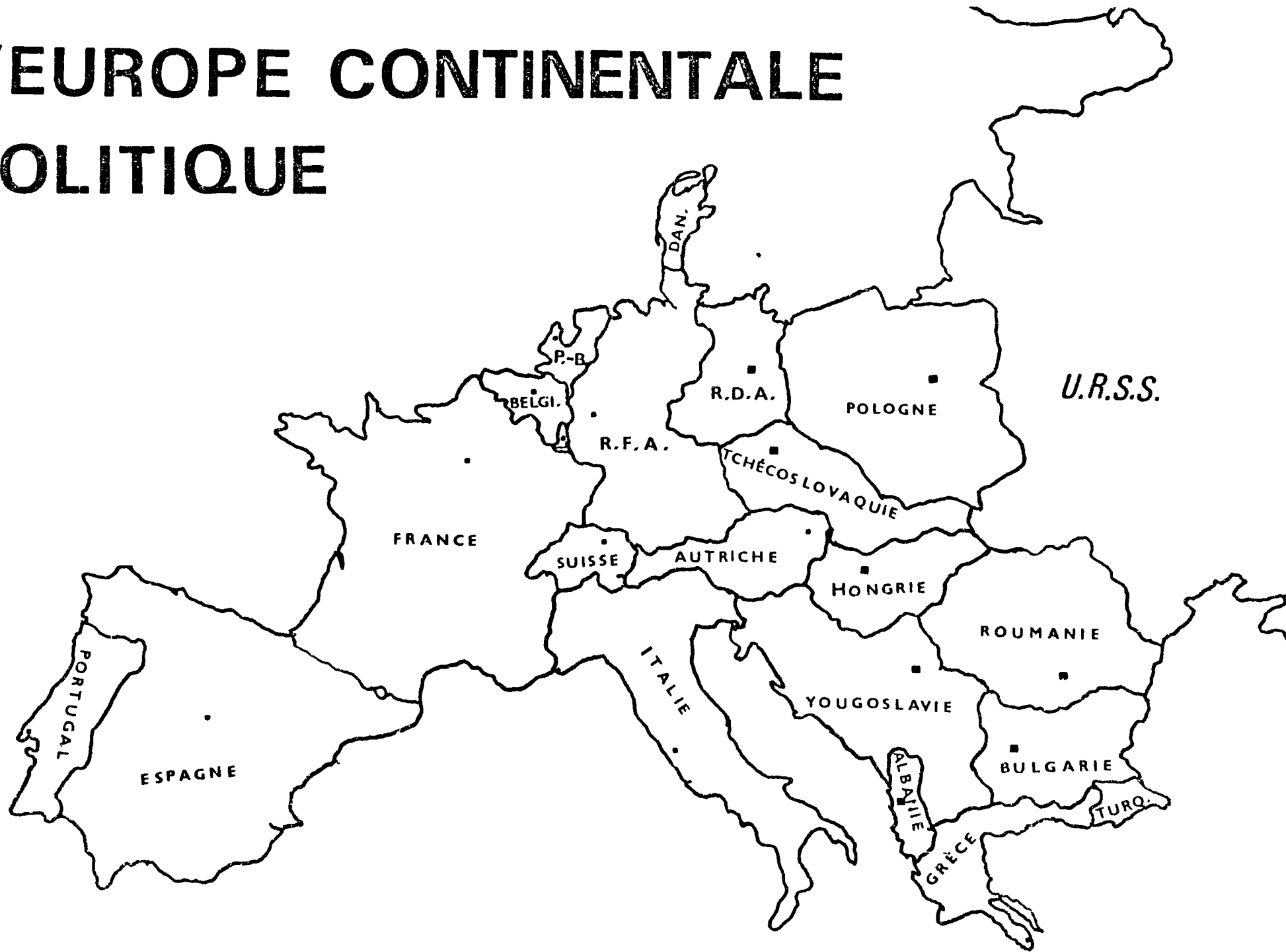
LISTE DES FIGURES

Figures	pages
1.- L'Europe continentale politique	viii
2.- Aspects bilatéraux du Comecon et du Pacte de Varsovie	60
3.- Aspects multilatéraux du Comecon et du Pacte de Varsovie	60
4.- Asymétrie du fédéralisme tchécoslovaque . . .	87
5.- Asymétrie du P.C.T.	87

LISTE DES ABREVIATIONS

C.C.	Comité central
Comecon	Dénomination désignant le Conseil d'Assistance Economique mutuelle (C.A.E.M.)
Cominform	(ou Kominform) Bureau d'information international communiste
Comintern	(ou Komintern) Internationale communiste ou Troisième Internationale
O.N.U.	Organisation des Nations Unies
O.T.A.N.	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
P.C.	Parti communiste
P.C.R.	Parti communiste roumain (appellation en vigueur de 1921 à 1948 et depuis 1965). Voir P.O.R.
P.C.S.	Parti communiste slovaque
P.C.T.	Parti communiste tchécoslovaque
P.C.U.S.	Parti communiste d'Union soviétique
P.O.R.	Parti ouvrier roumain (appellation en vigueur de 1948 à 1965). Voir P.C.R.
R.D.A.	République démocratique allemande (Allemagne de l'est)
R.F.A.	République fédérale de l'Allemagne occidentale
U.R.S.S.	Union des Républiques socialistes soviétiques

L'EUROPE CONTINENTALE POLITIQUE



INTRODUCTION

1. Entrée en matière

Dans cette introduction, j'exposerai les objectifs du présent mémoire, les principaux problèmes qu'il soulève et les techniques et données utilisées pour soutenir les hypothèses. J'en profiterai également pour définir les concepts auxquels j'ai eu recours, en ayant soin de rattacher la présente recherche aux quelques travaux touchant de près ou de loin à ma problématique.

La thèse portera sur l'étude du rôle hégémonique assumé par l'U.R.S.S. dans le système inter-étatique est-européen: elle tentera de fournir des généralisation sur les modes de contrôle par intervention dont dispose l'U.R.S.S. et les circonstances déterminant leur emploi. L'étude sera appliquée à deux situations historiques: les cas roumain et tchécoslovaque.

A plusieurs égards, il n'existe pas de précédents au genre de recherche que j'entreprends, si bien qu'il a fallu adapter des concepts à mes besoins et leur donner des dimensions souvent inédites. Je pense par exemple au concept "hégémonie" qui est du langage quotidien de la politique internationale mais qui, comme outil analytique, a fait l'objet de très peu de développements. Il en va

ainsi de plusieurs autres concepts ("crise", "intervention", etc.) que l'on retrouvera dans le présent texte.

A ma connaissance, il existe également peu de tentatives de généralisation du comportement international soviétique, la plupart des recherches s'arrêtant à une description ou à une interprétation d'événements historiques précis.

Les ambitions de la présente thèse se limiteront à l'étude du comportement soviétique vis-à-vis ses congénères d'Europe de l'est et je m'arrêterai particulièrement à l'étude du comportement soviétique envers la Tchécoslovaquie en 1968 et la Roumanie de 1965 à 1968¹, cas d'étude qui serviront à étayer mes généralisations.

Plusieurs raisons motivent ces deux choix: j'ai d'abord retenu ces deux cas pour leur contemporanéité; par ailleurs, les pays en cause ont tous deux eu maille à

1- Les différends soviéto-roumains peuvent être retracés jusqu'à 1958 environ. Cependant, pour circonscrire mon champ d'investigation, je m'en tiendrai surtout à la période de 1965 à 1968 (plus précisément de mars 1965 à août 1968). En plus de la raison que je viens d'évoquer, cette délimitation permet de contrôler l'identité des dirigeants tant soviétiques (Brejnev et Kossyguine) que roumain (Ceausescu) qui n'étaient pas en place avant octobre 1964 dans un cas et mars 1965 dans l'autre cas. Elle permet également d'avoir une base temporelle commune pour la comparaison des deux cas à l'étude.

partir avec l'Union soviétique. Ils présentent également entre eux des divergences sous plusieurs rapports: l'un est un pays hautement industrialisé et l'autre est relativement pauvre; leurs contextes géopolitiques sont différents; l'un fut marqué par des réformes très hardies tandis que l'autre était relativement conservateur, etc. Ce sont là autant de similitudes et de divergences qui rendent ces choix intéressants par l'éventail de variables qu'ils offrent pour élaborer une généralisation aussi complète que possible. Je confère ainsi à ma recherche un caractère comparatif où les unités de comparaison (i.e. les cas tchécoslovaques et roumains) serviront à tester empiriquement, à travers des situations historiques précises, les hypothèses que je formulerai abstraitement.

Après avoir décrit, dans un premier chapitre, les grandes lignes de la pratique hégémonique soviétique, je consacrerai les deux prochains chapitres à des analyses individuelles des cas roumain et tchécoslovaque puis, dans le chapitre suivant, je confronterai les deux cas à l'étude afin de raffermir mes conclusions de part et d'autre pour ensuite les mesurer aux hypothèses de base.

Il est très difficile de caractériser la nature des relations entre l'U.R.S.S. et ses partenaires: l'Europe de l'est constitue-t-elle une simple sphère d'influence de l'U.R.S.S.? Je crois que cette expression est quelque peu

euphémique pour qualifier la nature des rapports soviéto-est-européens. Certes l'Europe de l'est est comprise dans la sphère d'influence soviétique, mais ce terme ne décrit pas pleinement la qualité des rapports. En fait, l'expression "sphère d'influence" n'a pas une acception bien précise. Il serait possible, par exemple, d'inclure dans la sphère d'influence soviétique des pays comme la Finlande, la Mongolie Extérieure, la Corée du Nord, le Viet Nam du Nord, l'Egypte et Cuba (à différentes époques). Cependant, les rapports entre l'Egypte et l'U.R.S.S. n'ont pas la même portée que les rapports soviéto-tchécoslovaques, par exemple. De plus, le terme "sphère d'influence" est devenu tellement polysémique qu'il peut difficilement devenir un outil analytique universellement accepté.²

A défaut du terme "sphère d'influence" peut-on, à l'instar d'Amitai Etzioni (1965: 7-9)³ entre autres,

-
- 2- Ainsi, j'entendais récemment un documentaire où le commentateur affirmait que la construction du super-express "Hikari" au Japon ferait tomber la ville de Yamagata dans la "sphère d'influence" de Tokyo.
 - 3- Afin d'alléger le texte, j'utilise la méthode de notation adoptée par plusieurs revues savantes (cf. le International Studies Quarterly). La date entre parenthèses renvoie à la date de publication de l'ouvrage. La ou les pages référées sont indiquées immédiatement après la date. L'on consultera la bibliographie pour la référence complète. Si un auteur a publié plus d'un ouvrage dans une même année, j'ajouterai une lettre à la date pour identifier chacun des ouvrages (e.g. Kiraly (1969a) et Kiraly (1969b), et ainsi de suite).

considérer l'Europe de l'est comme un "empire" ? Là encore, le terme prête à équivoque. En effet, attribuer un comportement impérialiste à l'U.R.S.S. peut être, à bon droit, discutable. Que le terme se rapporte à son sens ancien d'expansionnisme et d'absorption de contrées voisines (dans le sens où l'on entend "Empire romain", "Empire ottoman", etc.)⁴ ou qu'il se rapporte à son sens léniniste du "stade suprême du capitalisme"⁵, l'une et l'autre acceptions s'accrochent mal de la réalité des rapports entre l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'est. En effet, d'une part ces derniers conservent une autonomie du moins formelle en tant qu'Etats et ne peuvent donc pas être qualifiés de colonies en relation avec la "métropole" soviétique.⁶ D'autre part, l'U.R.S.S. n'étant pas un pays capitaliste, l'on ne peut recourir au mécanisme ou à la dynamique dialectique décrite par Lénine pour expliquer la domination soviétique en Europe de l'est.

4- Cf. Thomas P. Whitney (1972)

5- V. Lénine, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions sociales/Editions du progrès, 1972.

6- L'on pourrait parler des pays est-européens en termes de "colonisés" dans le même sens où Albert Memmi a répondu oui à la question "les Canadiens français sont-ils des colonisés ?", mais ce serait par pure analogie. Albert Memmi, Portrait du colonisé, les Editions l'Etincelle, 1972, pp. 137-146.

Comme l'expression "sphère d'influence", le terme "impérialisme" a lui aussi été galvaudé au cours des temps.

Certains chercheurs, notamment Harry Magdoff (1970), ont essayé de raviver le terme "impérialisme" en adaptant la conception léniniste à la réalité contemporaine. Ce "néo-impérialisme" touche de plus près au type d'activité dominante exercée par l'U.R.S.S. sur l'Europe de l'est en ce sens que les théoriciens du néo-impérialisme insistent plus que Lénine sur le rôle actif des gouvernements, sur le capitalisme d'Etat. Toutefois, prise dans son ensemble, la théorie néo-impérialiste trouve elle aussi une application boiteuse dans le cas de l'U.R.S.S., ce pays n'ayant pas, encore une fois, les structures capitalistes qui rendraient opérante une explication de type léniniste.

Devant l'insuffisance dans un cas et la non-applicabilité dans l'autre cas des concepts de "sphère d'influence" et d'"impérialisme" pour décrire la forme de la domination soviétique en Europe de l'est, j'ai cherché ailleurs un concept qui pourrait définir plus adéquatement la nature de ces rapports.

Le terme retenu est celui d'"hégémonie" qui, à mon avis, convient bien pour traduire le rôle prééminent que s'est attribué l'Union soviétique envers les pays d'Europe orientale. Le terme a un usage millénaire. Il servait à décrire le contrôle d'Athènes puis de Sparte sur la

Grèce (étymologiquement, il signifie "chef"). Le terme a été repris par l'histoire diplomatique avec un sens analogue pour désigner la prééminence d'un Etat sur un ou d'autres Etats. Ce sens large apparente ce concept à celui de "sphère d'influence", mais il lui est tout de même plus spécifique.

Je retiens particulièrement le travail du Professeur Kurth (1971) qui a tenté de donner au concept une existence propre (le distinguant d'impérialisme et de sphère d'influence) et de lui donner une définition plus précise. Kurth offre d'abord une définition primitive: "...American policies toward small states and especially American interventions within their political processes, what has often been called American Imperialism or neocolonialism and what we shall call American hegemony" (p. 4). Au moins deux aspects de cette définition sont à retenir: le concept présuppose d'une part la relation entre un grand Etat et de petits Etats et, d'autre part, il suppose également une politique d'intervention ou, si l'on veut, une politique de contrôle du grand Etat sur les appareils politiques des petits Etats. Ainsi entendue, l'intervention de n'importe quel Etat dans un Etat plus faible afin d'en modifier la structure politique relève d'un comportement hégémonique. Il est possible d'ajouter, comme Kurth (1971: 20), une autre dimension au concept. La pratique hégémonique peut s'ériger en système où

l'hégémonie n'est plus simplement le fait d'actions isolées mais repose sur une pratique continue dans plusieurs Etats d'une même région. Ainsi donc, un système hégémonique, constitué d'un groupe déterminé d'Etats en interaction régulière, est caractérisé par la présence d'un Etat dominant. Pour qu'il y ait vraiment système hégémonique, Kurth a posé plusieurs conditions. Je les résume ici (Kurth, 1971: 21-22):

1- Le système doit être composé d'une grande puissance et de plusieurs Etats petits mais formellement indépendants. Le rapport des ressources matérielles (exprimé en PNB, par exemple) entre la grande puissance et la plus grande des petites puissances inféodées doit être d'au moins le double.

2- Les rapports entre la grande puissance et les petits Etats sont régis par des traités multilatéraux ou tout au moins par un réseau de traités bilatéraux (ces ententes sont souvent formalisées par la création d'organisations régionales, notamment d'organisations militaires).

3- Les élites dirigeantes des petits Etats du système doivent être conscientes qu'il existe certaines limites à leur comportement diplomatique et politique sous peine d'encourir une intervention (8) de la part de l'Etat dominant.

4- Les relations économiques entre les petits Etats et l'Etat dominant (telles les échanges commerciaux, l'aide économique et les investissements) sont beaucoup plus importantes que celles établies avec n'importe quelle autre grande puissance.

Se servant de ces critères, Kurth (1971:23) a identifié une dizaine de systèmes hégémoniques depuis le milieu du

8- Kurth (1971: 18) a identifié trois grands types d'interventions qu'il appelle "military", "advisory" et "proxy". J'ai également élaboré une typologie d'interventions qui sera présentée plus loin dans le texte.

XVIIème siècle dont, bien sûr, celui de l'U.R.S.S. en Europe de l'est depuis 1945. Je conviens également que les critères retenus s'appliquent tous aux relations soviéto-est-européennes.

Suivant cette définition, le système hégémonique⁹ dirigé par l'U.R.S.S. comprend les Etats suivants (i.e. ceux qui satisfont à toutes et à chacune des conditions): la République démocratique allemande (R.D.A.), la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Mongolie extérieure¹⁰. Outre ces Etats, le système a déjà compris la Yougoslavie et l'Albanie qui s'en sont détachés.

- 9- Pour désigner le système hégémonique soviétique, j'emploierai, outre ce terme, le concept de "bloc", expression qui est employée par les soviétiques eux-mêmes et par les chercheurs occidentaux (e.g. Amitai Etzioni, op. cit., p. 7).
- 10- Dans la présente thèse, j'étudie le comportement soviétique envers les pays d'Europe de l'est et je néglige ainsi la Mongolie qui n'est, de toute façon, qu'à demi intégrée au système: la Mongolie est membre du Comecon mais non pas du Pacte de Varsovie.

2. La problématique

Les conflits qui ont marqué, à intervalles réguliers, les relations soviéto-est-européennes depuis la deuxième guerre mondiale sont les reflets d'un système qui ne doit son intégrité (presque complète) et sa stabilité qu'au contrôle constant et serré exercé par l'U.R.S.S.

Les moyens de contrôle dont dispose l'U.R.S.S. pour assurer son hégémonie systémique sont de deux ordres : les moyens structurés ou permanents et les moyens non-structurés ou les interventions¹¹. Par moyens structurés, j'entends l'ensemble des liens permanents qui rattachent les pays d'Europe de l'est entre eux. Je pense en particulier aux liens politico-idéologiques (adhésion obligatoire par tous les leaders du système à l'orthodoxie marxiste-léniniste dont les dirigeants soviétiques se sont faits l'exégète ultime), aux liens militaro-sécuritaires et aux liens économiques. Cet ensemble de liens structurés se présente tant sous des

11- Il ne faut pas entendre par ce terme uniquement les interventions militaires mais toutes les formes d'interventions (militaires aussi bien que diplomatiques, économiques, subversives, etc.). Pour une nomenclature plus complète, voir pages 28 et 29.

formes bilatérales que multilatérales et ils sont tantôt établis par accords (économiques, militaires, culturels, scientifiques), et tantôt institutionnalisés (en particulier le Cominform jusqu'à 1955 et les liens diplomatiques sur le plan politico-idéologique, le Pacte de Varsovie sur le plan militaro-sécuritaire et le Comecon sur le front économique).

Je sou mets comme hypothèse générale (H-1) que toute tentative de la part d'un pays du bloc de briser ces liens, ou toute insuffisance de ces liens structurés pour assurer l'auto-régulation du système entraînera une intervention de l'U.R.S.S. qui se pose comme régulateur ultime.¹² Les moyens de contrôle par interventions viennent donc suppléer les moyens de contrôle structurés.

Le 20 août 1968, le monde fut témoin d'un rappel à l'ordre brutal de la Tchécoslovaquie par l'U.R.S.S. et quelques alliés qui eurent recours à une invasion militaire. Pourtant, à peu près à la même époque, la Roumanie avait été le théâtre d'une contestation ardente pour opposer une résistance à l'intégration engagée en Europe de l'est et pour obtenir une autonomie en politique étrangère. Or, l'U.R.S.S. n'a jamais utilisé une intervention militaire directe en Roumanie même si elle en a fait planer la

12- J'indique d'un "H" numéroté les hypothèses pour fins d'identification ultérieure.

possibilité en massant des troupes sur les frontières de cette dernière. A deux situations jugées indésirables, l'U.R.S.S. a adopté deux politiques différentes.

Je suggère que cette différence dans la politique soviétique tient essentiellement à la nature des situations en présence, la première représentant un danger plus grand que la seconde pour l'intégrité ou l'équilibre du système hégémonique est-européen. Je suppose donc au départ que la nature de la situation détermine la nature du comportement soviétique.

Si cette supposition résiste à l'expérience, je crois qu'il sera possible de franchir un pas important vers une généralisation au sujet du comportement hégémonique soviétique. En effet, si la variable de "situation" est déterminante dans les décisions de politique étrangère, opinion à laquelle souscrit C. F. Hermann (1969b), je crois qu'il sera possible d'établir une typologie de situations à laquelle l'on pourra assortir une typologie de comportements correspondants (i.e. une typologie d'interventions).

Il existe pourtant un problème épistémologique à vouloir élaborer une généralisation du comportement soviétique face à des situations nouvelles et, sous certains rapports, uniques. Par exemple, l'on s'entend pour dire que la situation tchécoslovaque de 1968 est différente, à plusieurs égards, de la situation allemande

de 1953, de la situation hongroise de 1956, des situations polonaises de 1956 et 1970, et ainsi de suite. Si donc l'on veut considérer la "situation" comme variable indépendante importante dans les décisions soviétiques d'intervenir, peut-on du même coup espérer pouvoir fournir des généralisations satisfaisantes ? Je réponds par l'affirmative. Même si l'on reconnaît une certaine unicité des situations, avec leurs particularités contextuelles et historiques, je crois, avec C. F. Hermann (1969b), que l'on peut tout de même établir une typologie de situations possibles et préciser des catégories assez larges d'une part pour inclure des situations de nature analogue et assez étroites d'autre part pour assurer un raffinement et une précision suffisante.

Cette démarche sera un pas vers l'explication du comportement hégémonique soviétique et elle permettra d'accumuler des indices utiles dans l'anticipation de ses comportements futurs.

L'aspect de la politique étrangère soviétique qui intéresse cette thèse, rappelons-le, c'est le maintien de son système hégémonique. J'admets donc que l'Union soviétique s'est voué à maintenir l'équilibre dans son bloc et qu'elle se pose comme régulateur pour rétablir tout équilibre compromis. Ceci, en fait, n'est qu'une simple prémisse de l'approche systémique selon laquelle

tout système lutte pour sa persistance. Une crise survient du moment qu'une situation (i.e. une série d'événements déséquilibrants) ébranle le système et compromet son intégrité ou sa stabilité à un plus ou moins grand degré.¹³

Cette définition d'une crise, d'une perspective correspond assez justement à la définition offerte par

-
- 13- Une note au sujet de la notion d'équilibre s'impose ici. Je ne veux pas signifier que le système hégémonique est-européen est immuable et qu'il ne subira aucune transformation importante. Le maintien d'un équilibre n'exclut pas les changements. Pour que le système maintienne un équilibre, cependant, il faut que les changements à survenir soient progressifs et acquiescés par les unités constituantes du système. Ainsi, un événement devient déstabilisant 1- quand il est imprévu par les dirigeants soviétiques, 2- quand il se produit à l'insu ou sans l'acquiescement des autres membres du système et 3- quand il ne se produit pas dans toutes les unités du système. Il y a un dénominateur commun dans chacune de ces possibilités: dans chacun des cas, une ou plusieurs unités du système ne peuvent composer avec l'événement. Evidemment, les événements déstabilisants (i.e. les situations de crise) n'auront pas tous les mêmes effets sur le système. Certaines situations auront un effet déstabilisant bénin (e.g. une difficulté sectorielle), tandis que d'autres pourront être la cause d'une discontinuité fonctionnelle du système.

Par ailleurs, le statu quo d'un Etat peut être un facteur déstabilisant du système auquel il appartient. Il arrive qu'un système doive se réajuster à de nouvelles réalités et qu'il doive, par conséquent, établir un nouvel équilibre. Cependant, si l'une des unités constitutives du système refuse le nouvel équilibre ou le changement qu'il nécessite, son statu quo devient facteur de déséquilibre pour le système et représente ainsi une menace.

Oran Young (1967: 10):

"An international crisis (...) is a set of rapidly unfolding events which raises the impact of destabilizing forces in the general international system or any of its subsystems substantially above "normal" (i.e. average) levels and increases the likelihood of violence occurring in the system."

Il est inutile, pour les fins de ma thèse, de retenir la dernière partie de la définition de Young (i.e. à partir de "substantially...") car j'ai établi une classification des situations attribuant à chacune un poids relatif. (Young n'a pas tenté de décrire différents niveaux de crise. C'est pourquoi il doit recourir à des notions aussi abstraites que "normal" et "susceptible d'engendrer la violence dans le système".)

La première démarche qui s'impose est de classifier les situations qui seront de nature à déséquilibrer le système. Certaines de ces situations auront un effet perturbateur très grand, d'autres un effet limité. On peut s'attendre que le moyen correctif soit en correspondance avec l'importance de la menace à l'équilibre systémique. En d'autres mots, une invasion militaire de l'U.R.S.S. ne sera vraisemblablement pas utilisée pour ramener au pas un pays d'Europe de l'est qui aurait exprimé un vote contraire au sien aux Nations unies ou encore qui aurait refusé de participer à un exercice militaire. Inversement, il est peu probable que l'U.R.S.S. réponde à une menace sécuritaire très grande (qui résulterait par

exemple d'une alliance entre la Tchécoslovaquie et l'O.T.A.N.) par une simple note diplomatique. Il y a tout lieu de croire que les moyens d'intervention seront proportionnés aux menaces.

Dans mes typologies (des situations et des interventions), j'ai donc tenté de donner un poids relatif à chacun des types de situations identifiés (un poids attribué en fonction de la propriété déséquilibrante de la situation) ainsi qu'un poids relatif à chacune des formes d'interventions. J'essaierai ensuite d'établir la corrélation entre les deux catégories, entre les variables indépendantes (les situations) et les variables dépendantes (les formes d'interventions).

Les situations

Dans ma classification des situations de crises, j'ai tenté de découvrir lesquelles apparaissent les plus aptes à déséquilibrer le système, la limite ultime étant les situations qui mettent le plus en danger l'intégrité même du bloc et, à l'autre extrémité du continuum, celles qui ne résultent qu'en un léger déséquilibre sectoriel.

Je ne prétends évidemment pas que ma typologie est exhaustive, qu'elle épuise tout l'univers des situations possibles, mais elle offre un éventail suffisamment large pour absorber la plupart des situations qui pourraient

surgir; à tout événement, mon cadre permettra d'inclure au besoin d'autres types que la présente classification n'aurait pas prévus.

Voici donc la classification des situations que j'ai précisées¹⁴ et les indicateurs qui me permettront de les identifier et de les "opérationnaliser". (Je procède, à l'intérieur de chacun des sous-groupes, à une classification en ordre croissant. J'indique en marge de droite la valeur que j'attribue à chacune des catégories identifiées, soit une note s'échelonnant de 1 à 10.) Les catégories, rappelons-le, ont été retenues et pesées en relation de l'importance qu'elles représentent pour l'équilibre du système.

14- Il faut noter que j'ai construit toutes mes classifications à l'aide de lectures préalables de documents est-européens (par exemple, la "Lettre de Varsovie", l'article de S. Kovalev énonçant la "Doctrine Brejnev" et d'autres documents dont il sera question plus loin). Pour une présentation cohérente de sources premières sur les fondements de la politique étrangère soviétique, j'ai consulté avec profit particulièrement les ouvrages de Alvin Rubinstein (1972) et de H. Hanak (1972).

Tableau I

Typologie des situations

Catégories/types	indicateurs	échelle
<u>A) Politico-idéologiques:</u>		
1- Problème de nationalité	-luttres entre minorités -manifestation publique d'une minorité	1
2- Non-adhésion occasionnelle à la politique étrangère du bloc	-vote différent à l'ONU -refus de participer à une conférence d'une organisation du bloc -refus d'entériner une décision commune du Pacte ou du Comecon	2
3- Non-adhésion soutenue à la politique étrangère du bloc	-Appui à un ennemi du bloc (e.g. appui roumain à Israël) -reconnaissance d'un pays non agréée par Moscou (e.g. reconnaissance roumaine de la R.F.A. en 1968) -neutralité dans le conflit sino-soviétique	4
4- Libéralisation interne	-droit de grève accordé -abolition de la censure -droit d'association en dehors du P.C. accordé	7
5- Aliénation du Pouvoir du P.C.	-pouvoir du gouvernement augmenté -droit d'existence de partis non-communistes accordé -décentralisation du pouvoir	8
6- Dissociation du bloc soviétique	-alliance avec la Chine (e.g. l'Albanie) -proclamation officielle du statut de non-engagé	9
7- Défection idéologique	-rejet officiel de la Doctrine marxiste-léniniste	10

Tableau I (suite)

Catégories/types	indicateurs	échelle
8- Perte du Pouvoir	-coup d'Etat contre le régime communiste	10

<u>B) Militaro-sécuritaires:</u>		
1- Retrait partiel du Pacte de Varsovie et des accords bilatéraux	-critique du Pacte de Varsovie par un officiel* -diminution unilatérale de troupes -refus de participer aux manoeuvres -résiliation unilatérale d'un accord militaire	7
2- Retrait total du Pacte de Varsovie et des accords bilatéraux	-déclaration officielle à cet effet -alliance avec l'OTAN	10

<u>C) Economiques:</u>		
1- Retrait partiel du Comecon et des accords bilatéraux	-critique du Comecon par un officiel* -résiliation unilatérale d'un accord économique -refus de se conformer aux recommandations du Comecon -diversification extra-systémique des échanges	6
2- Retrait total du Comecon	-déclaration officielle à cet effet	9
3- Décentralisation économique	-adoption de l'économie de marché -adoption de l'autogestion	9

*Par "officiel", j'entends un haut fonctionnaire de l'appareil du parti (membre du C.C.) ou de l'Etat (Chef d'Etat, ministre).

Il est évident que plusieurs de ces types peuvent exister simultanément. Cependant, l'on ne peut pas faire une simple addition mathématique de leurs cotes (car une situation ne peut pas être plus que complètement déséquilibrante, c'est à dire qu'elle ne peut pas être supérieure à 10). Il faut retenir le type coté le plus haut et considérer les types inférieurs comme renforcement du premier ou, si l'on veut, comme circonstance aggravante de la situation. Ceci pourrait rendre compte, par exemple, d'une intervention d'une cote supérieure à celle que la situation aurait "normalement" requise.

Ces catégories ne permettent pas à elles seules de rendre compte du comportement soviétique probable. Il manque encore une dimension importante. En effet, l'on ne peut pas tout simplement suggérer que face à une menace X il y aura comportement Y. Il est un ensemble de variables qui peuvent modifier les relations sous différentes conditions. Par exemple, l'importance stratégique d'un pays donné fera que l'U.R.S.S. sera moins tolérante envers lui face à un refus de collaborer dans des manoeuvres militaires, ou encore, étant donnée l'importance des relations économiques d'un pays avec le Comecon, l'U.R.S.S. verra sans doute d'un moins bon oeil une tentative de ce pays de diversifier ses échanges en commerçant avec l'Occident. J'ai donc cru important de fournir une classification des pays en fonction des

principales contingences structurelles qui font qu'ils ont plus ou moins d'importance comme maillon de la chaîne, comme unité constitutive du système. Les variables retenues sont de trois ordres: le facteur géopolitique, l'importance militaire du pays et son importance économique.

Tableau II

Classification des pays *

Catégories	Rangs par ordre d'importance					
	1	2	3	4	5	6
A) Facteur géopolitique	R.D.A.	Tchec.	Pol.	Hong.	Roum.	Bulg.
B) Importance militaire	R.D.A.	Pol.	Roum.	Tchéc.	Hong.	Bulg.
C) Importance économique	R.D.A.	Tchéc.	Pol.	Hong.	Bulg.	Roum.

Indicateurs et sources:

A- Facteur géopolitique

-critère: position du pays par rapport à la R.F.A.:
contiguïté-proximité

B- Importance militaire

-indicateurs: nombre de troupes du Pacte de Varsovie affectées au pays (troupes autochtones plus troupes alliées). Chiffres de 1966 et 1967.

-sources: F. A. Beer (1970) et R. F. Staar (1967)

C- Importance économique

-indicateurs: a) volume des échanges commerciaux du pays avec le Comecon
b) PIB (production industrielle brute) du pays
c) part du pays dans le commerce extérieur de l'U.R.S.S.

-sources: J. Lévesque (1970) et C. Séranne (1971)

*Nota: Il est intéressant de noter que deux études confirment ma classification (importance économique) même si leurs auteurs n'ont pas utilisé exactement les mêmes indicateurs. Gehlen (1968), utilisant 10 indicateurs économiques pour mesurer le niveau d'intégration des pays au Comecon, obtient une même classification. Par ailleurs, C. Séranne (1971: 252), après avoir compilé nombre de statistiques, conclut que "... les pays de l'Est peuvent être classés en trois catégories: les pays évolués (RDA et Tchécoslovaquie), les pays moyennement développés (Pologne et Hongrie) et (...) ceux qui sont insuffisamment développés (Bulgarie et Roumanie)...

Cette deuxième classification me permettra de mieux définir la situation. Une bonne illustration de l'utilité de cette variable intervenante nous est fournie, historiquement par le cas albanais. Une première analyse du cas albanais, sans tenir compte de l'importance (économique, militaire et géopolitique) du pays, nous convaincrait que l'U.R.S.S. emploierait des moyens coercitifs très durs à l'endroit de ce pays. En effet, si l'on considère que l'Albanie a rompu toute attache avec le bloc soviétique pour s'affilier à la Chine (délinquance que je cote 9 sur mon échelle), l'on aurait dû s'attendre à une riposte rigoureuse de l'U.R.S.S. Il n'en fut rien. L'explication vient sans doute du fait que l'Albanie est un pays minuscule dont la contribution économique et militaire¹⁵ était négligeable et dont la position par rapport à la "très revanchiste Allemagne" n'inspirait aucune inquiétude. De plus, c'était un pays qui était géographiquement à la dérive du bloc, isolé par la Yougoslavie (voir fig. 1).

Ainsi donc, le poids relatif accordé à une situation (Tableau I) est une valeur moyenne qui pourra sensiblement

15- D'un point de vue stratégique-militaire, l'Albanie représente un certain intérêt pour le système car elle était le seul port d'attache en Méditerranée. Cependant, avec la mobilité accrue de la flotte soviétique, cette carte n'avait plus qu'une importance secondaire. A ce sujet, cf. le livre du Général Charles Luquet, L'Europe satellisée, ou l'agression permanente, Casterman, 1970, pp. 32-33. Voir également C. G. Jacobsen (1972: 128-135).

varier selon l'importance du pays dans le système. En d'autres mots, pour évaluer une situation, il faut tenir compte à la fois de l'événement ou des événements perturbateurs ainsi que de l'importance du pays selon les trois variables retenues. Par ailleurs, ces trois catégories de variables n'entrent pas toutes nécessairement en jeu en même temps. Il est évident que si un pays décide de se détacher complètement du système, les trois variables peuvent être importantes car il s'agit à la fois d'un déséquilibre économique et militaire et d'un allié potentiel de l'Allemagne de l'Ouest (symbole de l'ennemi juré par excellence en Europe de l'est à l'époque). Si, par contre, un pays décide de se retirer d'un accord économique multilatéral, le dommage qui en résulte n'a pas un caractère militaire mais économique et l'effet déstabilisant sera d'ordre plus proprement économique. Donc, il faudrait, dans ce dernier cas, s'arrêter à l'importance économique du pays en question pour le système, et ainsi de suite.

Les interventions

Une intervention est une tentative d'un Etat de corriger une situation indésirable dans un autre Etat.

J'ai voulu très large cette définition¹⁶ afin de la rendre aussi inclusive que possible. J'emploie à dessein le terme "tentative" afin d'inclure à la fois les interventions réussies et les interventions ratées (la tentative avortée de coup d'Etat de Khrouchtchev en Roumanie en 1964 est ainsi considérée comme une intervention). J'emploie par ailleurs l'expression "corriger une situation". Ceci me permet d'éviter les écueils d'une distinction entre "interventions amicales" et "interventions hostiles"

16- Pour une discussion du concept "intervention", cf. J. Rosenau (1971: 275-303) ainsi que le recueil d'articles dans J. Rosenau (1964). Rosenau exige qu'une intervention soit "convention breaking", c'est à dire qu'elle ait un caractère non permanent ou nouveau (ceci équivaut presque à ma conception de "contrôle non structuré"). Cette réserve est implicite dans ma définition. D'autres auteurs (notamment Max Beloff et H. Wriggins dont les articles ont paru dans un numéro spécial d'une revue savante complètement consacré au concept "intervention": Journal of International Affairs, XXII (1968)), exigent qu'il y ait un élément coercitif ou d'hostilité pour qu'il y ait intervention. F. Pearson (1974) a démontré que nombre d'interventions avaient un caractère amical (i.e. appuient le gouvernement en place contre une autre force -- e.g. l'intervention américaine au Viet Nam du Sud). Ainsi formulée, ma définition tient compte des deux conceptions. Je néglige la dimension juridique que plusieurs auteurs accolent au concept parce que leur conception du droit international ne correspond pas à la conception socialiste énoncée, par exemple, dans la "Doctrine Brejnev" (il en sera longuement question dans les chapitres infra).

puisque l'intervention est dirigée contre une situation et non pas nécessairement pour ou contre le gouvernement. Cette expression permet également d'éviter d'avoir à préciser si l'action vise à maintenir le statu quo ou au contraire à le changer¹⁷.

Ceci dit, il conviendrait de distinguer les différents types d'interventions. Je considère une intervention comme un moyen ou un outil pour atteindre une fin. Or, les moyens dont dispose un Etat pour corriger une situation dans un autre Etat peuvent être innombrables. On peut cependant tenter de regrouper les interventions dans différentes catégories selon la nature de l'acte posé. Comme dans ma classification des situations (tableau I), il est possible d'attribuer une importance relative à chacun des types d'interventions sur une échelle mobile de 1 à 10 représentant l'écart entre une simple note diplomatique et une intervention militaire physique (invasion de troupes). Entre ces deux pôles, j'ai également attribué une valeur relative aux autres formes d'interventions. J'ai essayé d'assortir la valeur du moyen d'intervention à la cote d'une menace équivalente dans le tableau I. Ce sont évidemment des valeurs approximatives qui n'indiquent qu'un rang plausible.

17- Voir la dernière partie de la note 13, page 15.

Tableau III

Typologie des interventions

Catégories/indicateurs	exemples*	échelle
<u>A) Politico-diplomatiques:</u>		
1- Note diplomatique	-ambassadeur ou dirigeant soviétique envoie note, convocation, etc.	1
2- Annulation d'une visite attendue		2
3- Visite exceptionnelle	-non invité, Brejnev rend visite à Dubcek ou Ceausescu	3
4- Non-invitation d'un pays à une conférence des autres membres du bloc	-la Roumanie à la conférence de Dresde en mars 1968	4
5- Convocation d'une conférence (réunion, etc.) au sommet au sujet d'un pays	-conférence de Varsovie, de Cierna-nad-Tisou, etc.	5
6- Menaces de représailles	-Ultimatum (e.g. la "Lettre de Varsovie")	6

<u>B) Politico-subversives:</u>		
1- Information subversive	-diffusion de tracts par le KGB	3
2- Critique, chantage, menaces contre un officiel	-critiques de Cisar et de Prchlik en 1968	4
3- Appui à ou formation de factions	-accusation portée par Ceausescu en 1967	6
4- Fomentation d'un coup d'Etat	-Khrouchtchev en Roumanie en 1964	9

Tableau III (suite)

Catégories/indicateurs	exemples*	échelle
<u>C) Economiques:</u>		
1- Aide économique	-don, accord de coopération, prêt	2
2- Avantages économiques retirés (représailles économiques)	-taux préférentiel retiré, coopération interrompue (e.g. la Chine)	7
3- Embargo		8

<u>D) Militaires:</u>		
1- Intervention indirecte	-menace physique d'intervention militaire (e.g. déploiement de troupes sur la frontière du pays visé)	8
2- Intervention directe	-invasion militaire (Tchécoslovaquie 1968)	10

* Certains des exemples qui me servent à illustrer les types d'interventions sont historiques, d'autres sont hypothétiques.

Généralement, l'on peut s'attendre qu'une intervention de cote supérieure (8 à 10) sera assortie à des menaces importantes (cotes 8 à 10). Inversement, les interventions les moins importantes (1 à 3) seront associées à des menaces de même classe. Enfin, les interventions intermédiaires (cotes 4 à 7) seront probablement des correctifs pour des situations de niveaux correspondants. Je suis maintenant en mesure de présenter une deuxième hypothèse:

H-2: Une situation de cote supérieure sera associée à des interventions de cotes supérieures, intermédiaires et inférieures. De cette hypothèse globale, l'on peut dégager deux sous-hypothèses qui viennent la préciser:

H-2.1: Une situation de cote intermédiaire sera associée à des interventions de cotes intermédiaires et inférieures.

H-2.2: Une situation de cote inférieure sera associée à des interventions de cotes inférieures.

Le moyen d'intervention assorti à une situation qui a été corrigée est un moyen maximum, ce qui implique que toutes les autres formes d'interventions de cotes moindres auront pu avoir été épuisées. Par conséquent, H-3, s'il y a insuccès d'une intervention (i.e. si le déséquilibre persiste après l'intervention) celle-ci sera suivie d'autres interventions tendant à être de cotes similaires ou supérieures. Bref, ceci signifie qu'il y aura escalade

dans les moyens d'intervention (soit par leur nombre, soit par leur importance) si une intervention n'a pas réussi à corriger la situation perturbatrice.

Le choix des deux cas en présence (i.e. les cas roumain et tchécoslovaque) me permettra surtout d'établir un seuil entre une intervention militaire directe et une intervention militaire indirecte (soit les deux moyens extrêmes employés dans les deux pays qui font l'objet de la comparaison). Une intervention militaire directe est, selon moi, qualitativement différente d'autres modalités d'interventions, que ce soit aux yeux du droit international¹⁸ ou des acteurs internationaux eux-mêmes. Une présence physique militaire pour corriger une situation indésirable ne peut qu'attirer le discrédit sur l'intervenant et, dans le cas de l'U.R.S.S., eu égard à la mission doctrinale qu'elle s'est imposée, un crédit favorable aux yeux du monde est essentiel. On peut donc s'attendre, en toute logique, que l'U.R.S.S. usera avec beaucoup de circonspection de sa position de force qui lui permet d'intervenir impunément par des moyens militaires.

18- Il s'agit ici plus d'une contrariété morale que juridique car l'U.R.S.S. se dissocie du droit international occidental en matières idéologiques (domaine qui ne saurait être "national"); mais comme membre de l'O.N.U. elle peut être appelée à donner des explications laborieuses devant ce forum.

Pour recourir à ce moyen extrême, il faudra que certaines conditions soient rassemblées. Il faudra que cette intervention militaire directe puisse se justifier, sinon juridiquement, du moins moralement, c'est à dire par des impératifs idéologiques. Or, dans le passé, l'U.R.S.S. a toujours vu la nécessité de justifier tant légitimement que moralement ses interventions militaires directes, par sa définition du droit international de la lutte des classes qui a trouvé une formulation précise dans la "Doctrina Brejnev" énoncée en septembre 1968 pour légitimer (ex post facto !) l'intervention en Tchécoslovaquie.

H-4: Les interventions militaires directes de l'U.R.S.S. en Europe de l'est ne seront utilisées que si la menace pertrubatrice se présente sous une forme idéologique et/ou sécuritaire de cote supérieure.

H-5: L'intervention militaire directe de 1968 en Tchécoslovaquie est associée à la perception de menaces de nature idéologique et/ou sécuritaire de cote supérieure.

H-6: L'intervention militaire indirecte en Roumanie est associée à une situation menaçante pour l'équilibre du système de cote équivalente.

Mon travail consistera en une analyse des deux situations en présence où je tenterai d'établir et de tester les corrélations entre les types de situations et

les moyens correctifs utilisés en me servant des catégories et typologies que j'ai élaborées.

J'ai cru utile de soumettre l'étude du cas tchécoslovaque à une analyse décisionnelle (au sens restreint d'une étude des perceptions des décideurs telles qu'elles transparaissent dans la presse officielle soviétique) afin, premièrement, de confirmer la perception des menaces que j'attribue abstraitement aux décideurs soviétiques lors de la première étape, deuxièmement, afin d'apprécier plus justement l'escalade dans les moyens utilisés (correspondant à l'évolution dans la perception des menaces) et troisièmement, afin d'étayer plus solidement mes conclusions.¹⁹

Il est intéressant de noter que C. F. Hermann (1969b) fournit deux définitions d'une situation de crise, l'une pour une perspective systémique où l'état de déséquilibre devient situation de crise (définition adoptée dans la première partie) et l'autre pour une approche décisionnelle où la situation est essentiellement définie en termes de perceptions de menaces, d'effet de surprise et de temps/réponse disponible.

19- Je procéderai à une analyse de contenu pour évaluer les perceptions soviétiques (la technique adoptée pour l'analyse de contenu est décrite en annexe). Il sera impossible d'appliquer pareille analyse au cas roumain car les références à la Roumanie dans la Pravda (soit la source utilisée) sont à peu près nulles tandis que les références à la Tchécoslovaquie, de janvier à août 1968 sont très nombreuses: j'en ai relevé 78.

La menace, pour une approche décisionnelle, n'est plus le fait de l'observateur mais le fait de l'acteur (décideur). Si donc, je parviens à démontrer que les perceptions soviétiques des menaces en présence dans le cas tchécoslovaque correspondent à mes descriptions abstraites des menaces, mes thèses s'en trouveront d'autant renforcées, d'où la grande utilité de cette deuxième étape.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

LE SYSTEME HEGEMONIQUE SOVIETIQUE

Le but du présent chapitre est de décrire les mécanismes de contrôle structurés dont dispose l'U.R.S.S. pour assurer la pérennité de son hégémonie. Cette discussion est préalable à l'examen de la problématique centrale de la thèse, soit l'analyse des mécanismes de contrôle non structurés (i.e. le contrôle par interventions). Si l'on considère une intervention comme un palliatif pour combler une insuffisance des structures à maintenir l'équilibre systémique, l'on se doit de définir ces structures pour comprendre dans quelle mesure une situation quelconque peut être source de déséquilibre.

A titre d'illustration de l'importance de cette discussion, l'on ne saurait pleinement apprécier pourquoi la renonciation au centralisme démocratique par un membre du bloc peut affecter profondément l'unité du système sans comprendre que la règle du centralisme démocratique est un dénominateur commun de tous les Etats du système par lequel l'U.R.S.S. s'assure un contrôle supra-étatique (i.e. au niveau des partis communistes) au nom de l'internationalisme prolétarien. Ainsi, le principe du centralisme démocratique peut apparaître, à première vue, comme une simple question de régie interne mais, en réalité, il est la clé de voûte de tout le système.

Une discussion portant sur les liens ou les structures de dépendance des pays est-européens s'avère donc d'une toute première importance puisque la gravité d'une situation est surtout définie par l'importance du lien structurel brisé par l'Etat réfractaire.

Il existe en Europe de l'est ce que François Perroux (1969: 117) appelle une "emprise de structure":

"La combinaison des actions asymétriques exercées plus ou moins durablement par un sous-ensemble A sur un sous-ensemble B, qui tendent à substituer à la décision de B la décision de A."

Les structures de dépendance des démocraties populaires¹ envers l'U.R.S.S. sont établies dans toutes les sphères d'activité. Je les étudierai ici en trois classes: les liens politico-idéologiques, les liens économiques et les liens militaires. Je reconnais le caractère arbitraire de cette division car, en réalité, ces liens font tous partie d'une même grande structure et il se recoupent nécessairement (des liens économiques peuvent reposer sur

1- Je reconnais que l'expression "démocraties populaires d'Europe de l'est" est devenue caduque depuis 1960, date de l'accession de la Tchécoslovaquie au stade de République socialiste. Cependant, l'usage a consacré ce terme qui sert à désigner les Etats d'Europe de l'est et à les distinguer de l'U.R.S.S. (première République socialiste). On le retrouve aujourd'hui dans toute la littérature savante. Je l'utiliserai également dans le but de distinguer l'U.R.S.S. de ses six "pays frères" tout en étant conscient qu'il est périmé et que les Etats d'Europe orientale ne sont plus des "démocraties populaires" proprement dites.

des préceptes idéologiques; la production militaire tient à la fois des domaines économiques et militaires, et ainsi de suite). Cette dissection ne répond qu'à des exigences analytiques.

J'essaierai de démontrer comment les différents liens structurels contribuent à assurer un contrôle hégémonique à l'U.R.S.S. Cependant, avant de ne m'engager dans le vif de la discussion, il importe de souligner certains faits essentiels.

Les liens structurels à eux seuls ne permettent pas d'expliquer la position de dépendance des pays est-européens vis-à-vis l'U.R.S.S. La dépendance survient du fait que le système est-européen a un caractère hégémonique, c'est à dire essentiellement qu'il est dominé par un partenaire nettement supérieur aux autres. Cette supériorité repose sur des statistiques bien concrètes: l'U.R.S.S. occupe 95% de la superficie du Pacte de Varsovie avec 70% de sa population². Elle dispose en outre d'environ 90% des ressources énergétiques du bloc (Séranne, 1971: 251). Ces chiffres, à eux seuls, peuvent constituer des arguments massue dans toutes négociations bilatérales ou multilatérales avec ses partenaires. Ce "pouvoir d'achat" devient

2- Chiffres calculés par l'auteur à partir de deux tableaux de Cohen et Shapiro (1974: 523-524).

pratiquement sans limites si l'on songe que l'U.R.S.S. a le monopole des armements nucléaires en Europe de l'est et qu'elle est la dépositaire de la haute technologie rare, notamment dans le domaine des ordinateurs et dans la recherche nucléaire. Si l'on considère en outre qu'elle est relativement autarcique et qu'elle ne dépend du commerce extérieur que pour 9% de sa production (chiffres de 1964) alors que le pourcentage pour les démocraties populaires varie de 17% à 30%, l'on s' imagine facilement la dépendance unilatérale qui se dessine, d'autant plus que la très grande majorité de leurs échanges sont conclus à l'intérieur du Comecon (voir à ce sujet Séranne, 1971: 255 et suivantes): "L'U.R.S.S. occupe une position très détachée puisqu'elle se suffit à elle même alors que les inégalités qui existent entre les démocraties populaires montrent qu'elles sont tenues de vivre ensemble". (Ibid.).

Ces situations d'inégalités flagrantes aident à expliquer comment les liens structuraux peuvent servir les intérêts soviétiques même si, au départ, les relations sont fondées sur les principes de l'égalité et de la souveraineté des parties. Certains chercheurs, notamment Séranne (1971) et Sokoloff((1971) affirment que les inégalités au sein de l'Europe de l'est sont en régression. Cependant, je dois conclure que certaines inégalités majeures sont irréductibles, du moins dans un avenir

prévisible. D'une part, les disparités physiques sont là pour y rester; d'autre part, il y a tout lieu de croire que l'U.R.S.S. conservera le monopole de l'armement nucléaire en Europe de l'est:

"Il paraît difficile, aussi longtemps que les pays (est-) européens n'auront pas recouvré leur liberté politique, d'imaginer une situation où un pays de l'est déciderait de se doter de son propre armement atomique."

(Legault et Deriennic, 1973: 20)

Enfin, si, dans le passé, l'on considérait l'U.R.S.S. au troisième rang quant au niveau d'industrialisation (après la R.D.A. et la Tchécoslovaquie), l'on doit maintenant convenir qu'elle a gagné la deuxième place et qu'elle doublera vraisemblablement la R.D.A. éventuellement. Ainsi donc, l'on peut affirmer que le contrôle hégémonique soviétique sur l'Europe de l'est ne s'estompera pas de si tôt. Seules les modalités et les intensités du contrôle pourront varier d'une période à l'autre.

Je voudrais enfin dissiper une équivoque qui a pu surgir du fait de ma formulation. J'ai défini une situation de crise comme une série d'événements qui compromettent l'unité du système. Or, ceci pourrait laisser croire qu'en temps normal, le bloc est unifié. Certes, le système est-européen a atteint à un certain niveau d'unité (ne serait-ce que par les structures assimilées qui caractérisent chacun des Etats), mais l'unification en un système "optimal" demeure toujours au programme de la politique

étrangère soviétique. Ainsi, l'U.R.S.S. ne cherche pas uniquement à maintenir l'équilibre et l'unité du système, elle cherche également à le consolider. Elle obtient un certain succès si l'on en juge par l'évolution ou le raffinement dans les moyens de contrôle qui, de très brutaux et directs pendant l'ère stalinienne, sont devenus plus subtils et discrets depuis Khrouchtchev: "à partir de 1954 nous ne pouvons plus parler de monopole soviétique du pouvoir ou de l'initiative. En réalité, l'un des pires malentendus est de présenter le C.A.E.M. (Comecon) simplement comme une extension du pouvoir soviétique." (P. Wiles, 1968: 315). Il était évidemment impossible "d'exporter la révolution" en Europe de l'est en 1945 et d'implanter les structures socialistes dans les démocraties populaires sans avoir recours à des moyens directs, ouverts et souvent brutaux. Une fois les structures en place (ce qui inclut l'installation de régimes favorables), le contrôle peut être télécommandé: c'est l'un des aspects de l'emprise de structure.

1. Les liens politico-idéologiques

Le premier moyen de contrôle structuré et sans aucun doute le plus important des éléments unificateurs auxquels a eu recours l'U.R.S.S. fut la transformation socialiste des pays de l'est. L'U.R.S.S. a réussi à coordonner l'activité de ces nouveaux régimes socialistes en exportant son modèle

d'organisation politique et économique, c'est à dire en instaurant les mêmes structures qu'elle avait expérimentées chez elle. Le principe de base de cette assimilation des structures politiques consiste en la règle du centralisme démocratique. Ce concept léniniste implique la centralisation poussée de tous les secteurs d'activité sous la tutelle du parti communiste unique. Le dogme du "rôle dirigeant du parti communiste" assure à l'U.R.S.S. un biais pour contrôler toute l'activité des "pays frères". En effet, d'une part, les partis communistes mis en place, pour la plupart, par l'U.R.S.S. après la guerre étaient sympathiques à celle-ci et donc ouverts à ses "recommandations" et, d'autre part, chacun des pays, répondant à la même doctrine marxiste-léniniste, doit s'en tenir à l'interprétation qu'en donne l'U.R.S.S. qui s'est appropriée les rênes du mouvement communiste depuis la troisième internationale.³

3- Il est généralement admis que l'U.R.S.S. avait la haute main sur le Comintern. Contestant l'autorité des Bolchéviques, Jack Tanner, un délégué britannique lors du deuxième congrès de 1920, se lança dans une diatribe contre Zinoviev: "Let me ask the Russians and other representatives if there is nothing more for them to learn from the economic struggles and revolutionary movements of other countries or if they have come here only to teach?" (cité par Gruber, 1972: 235). Le meilleur témoignage de l'empreinte soviétique sur l'Internationale communiste (Comintern) nous est offert par le texte des "21 conditions" sine qua non régissant l'adhésion au mouvement: les clauses obligeaient chacun des partis à s'aligner sur les principes léninistes d'organisation (i.e. ceux expérimentés en U.R.S.S.) sous peine d'être exclus de la communauté. (Les "21 conditions" sont reproduites in extenso dans Gruber, *ibid.*: 241-246.) Enfin, l'on ne manque pas de remarquer que l'U.R.S.S. est

Dissout en 1943, le Comintern a été ravivé sous une forme plus concentrée en 1947 dans le Cominform, celui-ci ne comprenant en effet que les partis communistes bulgare, tchécoslovaque, hongrois, polonais, roumain, yougoslave, soviétique, italien et français. Cette organisation fut un biais très efficace pour l'U.R.S.S. afin d'épurer, par personnes interposées, les partis communistes est-européens et d'éliminer les représentants des autres partis concurrents, ce qui permit l'installation de partis communistes à la fois uniques et sympatiques.⁴

Nous voyons ici toute l'importance pour chacun des pays d'adhérer étroitement à la "discipline de fer"⁵ du centralisme démocratique. Chacune des unités du système

désignée nommément dans le préambule des Statuts du Comintern comme modèle à suivre. (Les Statuts du Comintern, adoptés au même congrès que les "21 conditions", sont présentés dans Rubinstein (1972: 65-67)).

- 4- C'est au nom du Cominform que l'U.R.S.S. mettra la Yougoslavie au ban du mouvement. Quelque huit années plus tard, le Cominform sera dissout pour faciliter un rapprochement avec ces mêmes Yougoslaves. Ceux-ci voyaient en effet dans le Cominform un instrument de la domination soviétique en Europe de l'est. Cf. Fejtő (1969: 70-72)
- 5- Terminologie employée dans le texte des 21 conditions d'adhésion au Comintern. Cf. la douzième condition dans Gruber, op. cit., page 244.

est un microcosme centralisé où toute activité converge vers un même sommet: le parti communiste. Or, tous les P.C. du système devant répondre de leurs actions devant le P.C.U.S., ce dernier obtient ainsi un certain droit de regard sur les moindres détails de l'activité même strictement interne des unités du système (la "lutte des classes" et les autres questions idéologiques ne sont pas considérées comme "questions internes" d'un pays communiste⁶.)

Sur le plan national donc et, forcément, sur le plan systémique puisque tous les pays sont rattachés à un centre nerveux commun -- Moscou --, le bon fonctionnement du système dépend du rôle dirigeant du parti communiste. Toute aliénation ou diminution de ce rôle dirigeant entraîne à sa suite un affaiblissement du contrôle soviétique, puisque ce contrôle se fait, pour une bonne part, via le parti. Il est donc de toute première importance pour l'Union soviétique que chacun des pays adhère au dogme du centralisme démocratique.

Les relations supra-étatiques institutionnalisées ont été abandonnées en 1956 avec la dissolution du Cominform⁷.

6- Cf. l'article de I. Pomelov du 14 août 1968 publié dans la Pravda et intitulé "Common Principles and National Characteristics in the Development of Socialism."

7- J. Lévesque (1970: 176) affirme que Khroutchev aurait tenté en 1964, après la rupture sino-soviétique, de remettre sur pied un organisme de liaison politique semblable au Cominform, destiné à renforcer l'unité du camp socialiste. Ce projet aurait fini en queue de

Ceci ne signifie nullement que le contrôle soviétique via les partis communistes a disparu, au contraire; les rapports à ce niveau sont devenus moins formels. Depuis 1957 (avec le Comecon) mais surtout depuis 1955 (avec la création du Pacte de Varsovie), les relations ont un caractère beaucoup plus inter-étatique⁸. Le revirement de la tendance se remarque surtout depuis la mort de Staline et la déstalinisation sanctionnée par le XXème congrès du P.C.U.S.: "De 1945 à 1956, le thème majeur est celui de l'application du modèle soviétique. A partir de 1956, la règle n'est plus l'application systématique du

poisson après la déclaration fracassante des roumains du 23 avril 1964 dont il sera question dans un chapitre infra.

- 8- En pratique, ceci ne change pas grand chose au mode supra-étatique (i.e. au niveau des partis) car, en fait, le pouvoir réel est concentré dans les mains du P.C. et non du gouvernement. Ce "transfert" ne m'apparaît donc que comme un voile qui permet de donner bonne conscience. En fait, l'on peut arguer que le Pacte de Varsovie et le Comecon remplissent d'abord et avant tout des fonctions politiques (notamment, resserrer les liens entre les pays frères) et deuxièmement des fonctions militaires et économiques respectivement. Cette opinion est partagée par quantité de chercheurs: cf. Kiraly (1969b) et Korbonski (1969) en ce qui concerne le Pacte, et Séranne (1971) de même que Sokoloff (1971) dans le cas du Comecon. Le Professeur Radoslav Selucky, haut conseiller du Comité central du P.C.T. en 1968 et un chef de file du mouvement de réforme, m'a affirmé en interview que les intérêts soviétiques en Europe de l'est sont aujourd'hui beaucoup plus politiques qu'économiques. En effet, selon lui, beaucoup de produits que l'U.R.S.S. devait se procurer à l'Est, avant la "détente", sont maintenant disponibles et pour moins chers dans plusieurs cas à l'Ouest. Ceci applique évidemment une grande pression sur les épaules des démocraties populaires dans leurs négociations avec l'U.R.S.S. et accentue leur dépendance unilatérale envers elle.

modèle soviétique en entier, c'est celle de la protection du modèle léniniste du régime politique caractérisé par le rôle dirigeant du parti." En fait, ce que Michel Lesage (1971: 122) veut signifier ici, c'est qu'il a fallu une dizaine d'années à l'U.R.S.S. pour implanter des structures politiques et économiques analogues aux siennes dans les pays d'Europe de l'est. Une fois ces structures en place, le rôle de l'U.R.S.S. en est devenu un de "protecteur du modèle léniniste..." Le rôle de "régulateur du système" que j'attribue à l'U.R.S.S. dans cette thèse remonterait donc surtout au milieu des années cinquante. "La domination politique de l'U.R.S.S. est plutôt négative que positive, en ce sens qu'elle interdit, au nom de l'idéologie, tout changement au sein des démocraties populaires qui ne soit pas conforme au modèle du régime politique léniniste." (Legault et Deriennic, 1973: 19).

Les liens politico-idéologiques sont aujourd'hui plus tangibles que jamais⁹. La stricte observance des préceptes

9- Dans un article d'une grande pénétration, Hélène Carrère D'Encausse (1969) démontre bien la persistance de la domination politico-idéologique soviétique sur l'Europe de l'est en dépit des changements de formes de cette domination: "La disparition des satellites et leur remplacement par un camp socialiste ne constitue pas autre chose qu'une transformation des méthodes du pouvoir stalinien, une tentative pour donner un caractère rationnel et non plus terroriste aux rapports entre nations socialistes. Mais la base de ces nouveaux rapports est la même que celle établie par Staline; la liberté d'un pays socialiste s'exerce à l'intérieur du camp, c'est-à-dire dans les limites des intérêts

idéologiques était acceptée par accommodement par les leaders du bloc et depuis la dissolution du Cominform, il semblait se dessiner une tendance vers une tolérance, j'oserais même dire vers un certain "polycentrisme". Cependant, avec la "Doctrine Brejnev", énoncée en 1968, l'U.R.S.S. prenait sur elle d'assurer les conquêtes du socialisme. Par surcroît, elle fait une obligation pour tous les pays de se porter comme défenseurs de cette construction.¹⁰

Tout changement interne important en Europe de l'est devra obtenir le nihil obstat de l'U.R.S.S. En revanche,

collectifs dont la définition se fait à Moscou à partir d'une mesure qui est encore la mesure soviétique. La justification de ce primat soviétique n'est plus celle du bastion du socialisme, mais du chef de file des pays socialistes, de leur modèle aussi, et le niveau de cette justification reste celui de la classe qui se surimpose aux nations." (p. 31).

- 10- La Doctrine Brejnev (baptisée ainsi à l'Ouest) est en fait un article de S. Kovalev publié dans la Pravda du 26 septembre 1968 pour justifier idéologiquement l'intervention militaire du mois précédent en Tchécoslovaquie. (Les thèmes de cet articles furent repris au compte de Brejnev qui les présenta, quelques jours plus tard, sous forme de discours.). L'on pourra trouver le texte intégral de la Doctrine dans Remington (1969: 412-418). "La notion de 'défense des conquêtes du socialisme' avait déjà été formulée en 1956 à propos des événements de Hongrie et ensuite dans les déclarations des partis communistes de 1957 et 1960. Elle a été interprétée, en 1968, comme impliquant le devoir pour les Etats socialistes d'intervenir là où les 'conquêtes du socialisme' sont menacées." (Lesage, 1971: 153.) (De leurs côtés, Jacobsen (1972: 222) et Korey (1969) font remonter cette obligation aux "21 conditions" d'admission au Comintern.). La "Doctrine Brejnev" a été énoncée unilatéralement même si elle a rallié d'autres membres rétroactivement.

il y a tout lieu de croire, du moins pour un avenir prévisible, que l'U.R.S.S. ne permettra pas d'enfreindre la règle du "centralisme démocratique" à laquelle est rattachée toute l'organisation politique, sociale et économique de chacune des unités du système. Il en va de l'intégrité même du système.

2. Les liens économiques

Si l'U.R.S.S. déclare sans ambage que l'organisation politico-idéologique des Etats du bloc doit se conformer au modèle léniniste sous peine des représailles les plus sévères, il en est tout autrement pour les relations inter-étatiques. De fait, l'U.R.S.S. reconnaît officiellement que chaque Etat est souverain sauf, encore une fois, pour les questions idéologiques (la Doctrine Brejnev est souvent décrite à l'Ouest comme la "doctrine de la souveraineté limitée). Pour les questions économiques courantes (échanges commerciaux, fixation des prix et des contingents, etc.), l'autonomie de chacune des unités du système est reconnue¹¹. Ceci n'inclut pas les questions touchant au mode de production économique -- propriété d'Etat, économie planifiée -- car ces questions relèvent

11. Ceci est vrai dans le Comecon (même si ses résolutions sont pratiquement exécutoires) car toute résolution exige l'unanimité. Par ailleurs, le droit de veto offert par le Comecon n'existe pas au niveau de la B.I.I. (Banque Internationale d'Investissement), créée en 1970, où les résolutions sont prises au 3/4 des voix.

du domaine idéologique, domaine qui ne saurait être national.

Le contrôle soviétique sur les économies d'Europe de l'est se fait donc beaucoup plus indirectement que le contrôle pour assurer l'orthodoxie idéologique. C'est ici que l'"emprise de structure" prend toute son importance pour comprendre les mécanismes qui font que l'U.R.S.S. a un contrôle effectif sur l'économie est-européenne sans pour autant avoir à forcer la main des pays concernés.

Le jeu de l'U.R.S.S. a été de créer d'abord des liens de dépendance entre les démocraties populaires et elle-même puis, plus tard, des liens d'interdépendance entre les six petites puissances. Elle a atteint son objectif dans le premier cas (car effectivement, les démocraties populaires sont très dépendantes de l'U.R.S.S. pour leurs matières premières et pour la technologie rare, notamment), alors qu'elle a subi un demi échec dans le deuxième: l'intégration des six petits partenaires en Europe de l'est et la division du travail qu'elle suppose est loin d'être réalité. Si elle avait réussi, l'intégration aurait probablement signifié l'interdépendance des pays et partant, l'unité plus grande du système.

L'U.R.S.S. a une économie relativement autarcique. En exportant son modèle en Europe de l'est, il fallait s'attendre que chacune des unités se développe dans un même

sens et c'est en fait ce qui se produisit: les structures de chacun des Etats sont celles d'économies autarciques et fermées.¹² Toute velléité d'intégration se heurte donc à des difficultés presque insurmontables. Cependant, l'assimilation des structures économiques est-européennes à celles de l'U.R.S.S. a eu un effet inattendu et heureux pour elle. Le paradoxe est bien décrit par G. Sokoloff (1971):

"Lorsque deux pays d'inégale dimension ont des structures de production très différentes, le plus petit ne se trouve pas en situation d'infériorité, car les deux économies se complètent. Par contre, lorsque les structures de production de deux pays sont identiques, le pays dominant est celui auquel ses dimensions économiques offrent les meilleures possibilités d'obtenir les plus fortes économies d'échelle dans les secteurs importants de l'activité productrice."

C'est donc surtout en créant de toutes pièces des liens qui obligent les Etats à transiger avec elle plutôt qu'avec d'autres partenaires extra-systémiques que l'U.R.S.S.

12- L'autarcie peut convenir à un vaste pays comme l'Union soviétique qui a un sous-sol riche et varié. Cependant, un tel système appliqué à de petits Etats peut conduire à des développements irrationnels surtout si les pays en question se mettent en frais de donner priorité à l'industrie lourde et mécanique comme en U.R.S.S. "Au lieu d'importer directement son acier, la Hongrie, par exemple, a préféré développer ses propres industries sidérurgiques en important du minerai de fer et du coke, ressources qu'elle ne possédait pas. Or le prix du fer et du coke importés était supérieur au prix d'une quantité équivalente d'acier importé." (Séranne, 1971: 272-273) Il sera question plus loin de la sidérurgie de Galati, en Roumanie, qui est un autre exemple des effets secondaires de l'application religieuse du modèle soviétique.

parvient à resserrer les ficelles du système. L'U.R.S.S. tire des avantages des échanges surtout à cause de son pouvoir de négociation qui lui est assuré par sa puissance nucléaire et technologique. Plus tôt, il est vrai, les termes de l'échange favorisaient nettement l'U.R.S.S. (voir à ce sujet P. Marer, 1973). Cependant, les termes se sont améliorés pour les démocraties populaires au cours des années. Ainsi, par exemple, le pipe-line "amitié" qui rattache l'U.R.S.S. à quelques pays de l'Europe de l'est est très avantageux, d'un point de vue strictement économique pour ces derniers. En effet, l'U.R.S.S. exporte du pétrole brut dans ces pays au lieu d'exporter de l'essence ou d'autres sous-produits finis qui rapporteraient évidemment plus. L'intérêt du pipe-line pour l'U.R.S.S. n'est donc pas, à vrai dire, de nature d'abord économique mais politique. Ce pipe-line (de même que le réseau électrique unifié) est un gage de fidélité très important, un cordon ombélical très précieux pour l'U.R.S.S.

L'idée d'une intégration est-européenne n'est cependant pas écartée par l'U.R.S.S. car chaque pas vers l'intégration est un pas vers la cohésion du système. Par contre, l'opposition de quelques pays à ce projet (notamment la Roumanie) est très vive et il y a lieu de croire que les efforts soviétiques seront, sinon différés, du moins prudents.

3. Les liens militaires

Les structures permettant un contrôle soviétique des démocraties populaires sont particulièrement importantes dans le domaine militaire, tant pour des fins politiques que pour des fins purement sécuritaires.

L'U.R.S.S. a créé des structures militaires par lesquelles elle se donne accès "légal" aux démocraties populaires et partant, une présence militaire qui lui permet d'assurer la sécurité du bloc certes, mais aussi de veiller sur la fidélité des armées et des gouvernements alliés. Comme le remarque si justement Korbonski (1969: 9), "(Soviet military advisers) served as eyes and ears of Moscow alongside political, economic, and secret police experts within the elaborate network of Soviet controls." (L'on consultera également à ce sujet, Z. Brzezinski, 1967: 120-123.)

Les premiers liens structurels donnant une couleur de légitimité à la présence militaire soviétique (soit sous forme de conseillers dans tous les pays, soit sous forme de troupes stationnées dans 4 de ces pays) furent établis par la conclusion d'une gamme de traités bilatéraux d'assistance mutuelle avec les pays d'Europe de l'est (excepté la R.D.A.¹³)

13- Une paix séparée avec la R.D.A. était pratiquement impossible à cause de la situation internationale qui régnait à l'époque autour de la "question allemande".

et l'Albanie). Ces traités ne donnaient pas per se un droit d'entrée soviétique mais ils faisaient de ces Etats est-européens non plus des pays conquis mais des alliés luttant pour une même cause et contre un ennemi commun. Il était plus facile, sous ces conditions, d'amener les pays à accepter la collaboration. Cependant, il se manifesta un certain mécontentement dans les démocraties populaires au sujet de ces traités bilatéraux qui portaient l'empreinte manifeste d'une "one-sided Stalinist domination of individual countries". (Korbonski, 1969: 24)¹⁴

Sans toutefois répudier les accords bilatéraux, l'Union soviétique créa, en 1955, une organisation militaire multilatérale: le Pacte de Varsovie. Loin d'empêcher les ingérences soviétiques dans les processus politiques des démocraties populaires, ce nouveau lien allait au contraire faciliter la pénétration, et cette fois non plus simplement au nom de l'U.R.S.S. comme telle mais du Pacte de Varsovie. Cette tendance s'inscrivait dans la ligne de la "déstalinisation"¹⁵ des rapports et d'une formalisation de ceux-ci

14- Fejtő (1952: 199) donne une liste des premiers accords bilatéraux.

15- Le terme "désatellisation" conviendrait peut-être mieux que celui de "déstalinisation": les Soviétiques voulaient en effet donner un nouveau visage au "bloc", le faire passer du rang de satellite à celui d'allié. Comme le dit Korbonski (1969: 11), "the formerly Moscow-controlled colonial empire was to be reshaped into a new socialist commonwealth."

dans des organisations inter-étatiques.

Les avantages politiques que l'U.R.S.S. pouvait s'attendre à retirer de ces liens bilatéraux et multilatéraux sont nombreux. En plus d'établir les cadres permettant de stationner des troupes et détacher des conseillers militaires en Europe de l'est, comme je l'ai souligné plus tôt, ces liens avaient l'insigne avantage de canaliser les conflits intra-systémiques à l'intérieur d'une arène limitée et procuraient ainsi à l'U.R.S.S. un biais très utile dans la "résolution" des conflits politico-idéologiques et autres qui surgiraient dans le bloc et, par là, dans le maintien de l'équilibre systémique.¹⁶ Ces accords sont des moyens de pression constante: ainsi, par exemple, avant les réunions multilatérales du Pacte, l'U.R.S.S. s'engage souvent dans des négociations bilatérales en vue d'en arriver à un consensus préalable au sujet de l'agenda qui est ensuite formellement adopté par la réunion subséquente. (Cf. Remington, 1971: 169).

Les accords bilatéraux, mais surtout le Pacte de Varsovie, permirent à l'U.R.S.S. d'accroître son influence en Europe de l'est sans pour autant nier l'égalité formelle

16- La thèse centrale du livre de Remington (1971) est justement que le Pacte de Varsovie est surtout un mécanisme de résolution de conflits et de négociation. Par exemple, le conflit tchécoslovaque-soviétique de 1968, comme ceux de 1956 en Hongrie et en Pologne, ont été "résolus" par le Pacte de Varsovie, ou du moins en son nom par l'U.R.S.S.

des parties. Le Pacte, en particulier, impose de sérieuses limitations aux activités internationales des signataires, ceux-ci s'étant engagés à ne pas contracter d'alliances avec les puissances extérieures (cette limitation est d'autant plus restrictive que le traité ne prévoit pas de mécanismes permettant le retrait des membres). (Voir à ce sujet Remington, 1971: 165-182.) Par ailleurs, le Pacte semble de plus en plus prendre d'importance comme "the main center for the co-ordination of the Foreign Policy activities" des Etats membres (Krasnaya Zvezda, 6 janvier 1972).¹⁷

Il est toute une autre catégorie de liens résultant directement ou indirectement de ces accords qui contribuent à accentuer l'influence soviétique en Europe de l'est. L'U.R.S.S. a été en mesure, par ce biais, d'éliminer ou d'obtenir l'élimination d'un bon nombre de généraux insoumis des démocraties populaires¹⁸. Par ailleurs, elle a

17- Les communiqués publiés dans les années soixante et début soixante-dix se prononcent souvent sur des questions de politique internationale (notamment sur les négociations sur les réductions mutuelles des forces (MBFR), sur la limitation des armements stratégiques (SALT) et leur non-prolifération.) L'on trouvera une quinzaine de communiqués et de déclarations émanant du Pacte reproduits en entier (sauf deux) in Remington (1971: 201-248).

18- L'un des derniers cas notable en liste est celui du Général Prchlik en 1968, en Tchécoslovaquie. Il sera question de cette affaire dans le troisième chapitre.

réussi à infiltrer, dans une plus ou moins large mesure, plusieurs armées des démocraties populaires, le cas le plus patant étant celui de l'armée polonaise qui a compté jusqu'à 17,000 officiers d'origine soviétique dans ses rangs (Staar, 1970: 174)¹⁹. Par surcroît, un très grand nombre d'officiers est-européens ont reçu leur formation en U.R.S.S. ce qui permettait évidemment de contrôler les éléments indésirables. Dans cette même ligne d'idées, l'on se doit d'ajouter que le Pacte de Varsovie (tout comme le Comecon) a eu presque invariablement des dirigeants soviétiques à sa tête.

J'évoquerai enfin un dernier aspect des liens "tentaculaires" établis en Europe de l'est, cette fois dans le domaine de la production militaire où l'U.R.S.S. a tenté une intégration. Kiraly (1969b: 11) nous décrit la forme que cette "division socialiste du travail" aurait prise:

"By the division of labor, the war industry of each state was to produce specific types of weaponry and equipment according to Soviet blueprints. To keep each state thoroughly dependent on Moscow, however, every blueprint purposely omitted one vital part, which was manufactured exclusively in the Soviet Union and had to be bought and installed complete to make the weapon or piece of equipment operational."

Un autre chercheur ajoute à ce sujet que "the output of individual types of weapons was likely to be centrally

19- L'on se doit également de mentionner que la R.D.A. compte environ 20 divisions soviétiques en permanence sur son sol (Staar, 1970: 175), soit trois fois plus que le nombre de divisions autochtones.

coordinated, providing still another instrument of control held by Moscow." (Korbonski, 1969: 9).

Comme nous l'avons vu, l'U.R.S.S. obtient, par le biais des liens structurels dans le domaine militaire (qui résultent en une centralisation poussée de l'appareil militaire du bloc) des moyens de contrôle politique certains. Cependant, l'U.R.S.S. ne retire pas seulement des intérêts politiques de ces liens car, après tout, leur raison d'être officielle est militaire et non pas politique.

Voyons donc quelques aspects des intérêts militaires que peuvent comporter pour l'U.R.S.S. les liens étroits établis avec les démocraties populaires dans le domaine militaire, aspects qui accentuent l'importance pour les démocraties populaires de ne pas rompre les liens structurels dans ce domaine.

L'Europe de l'est fait partie du périmètre de défense de l'U.R.S.S. et sert donc de glacis très important dans ses calculs stratégiques. L'U.R.S.S. prend avantage des démocraties populaires d'abord comme alliées éventuelles dans un conflit, puis comme territoire où elle peut installer des rampes de lancement et des systèmes de radars qui permettent une détection rapide ("early warning system" en termes logistiques) de missiles en provenance de l'Ouest. (Sur ces questions du rôle des démocraties populaires dans les calculs stratégiques soviétiques, l'on

consultera Jacobsen, 1972: 217-226.)

L'U.R.S.S. se garde de partager son contrôle: sa puissance étant hors pair en Europe de l'est et ayant le monopole de l'armement atomique, il est facile de supposer que les plans de défense, la coordination et l'exécution des manoeuvres militaires sont exclusivement de son ressort (cf. Legault et Deriennic, 1973: 20-22).

Toujours sur le plan militaire, les démocraties populaires sont également une source d'approvisionnement de produits stratégiques d'une importance vitale pour cette dernière:

"...Eastern Europe is of great value to the U.S.S.R. as a source of uranium in several countries; bauxite for the production of processed aluminium in Czechoslovakia; basic chemicals, rare metals of particular importance for atomic energy programs, and bismuth mined in association with uranium in East Germany; metallic sodium from a Polish Silesian plant for construction of nuclear-powered reactors; cadmium, used in regulating the speed of nuclear reaction, in both Poland and the G.D.R.; molybdenum for the production of crucially important matériel in Bulgaria and Poland; and titanium used in nuclear technology and graphite required for nuclear reactions in Poland."

(Staar, 1970: 180)

Il est bien d'autres aspects de la domination militaire de l'U.R.S.S. en Europe de l'est qu'il eut été intéressant de soulever ici. Cependant, eu égard à la portée de la présente thèse, je crois que ceux que j'ai évoqués plus haut suffisent pour montrer toute l'importance pour l'Union soviétique de maintenir solidement les liens qui rattachent les démocraties populaires à elle et l'on est maintenant

sans doute mieux en mesure d'apprécier le déséquilibre qui pourrait résulter d'une incartade d'un pays du système.

En classifiant les liens, qui caractérisent le système hégémonique est-européen, en trois grandes catégories (politico-idéologique, économique et militaire), je néglige quantité d'autres structures créées dans d'autres domaines qui contribuent, eux aussi, à cimenter le bloc. Ces liens "résiduels" sont de tout ordre: les rapports diplomatiques, scientifiques, culturels²⁰, les réseaux de communication (postes, télécommunications, transports, etc.) et ainsi de suite. Ils se présentent tant sous forme bilatérale que multilatérale.

Pour terminer, je reproduis deux schémas qui illustrent bien le réseau de rapports intra-systémiques qui rattachent tant bilatéralement (figure 1) que multilatéralement (figure 2) les pays est-européens à l'U.R.S.S. d'une part et les pays est-européens entre eux et à l'U.R.S.S. d'autre part. (Je dois ces diagrammes à A. Gyorgy, 1972: 223-224.)

20- Il est intéressant de noter que la langue russe est un sujet obligatoire dans les écoles de la plupart des pays du bloc. L'accession à de hautes fonctions publiques requiert souvent la connaissance du russe.

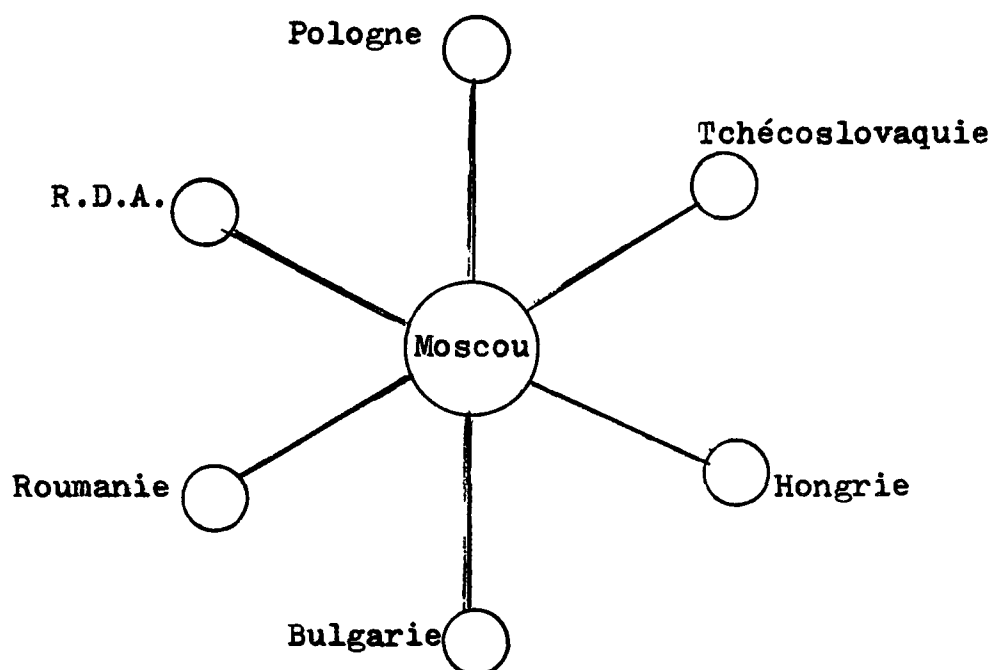


Figure 2.

Aspects bilatéraux du Pacte de Varsovie et du Comecon

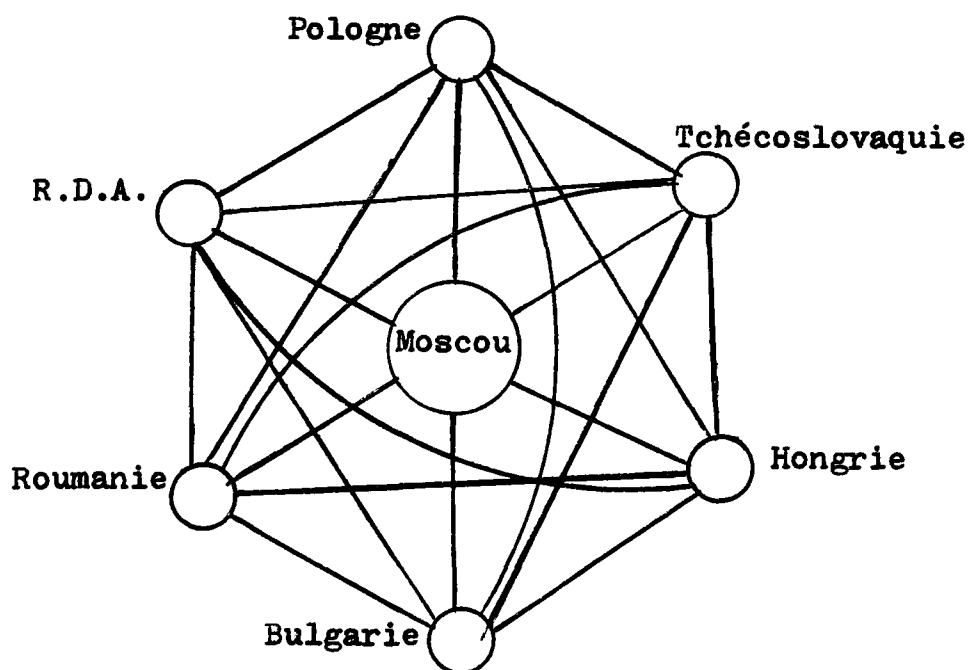


Figure 3.

Aspects multilatéraux du Pacte de Varsovie et du Comecon

Comme on l'a vu, l'U.R.S.S. a établi une myriade de liens fonctionnels dans les domaines politico-idéologique, économique, militaire et autres qui créent un système centripète où les unités sont tenues de transiger entre elles, non pas seulement parce qu'elles y sont physiquement forcées par l'U.R.S.S., mais surtout parce que l'Union soviétique a réorienté le courant des échanges des démocraties populaires vers elle-même en créant ces liens. L'on a vu que dans la plupart des cas, l'U.R.S.S. est soucieuse de donner un caractère légitime, du moins formel, à ses rapports et que la dépendance des démocraties populaires n'en est pas une fondée sur l'ingérence pure et simple de l'U.R.S.S. mais sur une emprise de structure: la combinaison des actions asymétriques exercées plus ou moins durablement par l'U.R.S.S. sur les démocraties populaires, qui tendent à substituer aux décisions de ces derniers les décisions soviétiques.

Dans les deux chapitres suivants, l'on tentera de voir dans quelle mesure les deux pays qui font l'objet de l'étude ont brisé les liens structuraux qui les rattachaient au système, de voir jusqu'à quel point cette rupture des liens a réduit l'emprise de structure soviétique et a déséquilibré le système hégémonique est-européen.

CHAPITRE II

LE CAS ROUMAIN

Après avoir d'abord décrit le cadre théorique de ma thèse puis les structures du système hégémonique soviétique, je tenterai maintenant d'appliquer ces notions à une première situation historique précise.

La première démarche qui s'impose est de définir la "situation" roumaine, situation qui est fonction des événements déstabilisants en regard premièrement de leur importance intrinsèque (selon l'échelle du tableau I), deuxièmement de leur importance dans le cas roumain en particulier (selon le tableau II) et troisièmement, de leur nombre.¹ La deuxième démarche consistera à établir les rapports entre la situation et les interventions soviétiques en regard des hypothèses concernant la Roumanie.

Mais tout d'abord, il est nécessaire de remonter quelque peu dans le temps et de présenter un bref aperçu historique. Deux raisons m'amènent à faire cette brève rétrospection: premièrement, elle permettra de replacer les événements de 1965 à 1968 dans leur contexte historique pour le bénéfice du lecteur; deuxièmement, plusieurs événements qui ont

1- Je rappelle que l'on doit retenir l'événement coté le plus haut et considérer les autres événements comme "circonstance aggravante" de la situation.

caractérisé la situation roumaine à l'époque qui nous intéresse particulièrement ont des origines antérieurs à la période choisie.

1. L'Arrière plan

Une enclave latine en plein territoire slave, la Roumanie est, après la Pologne, la plus peuplée et la plus vaste des démocraties populaires. Par ailleurs, son économie est, avec celle de la Bulgarie, la plus sous-développée du bloc. Sa population était, à la période qui nous intéresse, majoritairement rurale (62.1% en 1966; chiffres officiels roumains cités par J. Lévesque, 1970: 300).

La russophobie des roumains est légendaire et elle a servi à attiser leur nationalisme au cours des deux derniers siècles contre un immense voisin aux ambitions impériales non moins légendaires. Même Karl Marx ne fut pas insensible au sort réservé à la Roumanie par la Russie tsariste, notamment au sujet de l'irrédentisme roumain à l'égard de la Besarabie.²

C'est sur une strate extrêmement mince de la population roumaine que pouvait compter l'U.R.S.S. pour l'implantation

2- Notes de Karl Marx sur la Roumanie, petit livre publié en Roumanie à la fin de 1964 et qui est le fruit de recherches faites par l'historien A. Oțetea; cité par nombre d'auteurs, notamment S. Fischer-Galati (1967: 110).

de son modèle.³ Elle sera aidée en cela par des acolytes de formation moscovite (notamment, Gheorghiu-Dej, Anna Pauker, Vasile Luca et bien d'autres qui ont séjourné pendant plus ou moins longtemps, durant la dernière guerre, en U.R.S.S.), par la subversion et par le droit que lui confère sa victoire sur la Roumanie, alliée de l'Axe.⁴

L'U.R.S.S. s'assura le retrait des capitaux étrangers et de l'entreprise privée en plus de s'assurer, du même coup, une entrée dans l'économie roumaine en incitant le gouvernement roumain à consolider les entreprises et à accepter la participation soviétique sur une base paritaire dans des "sociétés mixtes"⁵. Ces sociétés mixtes furent

-
- 3- A la veille de la deuxième guerre mondiale, les effectifs du P. C. roumain n'étaient que de 1000 membres. Ce chiffre est dérisoire si on le compare, par exemple, à celui de son voisin magyar: la Hongrie, qui comptait à cette époque environ 9 millions d'habitants, soit moins de la moitié de la population roumaine, dénombrait 30000 communistes en règle (Fejtő, 1952: 196). Les assises populaires du P.C.R. à cette époque sont bien décrites par D. Floyd (1965: 45-55).
 - 4- Cette libération par les soviétiques, la Roumanie allait la payer très cher. Seulement à titre de réparations de guerre l'on estime à \$1 milliard les redevances roumaines à l'U.R.S.S. (voir Marer, 1973: 7). De plus, E. D. Tappe (cité par Fejtő, 1952: 132) estime à \$1785 millions les coûts d'entretien des troupes d'occupation soviétiques défrayés par la Roumanie jusqu'à juin 1948.
 - 5- La société mixte oeuvrant dans les transports fluviaux et maritimes (Sovromtransport) est un exemple flagrant de la mainmise soviétique: la participation soviétique ne dépassait pas 5% du capital engagé; cependant, l'U.R.S.S. possédait 51.2% des parts de la société (Fejtő, 1952: 369). Les sociétés mixtes soviéto-roumaines ont été dissoutes en 1958.

créés dans la plupart des secteurs clés: le pétrole, la sidérurgie, les transports, l'exploitation forestière (etc.) et constituaient un premier lien structurel qui rattacha la Roumanie à l'U.R.S.S.

En 1947, les communistes prirent "officiellement" le pouvoir et, malgré toutes les tribulations que venait de connaître la Roumanie, l'équipe dirigeante transforma la société roumaine en réplique presque parfaite du modèle soviétique, avec toutes les contradictions qu'il comporte pour une société comme la Roumanie. C'est avec une poigne de fer que Gheorghiu-Dej aligna la Roumanie sur la règle stalinienne et c'est d'abord en allié très dévoué qu'il garda le pays sur cette voie jusqu'à la déstalinisation amorcée en 1956, puis en allié récalcitrant qu'il resta sur la même voie depuis le XXème Congrès du P.C.U.S.⁶ C'est d'ailleurs ce conservatisme stalinien qui deviendra l'une des sources du différend soviéto-roumain.

Même si, au départ, la "stalinisation" avait été une entorse douloureuse aux structures économiques traditionnelles de la Roumanie, cette dernière s'est fort bien adaptée aux exigences du nouveau modèle qui faisait passer

6- Même si Gheorghiu-Dej a donné son appui de principe à la déstalinisation, c'est avec beaucoup de retenue qu'il réhabilitera certaines victimes des purges staliniennes, sans pour autant renoncer à son "culte de la personnalité" en Roumanie.

ce pays essentiellement agricole à une ère d'industrialisation accélérée.

Si les dirigeants roumains avaient accepté la nouvelle division internationale socialiste du travail dont l'imposition supra-nationale via le Comecon était suggérée par les pays les plus avancés du bloc (la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S. et surtout la R.D.A.) vers la fin des années cinquante, le pays se serait vu dévolu un simple rôle de producteur agricole, ce qui aurait signifié un retour en arrière. Gheorghiu-Dej n'était sûrement pas prêt à un tel sacrifice d'autant plus que l'économie roumaine se portait admirablement bien à cette époque et connaissait des succès sans précédents tant en Roumanie qu'en Europe de l'est⁷: la production industrielle augmenta de 9.5% en 1958 et de 11.1% en 1959, chiffres records (Fejtő, 1969: 177). De 1960 à 1967, l'indice de croissance de la production industrielle fut nettement le meilleur du bloc; prenant 100 comme indice de base pour 1960, la Roumanie avait atteint l'indice de 214 en 1967 alors que la moyenne pour toutes les démocraties populaires était de 156 pour la même période (statistiques officielles des démocraties populaires citées par J. Lévesque, 1970: 301).

Le projet d'intégration avait toutes les raisons de

7- J. F. Brown (1963: 20) parle même d'un "boom" économique.

déplaître au leadership roumain qui, encouragé par les succès passés, entendait bien continuer dans la même veine et le plan sexennal exposé au IIIème Congrès du P.O.R. de 1960 était là pour le confirmer.⁸ L'accent était nettement mis, conformément aux priorités "staliniennes", sur l'industrie lourde et mécanique.

Jusqu'à 1968, l'on peut, je crois, distinguer deux grandes périodes de conflits, la première allant de 1958 à 1964 et la deuxième, celle qui est au centre de la présente étude, couvrant la période de 1965 à 1968 (soit essentiellement depuis l'accession de Ceausescu au pouvoir et jusqu'à l'intervention militaire indirecte d'août 1968). L'année 1965 marqua une période de calme relatif dans les relations soviéto-roumaines.

En 1956, la Roumanie avait approuvé sans réserve l'intervention soviétique en Hongrie. Certains prétendent que la fissure entre Moscou et Bucarest s'est produite en 1958. Chivu Stoica, alors Premier ministre roumain, s'était rendu en visite officielle en Chine. Une déclaration conjointe

8- A cette réunion, il fut décidé d'aller de l'avant avec le projet du super complexe sidérurgique de Galati. En plus de faire double emploi avec d'autres complexes semblables ailleurs dans le bloc, ce projet roumain allait carrément à l'encontre de la spécialisation souhaitée par les Soviétiques du fait que la Roumanie n'avait pas les matières premières suffisantes pour alimenter l'entreprise et qu'elle aurait dû les importer d'ailleurs, surtout de l'U.R.S.S. Les implications politiques et économiques du IIIème Congrès sont largement traitées par J. M. Montias (1964: 138-141 et passim).

à l'issue des rencontres affirmait que "the military blocs in Europe and Asia should be abolished and replaced by systems of collective security." (Cité par Remington, 1971: 62). Jusqu'ici, la déclaration coïncide parfaitement avec les objectifs de Moscou qui s'était elle-même faite la pressante demanderesse d'un système de sécurité collective⁹. Poursuivons donc plus loin la lecture de la déclaration conjointe Pékin-Bucarest: "Military bases established on foreign territory should be eliminated; and armed forces stationed on foreign territory should be withdrawn." Cette nouvelle suggestion était de nature à inquiéter vivement Moscou.¹⁰ Deux mois plus tard, lors d'un meeting à Moscou, Gheorghiu-Dej obtint le retrait des troupes soviétiques stationnées en Roumanie.

9- C'est d'ailleurs sans doute l'un des buts de la création du Pacte de Varsovie en 1955: si une entente sur la sécurité collective européenne avait été conclue, l'Otan et le Pacte de Varsovie auraient été dissouts. Résultat: les Etats-Unis et le Canada auraient été obligés de rentrer chez eux alors que l'U.R.S.S. aurait pu rester sur ses positions quant au stationnement de troupes étant donné, d'une part, le réseau de traités bilatéraux (antérieurs à 1955) qui l'unissait à ses alliés et étant donné, d'autre part, que l'U.R.S.S., contrairement aux Etats-Unis et au Canada, est une puissance européenne.

10- Si l'on accepte l'authenticité des mémoires de Khrouchtchev, au ministre roumain de la guerre, Bodnaras, (au milieu des années cinquante) qui lui demandait, "Que penseriez-vous d'un éventuel retrait de vos troupes de Roumanie?", Khrouchtchev, avouant avoir perdu son sang froid, avait répondu, "Que dites-vous là? Comment pouvez-vous soulever une telle question?..." Nikita Khrouchtchev, Souvenirs, Robert Laffont, 1970, p. 482.

C'est également en 1958 que le projet d'une économie intégrée, avec un centre planificateur supra-national commun, fut proposé. Selon J. M. Montias (1964: 131), "from 1958 on, the divergence among the bloc countries on economic cooperation begin to appear in the ideological literature. The Rumanians published their case as early as 1958..." Vers 1962-1963, la Roumanie fait d'autres siennes au sujet, cette fois, du conflit sino-soviétique. A l'été de 1963, la Roumanie avait pris une attitude nettement neutraliste dans ce conflit,¹¹ ce qui était une dérogation sérieuse au principe d'une politique étrangère commune au bloc.

Par ailleurs, l'année 1962 fut témoin d'une accélération des rapports avec l'Occident. Ces rapports visaient probablement tant des buts économiques que politiques (i.e. s'affranchir un peu plus de l'U.R.S.S. et du Comecon). Dans ce même élan centrifuge, la Roumanie, en 1963, se désolidarise du bloc soviétique à l'O.N.U. en exprimant deux votes dissidents. A partir de 1964 (jusqu'à 1967), la Roumanie refusa de participer aux manoeuvres conjointes.

11- Il est intéressant de noter que la Roumanie était le seul pays communiste, en 1963, à entretenir des rapports relativement amicaux avec les trois "anti-podes" du mouvement : La République Populaire de Chine, l'U.R.S.S. et la Yougoslavie.

Jusqu'à cette époque, et probablement jusqu'à aujourd'hui, le point culminant de la querelle fut atteint le 22 avril 1964 par la publication de la Déclaration concernant la position du Parti Ouvrier Roumain à l'égard des problèmes du mouvement communiste et ouvrier international.¹²

La Roumanie cristallisait dans un texte, voire dans une politique, son attitude à l'endroit du bloc en général et de l'U.R.S.S. en particulier. Jusqu'à 1962-1963, bien qu'ayant décidé d'affirmer sa souveraineté, la Roumanie n'avait porté ses doléances au grand jour que très timidement; à la faveur du conflit sino-soviétique qui battait son plein, la Roumanie vit l'occasion de le faire carrément et la Déclaration d'avril fut l'"officialisation" de cette attitude. La Déclaration d'avril était en fait une justification idéologique de la politique extérieure que la Roumanie avait suivie depuis quelques années. La teneur de ce document, du moins dans son essence, peut être résumée dans cet extrait:

"Chaque parti a le droit exclusif d'élaborer de façon indépendante, la ligne politique, les objectifs concrets, les voies et les méthodes à appliquer pour atteindre ces buts, en traduisant dans les faits, de manière créatrice les vérités générales du marxisme-léninisme et les conclusions qu'il tire des autres partis

12- J'y référerai ci-après par le titre simplifié de "la Déclaration d'avril". Ce très long manifeste (16,000 mots) est reproduit in extenso dans Lévesque (1970: 339-371). K. Jowitt (1971: 221) dira de cette déclaration qu'elle était "an irrevocable decision, one which not only created a new situation but also subsequently influenced other important decisions."

communistes et ouvriers. Il n'existe pas et il ne peut exister de parti "père" et de parti "fils", de partis "supérieurs" et de partis "subordonnés"; il n'existe que la grande famille des partis communistes et ouvriers égaux en droit; aucun parti n'occupe et ne peut occuper une place privilégiée, ne peut imposer à d'autres partis sa ligne et ses opinions."

(Lévesque, 1970: 368)

Ce manifeste (qui n'était pas sans rappeler la position chinoise) était évidemment lourd de conséquences. J. M. Montias (1964: 150) parle même de la "défection roumaine de 1964". Je n'irai pas jusqu'à dire que la Roumanie essayait de proclamer son indépendance mais plutôt qu'elle tentait d'affirmer sa "personnalité". Tout indique en effet qu'elle ne voulait pas se "désolidariser" du bloc, sa plus grande crainte étant l'isolement. La Déclaration d'avril était juste en deçà d'une proclamation officielle du statut de non-engagé.

L'on aura reconnu jusqu'ici plusieurs événements qui apparaissent dans ma typologie des situations mettant en péril l'équilibre du système (voir tableau I). Rappelons-les brièvement ici: 1- Refus de participer à des manoeuvres (refus qui se poursuivra jusqu'à 1967); 2- refus d'accepter les recommandations du Comecon; 3- position de neutralité par rapport à la République Populaire de Chine; 4- votes dissidents à l'ONU. Toutes ces attitudes de la Roumanie allaient se justifier théoriquement et officiellement dans la Déclaration d'avril 1964. La réaction soviétique à cette

déclaration autonomiste fut très vive: Khrouchtchev se serait rendu secrètement à Bucarest afin de fomenter le renversement de Gheorghiu-Dej (voir Lévesque, 1970: 183-185), intervention que je cote 9 dans ma typologie (tableau III).

Pour clore la discussion sur cet aperçu historique, il serait intéressant de relever les diverses formes d'interventions utilisées par l'U.R.S.S. face à ces "délinquances" roumaines.¹³ Avant d'en venir à la tentative de coup d'Etat évoquée plus haut, l'U.R.S.S. avait d'abord utilisé les deux formes d'interventions suivantes: en 1962, l'U.R.S.S. aurait mis à exécution des menaces de représailles économiques (refusant de vendre du minerai de fer destiné à Galati et refusant son aide technique à la réalisation du même complexe, deux choses que l'U.R.S.S. avait promises dans un accord de 1960); en 1964, l'U.R.S.S. augmenta son aide économique à la Roumanie, malgré que le différend atteignait des sommets.

13- Je dois soulever ici un problème qui est probablement endémique dans les sciences sociales mais qui est particulièrement aigu dans l'étude des pays communistes étant donnée l'étanchéité de l'information: les événements et les interventions dont il est question ici sont évidemment ceux qui ont été portés au grand jour par les historiens. Je ne peux donc pas rendre compte, dans la présente thèse, des interventions "souterraines" (sans doute assez nombreuses au niveau des canaux diplomatiques, par exemple) et des événements non-rapportés par les médias.

Il était utile d'esquisser un bref tableau des rapports soviéto-roumains lors de la première période car les quelques interventions mentionnées plus haut n'ont pas suffi à arrêter chacun des "délits" roumains. Plusieurs persisteront au cours de la deuxième période (1965 à 1968).

2. Le Différend soviéto-roumain

J'ai dressé un profil de la situation roumaine en dégageant d'un côté les événements perturbateurs et de l'autre les interventions soviétiques en tâchant d'assortir une date à chacune des variables relevées¹⁴ (voir le tableau IV page suivante).

Le premier trait qui saute aux yeux dans la situation roumaine est sa longue durée¹⁵. Plusieurs événements qui

14- Il n'est pas facile de fournir des dates précises car plusieurs menaces roumaines ont des origines imprécises et une longue durée.

15- Si l'on en croit C. F. Hermann (1969b), l'effet de surprise d'une situation est un ingrédient qui détermine l'ampleur d'une crise. L'on peut donc avancer la supposition que l'impact de la situation roumaine sur l'équilibre systémique perdait un peu de son acuité avec les années. La situation tchécoslovaque, au contraire, comme on le verra, s'échelonna sur une période assez courte et l'impact de la crise fut sans doute augmenté par la "surprise". Cependant, cette notion de "durée" ou "d'effet de surprise" est relative car l'on ne peut pas préciser une période définie de temps: par exemple, la situation roumaine s'échelonna sur une période de plus de dix ans, celle de la Tchécoslovaquie sur plusieurs mois et celles de la Hongrie et de la Pologne (en 1956) sur quelques jours à peine (cf. Korbonski, 1974: 508).

Tableau IV

Profil du cas roumain

Cat*	Cote	événements	date	Cat*	Cote	interventions	date
C1	6	refus de se conformer aux recommandations du Comecon	1958 1968				
B1	7	refus de participer aux manoeuvres conjointes	1964 1967				
A2	2	vote dissident à l'O.N.U.	nov. 1965				
B1	7	condamnation officielle du Pacte	mai 1966				
A1	1	lutttes de minorité (Besarabie)	mai 1966				
A3	4	reconnaissance de la R.F.A.	jan. 1967	A3	3	visite inattendue de Brejnev	mai 1966
A3	4	Appui à Israël	juin 1967	B3	6	appui à des factions	1967
				A4	4	non-invitation de la Roumanie à une conférence	mars 1968
				A4	4	idem	juil. 1968
				A4	4	idem	août 1968
A2	2	refus d'entériner une décision du Pacte	août 1968	D1	8	intervention militaire indirecte	août 1968

* Voir le tableau I (pages 19 et 20) et le tableau II (pages 28 et 29) pour les catégories correspondantes.

ont eu cours pendant la période à l'étude remontent à très loin. Ainsi, l'événement délictueux dans le domaine économique (catégorie C1) remonte à 1958. Le refus roumain de se conformer aux recommandations du Comecon (i.e. au sujet de l'intégration économique est-européenne) a perdu un peu de son acuité autour des années 1964-1965 parce que l'U.R.S.S., afin de faciliter un rapprochement avec la Roumanie après la chute de Khrouchtchev, n'insista plus, pour un certain temps, sur ses projets supra-nationalistes comme en fait foi cet extrait d'un discours prononcé par Brejnev en 1965 (cité par Lévesque, 1970: 189-190):

"Le processus de coopération économique ne peut être artificiellement imposé. Il serait erroné, et de plus, il serait inadmissible d'opposer les intérêts économiques du système socialiste dans son entier aux intérêts du développement d'un pays socialiste en particulier." (Pravda, 15 septembre 1965)

Cependant, profitant du bris définitif avec la République Populaire de Chine, et sentant l'isolement de la Roumanie, les Soviétiques ne tardèrent pas à essayer d'affirmer leur emprise en Europe de l'est et à retourner à leur ancienne volonté au sujet de la division internationale socialiste du travail. La Roumanie, pour sa part, ne démordit pas de ses principes énoncés dans la Déclaration d'avril 1964. Elle restera essentiellement sur ses positions quant à l'intégration économique et militaire tout en accordant sporadiquement des concessions afin sans doute de se ménager la chèvre et le chou.

En mai 1966, la Roumanie publia une autre déclaration presque'aussi fracassante que celle d'avril 1964. Elle y dénonçait le Pacte de Varsovie comme outil de la domination soviétique et proposa son abolition (sans ajouter la sempiternelle condition de la dissolution simultanée de l'OTAN). Dans la même déclaration, la Roumanie revendiquait des droits sur la Besarabie (cette déclaration déclencha des luttes de nationalités en Besarabie) se faisant l'écho des Notes de Karl Marx sur la Roumanie, petit livre publié quelques mois auparavant (cité plus haut).

Par ailleurs, la Roumanie avait interrompu sa participation aux manoeuvres conjointes du Pacte de Varsovie pendant trois années et accepta de les reprendre en 1967, non pas nécessairement par solidarité pour l'U.R.S.S. mais sans doute à cause de la situation internationale tendue suscitée principalement par l'escalade américaine au Vietnam en 1967.¹⁶

Pendant cette période, j'ai relevé trois événements qui contrariaient la politique étrangère du bloc à l'endroit du monde occidental: comme elle l'avait fait plus tôt, la Roumanie enregistra des votes dissidents à l'O.N.U. (sur des questions aussi brûlantes pour l'U.R.S.S. dans ses pour-parlers avec l'occident que la non-prolifération des armes

16- Voir à ce sujet, l'article de H. Kamm (1967).

nucléaires et la suppression des essais nucléaires); en janvier 1967, la Roumanie décida, malgré l'ordonnance stricte de Moscou, de reconnaître la R.F.A.; enfin, lors de la crise du Moyen Orient en juin de la même année, à une réunion des pays communistes à Moscou visant à condamner Israël, la Roumanie se retira et refusa de signer l'acte d'incrimination conjoint.

Un dernier événement, d'ordre intra-systémique, qui a pu contrarier quelque peu Moscou fut le refus roumain d'entériner la décision commune qui conduisit à l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Mais ce refus était plus ou moins accepté par Moscou qui avait tenu la Roumanie à l'écart du complot (l'ultimatum signé par cinq "pays frères" en juillet 1968 à Varsovie ne comportait pas la signature de la Roumanie qui ne participa pas à la réunion).

Ce sont là les principaux événements qui, combinés, forment l'essentiel de la situation roumaine telle qu'elle apparaissait en août 1968. Le trait dominant que je retiens après l'analyse des événements relevés dans le cas roumain, c'est qu'ils touchaient tous les relations de la Roumanie avec le monde extérieur. Aucun des événements relevés, en effet, n'a trait à la politique proprement interne de la Roumanie (réformes sociales, politiques, économiques ou autres, perte de contrôle du pouvoir, etc.). J. F. Brown (1968, 1969a et 1969b), dans une "trilogie" intitulée

Rumania Today et portant sur l'évolution interne de la Roumanie depuis l'accession de Ceaulescu, affirme (1969a: 13) que "probably Moscow's only real objection to Rumania's domestic policy is simply that it has strengthened Ceaulescu and made him less susceptible to Soviet influence. But this is an objection that the Soviet leardership can hardly express openly."

De prime abord, le cas roumain apparaît comme une situation de cote 7 (selon mon échelle) parce que les catégories d'événements les plus importantes relevées dans la période à l'étude était de cote 7, soit deux événements de la catégorie B1 (retrait partiel du Pacte de Varsovie). Voyons maintenant si la variable intervenante (i.e. l'importance du pays) et le nombre d'événements justifient le maintien de la cote 7 pour qualifier la situation roumaine.

J'ai relevé un événement de catégorie C1 (cote 6) de nature à déséquilibrer le système dans le domaine économique. La Roumanie se classe dernière parmi les pays du bloc quant à son importance économique. C'est donc dire que les bris de liens économiques entre cette dernière et le bloc sont les moins susceptibles d'être déséquilibrants. En d'autres mots, le bloc peut se permettre d'être plus tolérant face à la Roumanie pour ses menaces économiques que face à tout autre pays. Je crois donc que, comme événement isolé, le refus d'accepter l'intégration dans le Comecon ne peut mériter une valeur nominale plus élevée que celle attribuée

dans mon échelle (tableau I).

Du point de vue militaire, la Roumanie se classe bonne troisième (voir tableau II). La Roumanie ne peut donc pas briser de liens dans le domaine militaire sans qu'il en résulte des dommages assez sérieux pour le système. Or, les menaces militaires que renfermait la situation roumaine ont été les plus importantes à être relevées (cote 7 dans les deux cas). Etant donnée l'importance militaire relative de la Roumanie, ces deux cotes 7 doivent être maintenues et possiblement renforcées. (Je maintiens provisoirement le cas roumain à sa cote 7 originale et je verrai, après plus ample analyse, s'il y a lieu de la changer dans un sens ou dans l'autre.

Du point de vue géopolitique, la Roumanie n'est pas au coeur de l'Europe en général et de l'Europe de l'est en particulier (elle est éloignée du "moyeu" de l'Europe, soit la R.F.A.). Sa position géographique n'est pas clé dans le système européen si on la compare à celle des autres membres (exception faite de la Bulgarie) et elle fait de la Roumanie un pays d'une importance secondaire, notamment pour les communications est-ouest, d'une part, et les communications intra-systémiques, d'autre part. Par conséquent, un détachement structurel de la Roumanie du système, bien qu'entraînant une fissure importante, ne serait pas irréparable, du moins pas considérablement plus que les séparations albanaises et yougoslaves.

Ainsi, l'importance militaire de la Roumanie serait la seule raison, pour l'instant, qui pourrait justifier une reconsidération de la cote attribuée à la situation.

Cependant, si l'on considère tous les événements de cote inférieure à 7 comme "circonstances aggravantes" de la situation, l'on doit conclure que la situation roumaine doit être de cote supérieure puisque ces événements additionnels étaient nombreux dans le cas roumain: en plus des deux événements de cote 7, j'ai identifié une menace de cote 6, deux de cote 4, deux de cote 2 et enfin, une de cote 1. Prenant en considération ce grand nombre d'événements déstabilisants, d'une part, et prenant en considération que les deux menaces les plus importantes à être relevées étaient dans le domaine militaire (catégorie C1), soit le domaine où la Roumanie a le plus d'importance du point de vue systémique, d'autre part, je crois que l'on doit ranger la situation roumaine dans la catégorie 8.

J'analyserai maintenant les réactions soviétiques (i.e. les interventions) face à ces menaces en tentant de confronter les résultats de l'analyse aux hypothèses de base afférentes au cas roumain, soit H-1, H-2, H-2.1, H-2.2, H-3, H-4 et H-6 (voir pages 12, 30 et 32 pour les hypothèses correspondantes).

Je constate d'abord que l'hypothèse H-6 est nettement confirmée par l'analyse: si l'on accepte ma catégorisa-

tion de la situation roumaine comme étant de 8, l'on doit convenir qu'effectivement "l'intervention militaire indirecte en Roumanie est associée à une situation menaçante pour l'équilibre du système de cote équivalente." (H-6)

L'hypothèse H-2 (et ses composées (H-2.1 et H-2.2)), qui signifie en fait que la cote d'une intervention ne sera pas d'une classe supérieure à la cote de la situation, se confirme également. En effet, chacune des interventions relevées était précédée d'une gamme d'événements d'une classe supérieure ou équivalente: ainsi, la première intervention relevée est de classe inférieure (cote 3) alors que la situation existante était déjà de classe intermédiaire (cote 7). La deuxième intervention, catégorie B3 (voir le tableau IV), était de même classe que la situation qui prévalait à la même époque, et ainsi de suite.

L'hypothèse H-3 se trouve également confirmée. Cette hypothèse soutient que si une intervention n'obtient pas de succès, c'est à dire, si elle n'efface pas la menace ou si elle ne parvient pas à rétablir l'équilibre, l'on doit s'attendre à d'autres interventions. En somme, cette hypothèse signifie qu'il y aura, en cas d'insuccès, escalade dans les interventions soviétiques, escalade non pas seulement dans l'importance des moyens utilisés mais également dans leur nombre. Le cas à l'étude permet effectivement

d'observer une escalade correspondant à des événements nouveaux. Il y eut d'abord une intervention de cote 3, puis une deuxième de cote 6, puis une série de trois interventions de même classe (cote 4) et enfin, cette succession d'interventions n'ayant vraisemblablement pas atteint leur objectif (i.e. ramener la Roumanie au pas), il y eut une intervention militaire indirecte (cote 8). Donc, "s'il y a insuccès d'une intervention (i.e. si le déséquilibre persiste après l'intervention) celle-ci sera suivie d'autres interventions tendant à être de cotes similaires ou supérieures" (H-3).

Il est impossible, à ce niveau, de confirmer l'hypothèse H-4¹⁷ car la Roumanie n'a pas été victime d'une intervention militaire directe. Si l'étude du cas roumain ne confirme pas H-4, l'on peut dire, cependant, qu'elle ne l'infirme pas. Il y avait absence, dans le cas roumain, de menaces de nature idéologique et/ou sécuritaire de classe supérieure. L'on peut suggérer, sans qu'il s'agisse d'une relation nécessaire, que l'U.R.S.S. n'est pas intervenue directement en Roumanie par des moyens militaires parce que la situation roumaine n'avait pas de contenu idéologique et/ou sécuritaire de cote supérieure. L'on ne peut évidemment

17- L'hypothèse H-4 se lit comme suit: "les interventions militaires directes de l'U.R.S.S. en Europe de l'est ne seront utilisées que si la menace perturbatrice se présente sous une forme idéologique et/ou sécuritaire de cote supérieure."

pas inverser l'hypothèse H-4 sans risquer de créer un sophisme, mais la relation est tout de même plausible même si elle n'est pas nécessaire.

Enfin, l'hypothèse générale H-1 se confirme évidemment puisque la tentative roumaine de briser des liens, ou l'insuffisance des liens à maintenir l'équilibre, s'est effectivement soldée par des interventions, même que plusieurs interventions étaient immédiatement conséquentes à des événements perturbateurs (par exemple, la tentative de coup d'Etat de Khrouchtchev en 1964, dont j'ai parlé plus haut, suivait de quelques jours seulement la Déclaration d'avril; la déclaration du 6 mai 1966, de son côté, a amené la visite inattendue de Brejnev trois jours après).

Toutes les hypothèses afférentes au cas roumain semblent donc se confirmer. Ces résultats seront raffermis au niveau de la conclusion générale alors que je tenterai un bref rapprochement entre les deux analyses de cas.

CHAPITRE III

LE CAS TCHECOSLOVAQUE

Je procéderai de la même manière dans l'exposition du cas tchécoslovaque que dans celle du cas roumain: je relaterai d'abord les principaux faits historiques qui ont préparé à la crise de 1968; puis je définirai la situation tchécoslovaque avant d'analyser les interventions soviétiques en regard des hypothèses afférentes au présent cas. A la différence du cas roumain, cependant, j'ai élargi l'étude du cas tchécoslovaque¹ pour le mettre à l'épreuve d'une autre perspective, par une analyse des perceptions soviétiques que je relèverai à l'aide d'une analyse de contenu de la Pravda.

1- Il existe plusieurs ouvrages historiques analysant dans un détail minutieux le cas tchécoslovaque et son arrière plan. L'on consultera avec profit, en particulier, les deux ouvrages de Galia Golan (1971 et 1973) qui sont réputés faire autorité en la matière: les recensions de Skilling (1973) et Selucky (1975) reconnaissent tous deux la supériorité de l'analyse de Golan. Contrairement au cas roumain, il existe une très grande quantité d'ouvrages traitant du cas tchécoslovaque. A lui seul, Michael Parrish a répertorié près de 800 titre d'articles de revues savantes, de recherches et de livres portant sur la crise tchécoslovaque: Michael Parrish, The 1968 Czechoslovak Crisis: A Bibliography, 1968-1970, American Bibliographical Center, Clio Press, 1971.

1. L'arrière plan

L'une des premières sources de la situation tchécoslovaque de 1968 fut le problème de nationalité qui divisait Slovaques et Tchèques. La Tchécoslovaquie était une république semi-fédérale composée, depuis 1945 de deux nations majoritaires; la nation tchèque (65%) et la nation slovaque (29%). L'accord de Kosice de 1945 n'adopta pas la fédéralisation. Il reconnut cependant l'existence de deux nations et accorda à la Slovaquie un "statut particulier" en maintenant le C.N.S. (Conseil National Slovaque), organisme parlementaire avec des pouvoirs étendus en matière de culture nationale, d'éducation et de santé publique. Il s'agissait bien d'un système semi-fédéral par la forme asymétrique qu'il épousait: les pouvoirs correspondants à ceux du C.N.S., en territoire tchèque, étaient assumés par le gouvernement central de Prague. Ce modèle asymétrique de fédéralisme correspondait d'ailleurs aux structures elles aussi asymétriques du P.C.T.

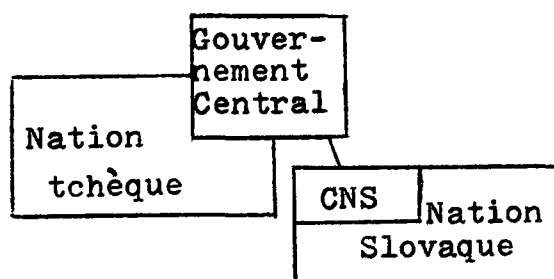


Figure 4

Asymétrie du fédéralisme
tchécoslovaque

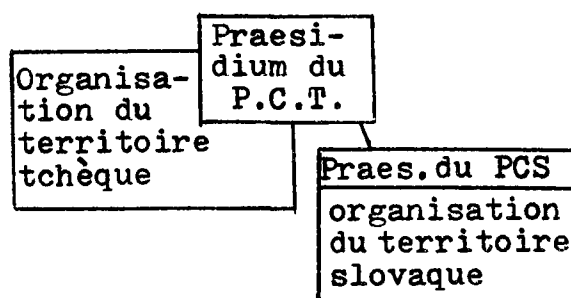


Figure 5

Asymétrie du P.C.T.

La constitution de 1948 (après l'avènement du régime communiste) allait consacrer une mise en tutelle du C.N.S. Ce processus de centralisation atteindra son apogée avec la nouvelle constitution de 1960: l'exécutif du C.N.S. est non seulement mis en tutelle, ses compétences mêmes sont atteintes: la constitution de 1960 dispose que le C.N.S. a le droit de faire des lois lorsqu'il en reçoit délégation de l'Assemblée nationale (à Prague).² Les Slovaques étaient loin d'accepter la situation; leur position d'infériorité numérique, économique et à certains égards culturelle³ se traduit par un nationalisme plus agressif, nationalisme qui sera marquant dans le mouvement de réforme du "Printemps" de 1968.

Jusqu'à la fin de 1967, la Tchécoslovaquie avait souffert d'"hypertrophie" stalinienne. Le P.C.T. avait en effet refusé d'emboîter le pas à la déstalinisation inaugurée au XXIème Congrès du P.C.U.S. et comptait parmi les satellites les plus orthodoxes. A partir de 1963, surtout, une opposition montante se manifesta à l'endroit d'Antonin Novotny, président de la République et premier secrétaire du parti, qui avait été garant, en relève de Gottwald, de la "bolchévisation" du P.C.T. Comme l'on devait s'y attendre, les pressions vinrent principalement de l'intérieur

2- Voir Staar (1967: 57 et suivantes) pour un synopsis de la Constitution de 1960.

3- Par exemple, la langue slovaque n'a pas de racines lointaines.

du P.C.T., car dans des systèmes monolithiques à parti unique, les changements peuvent difficilement venir de l'extérieur du milieu dirigeant. Dans ce sens, je crois que les slovaques ont joué un rôle de tout premier plan à titre de seul groupe organisé (i.e. le Parti Communiste Slovaque) et légal incorporé à l'élite.

Les facteurs qui alimentaient cette "révolution tranquille" de l'intérieur et qui, éventuellement, amèneront la chute de Novotny, sont de trois ordres: le malaise économique, celui des Slovaques et celui des intellectuels.

Sur le plan économique, la Tchécoslovaquie est un pays hautement avancé. Elle était d'ailleurs, en 1961, le pays d'Europe de l'est qui occupait la plus forte proportion de sa population active dans l'industrie: 2 millions sur 6.3 millions, soit près d'un tiers (Pierre George, 1961: 89)⁴. Avec l'avènement du communisme en 1948, la Tchécoslovaquie avait été obligée de complètement réorienter vers l'est le courant de ses échanges qui était traditionnellement tourné vers l'ouest. De plus, elle a été obligée, pour s'adapter au modèle staliniste, de changer ses structures internes, tant au niveau des modes de production que des produits eux-mêmes.

4- Voir également Cohen et Shapiro (1974: 525) pour des chiffres encore plus frappants: en 1969, seulement 16% de la population active travaillait dans l'agriculture, 55% dans l'industrie et 29% dans les autres sphères (les services et les professions).

Au fil des années, la Tchécoslovaquie accumula revers sur revers et elle a finalement été obligée d'interrompre son troisième plan quinquennal avant terme en 1962. La Tchécoslovaquie d'antan était fort prospère. Celle de 1962 était épuisée. Les produits tchécoslovaques étaient devenus de si piètre qualité qu'ils avaient souvent même peine à percer les marchés du Comecon. Le problème était d'autant compliqué que le pays dépendait en grande partie de l'importation de matières premières et même d'une quantité appréciable de denrées alimentaires, ces dernières importations étant nécessitées par l'impossibilité de son agriculture d'atteindre même le niveau de production d'avant 1938. L'économie tchécoslovaque tournait en rond et était en pleine stagnation (en 1963, le taux de croissance du revenu national a été négatif: -3.5%. Cf. Séranne, 1971: 273).

Radoslav Selucky fut l'un des premiers, en 1963, à élaborer les principes de base sur lesquels s'appuiera le mouvement de réforme de l'économie tchécoslovaque.⁵ Selucky avait fait scandale en dénonçant le "culte du Plan" (par analogie au culte de la personnalité condamné au fameux XXIème Congrès du P.C.U.S.). Même Moscou intercédait auprès de Novotny pour qu'il opéra au moins une amorce de déstalinisation. Un premier déblocage eut lieu au XIIIème Congrès du P.C.T. (à la fin de 1962) où l'on accepta de

5- Voir Golan (1971: 53).

former deux commissions d'enquêtes, l'une composée d'historiens, l'autre d'économistes (dirigée par Ota Sik). Leurs rapports resteront cependant sur les tablettes. Cette première percée allait pourtant entrouvrir la vanne au mouvement de contestation. Novotny demeurera au pouvoir. Au fil des années, il lâchera avec économie la bride à son dirigisme intransigeant.

Ces demandes de réformes économiques et le changement d'attitude préalable sous-tendaient des transformations plus profondes, plus fondamentales, celles-là d'ordre idéologique. Ce ne sera plus tant la rigidité du système qui fera l'objet de pressions mais le système lui-même. Les penseurs "libéraux" conclurent qu'il fallait créer de toutes pièces un nouveau modèle de socialisme. L'on convenait que la règle stalinienne avait été nécessaire pour que le socialisme s'implante. Cependant, une fois ce stade atteint, il fallait prévoir d'autres structures assorties à un Etat qui aspirait au communisme. Les économistes libéraux (dont Löbl, Selucky, Sik, Brck, Goldman, etc.) insistèrent sur le fait que ce second stade exigeait que l'on passe d'un système de production "extensif" à un système "intensif", c'est-à-dire, passer d'une production quantitative à une production efficace et qualitative. Une pré-condition à cette nouvelle orientation était la dépolitisation de l'économie: il fallait décentraliser la gestion et borner la planification à la

stratégie à long terme⁶. Bref, l'on voulait réinsérer certains mécanismes de l'économie de marché dans une économie socialiste planifiée (ce que l'on a été convenu d'appeler un "socialisme de marché").

Plus fondamentale que le rejet d'une économie commandée, mais intimement liée à cette exigence, était la prise de conscience que le concept de la dictature du prolétariat et le rôle dirigeant du Parti communiste, tel que défini par Lénine, étaient aussi mis en cause. En effet, si les autres classes avaient disparu avec la collectivisation des moyens de production, la dictature du prolétariat sur ces classes devenait surannée. Une nouvelle forme de gouvernement s'imposait.

La Constitution de 1960 (voir Staar, op. cit.), bien que réaffirmant le rôle dirigeant du P.C.T., faisait état d'une autorité accrue qu'il convenait de donner au gouvernement. Il est même question d'une certaine division des pouvoirs (terme incompatible avec l'orthodoxie marxiste-léniniste). Cependant, cette division était toute théorique car le pouvoir réel ne réside pas dans le gouvernement mais dans le parti qui lui est superposé. Deux problèmes qui semblaient, a priori, irréductibles, surgissent: d'une part, comment concilier le concept du rôle

6- Voir Ota Sik (1965), La Gestion économique en Tchécoslovaquie, Les Temps modernes, N° 229.

dirigeant du parti avec celui d'un gouvernement investi de pouvoirs réels? Une solution semblable à celle avancée dans le cas du planning économique est proposée: tout l'aspect administratif, "management", qui était dévolu au P.C.T. serait désormais du ressort exclusif de gouvernement. Le parti ne conserverait que son rôle de guide, de "boussole". D'autre part, puisque la dictature devait être réduite au profit d'une certaine démocratie, il fallait trouver une formule qui saurait à la fois garantir le monopartisme⁷ et permettre le reflux de "feedbacks" de la base populaire jusqu'au sommet décisionnel. La solution de ce problème sera fournie par Michal Lakatos: il s'agirait de prévoir des mécanismes par lesquels les différents groupes (associations professionnelles d'artistes, d'écrivains, de journalistes, les syndicats ouvriers, les organisations de jeunes, etc.) pourraient transmettre leurs doléances aux organes gouvernementaux. Il faudrait cependant que ces mécanismes de contacts et de transmission soient institutionnalisés. Selon Lakatos, puisqu'à peu près tous les membres de la société appartiennent à l'un ou l'autre de ces groupes, les intérêts de tous trouveraient écho en haut lieu. "If such conditions are created, the social organizations, the lifeblood of our society, can become the originator of the representative system of a

7- Le marxisme-léninisme rejette le multipartisme, celui-ci étant associé à la lutte des classes, car les partis politiques sont identifiés à des classes.

socialist style."⁸ Ces formules compromissaires étaient très attrayantes pour la faction "libérale" (qui était encore embryonnaire en 1967) de la haute direction du P.C.T.

Les projets de réformes présentaient évidemment des insuffisances notables: la division des pouvoirs était mal définie de même que le mode de représentation des organisations attitrées, dans un système qui demeurerait monolithique⁹. Cependant, nonobstant leurs carences, les formules proposées marquaient un défi certain à toute idéologie orthodoxe, qu'elle fût marxiste, marxiste-léniniste ou staliniste.

8- M. Lakatos, "Society and the Formation of Law," Pravny Obzor, N° 2, 1967, cité par Morton Schwartz (1968: 975).

9- Dans l'interview qu'il m'a accordé, le Professeur Selucky m'assure que le problème avait été soulevé et que la solution avait été envisagée: l'on songeait à créer un système bicaméral (semblable au système parlementaire britannique) où la chambre basse aurait été composée de représentants du parti communiste élus par vote populaire et où les fonctions du cabinet auraient correspondu à celles du Politburo. La chambre haute (le "sénat") aurait été constituée de membres du Parti communiste nommés par le Comité central du P.C.T. Cette chambre haute aurait eu seule le droit de ratifier une loi. Cette formule avait le double avantage d'assurer le rôle dirigeant du P.C.T. et de donner un débouché aux revendications populaires en laissant jouer, dans les cadres du parti, les forces sociales les plus diverses, en rendant compétitives les fonctions dans le parti. Cette formule, selon Selucky, était à l'étude en prévision du XIV^{ème} Congrès du P.C.T. prévu pour septembre 1968.

Les intellectuels n'étaient pas en retrait de cette régénération. Le congrès des écrivains de juin 1967 fut l'occasion d'une violente opposition entre les orateurs et l'idéologue sectaire "attitré" du Comité central, Jiri Hendrych. Jamais l'opposition n'avait-elle été aussi véhémente contre le régime. Vaculik (dont on entendra parler plus tard au sujet des "2000 mots"), Klima et Liehm défilèrent tour à tour à la tribune pour faire valoir leurs récriminations.¹⁰ Latente depuis plusieurs années, la crise entre l'équipe dirigeante de Novotny et l'intelligentsia éclatait ainsi au grand jour. Au même moment paraissait à Vienne le roman satirique de Ladislav Mnacko, Le Goût du pouvoir¹¹: tout est pris à partie: la politique culturelle, la censure, la politique économique, le système gouvernemental et l'éternel problème slovaque.

La réaction de Novotny se manifesta par un durcissement soudain et se traduisit par la condamnation de l'écrivain Jan Bénéš, par l'exclusion du parti de Vaculik, Klima et Liehm; le journal Literarni Noviny fut enlevé à l'union des écrivains, etc. A une réunion du Plénum du Comité central, à la fin d'octobre 1967, Novotny s'en prit à Dubcek et le

10- Le long discours de Vaculik, intitulé "la Maladie du pouvoir", prononcé à ce congrès, est reproduit in extenso dans Salomon (1968: 321-338).

11- Librairie Plon, 1968. Ayant, par surcroît, pris position contre la Tchécoslovaquie dans le conflit du Moyen Orient en juin 1967, Mnacko fut radié du Parti et déchu de sa nationalité.

trahit de "nationaliste bourgeois", titre réservé naguère aux victimes slovaques des purges.

Dans les hautes sphères du P.C.T., l'on commence à discuter du remplacement de Novotny à la tête du parti par le biais d'une loi anti-cumul de fonctions (Novotny est, rappelons-le, à la fois premier secrétaire du P.C.T. et Président de la République). Pris de panique, Novotny s'en référera à Brejnev à l'insu du Praesidium et l'invita à Prague. Il n'en fallait pas plus pour susciter la détermination de ses adversaires décidés à l'éliminer à la première occasion. Novotny bénéficiera cependant d'un répit pendant le congé de Noël 1967 et il en profitera pour tramer un coup militaire, entreprise qui échouera lamentablement grâce à certains généraux de tendance libérale dans la haute direction de l'appareil militaire (tels Martin Dzur qui deviendra ministre de la défense sous Dubcek en 1968 et Prchlik qui deviendra chef de la section militaire du C.C. du P.C.T. sous Dubcek également)¹².

A la reprise de la session du CC. du P.C.T. du 3 au 5 janvier 1968, les fonctions de Chef de l'Etat sont séparées de celles de premier secrétaire du P.C.T. Alexandre Dubcek remplace Antonin Novotny au parti.

12- A ce sujet, cf. Golan (1971: 267).

2. Le "Printemps"

Avec la venue de la tendance "libérale" au pouvoir¹³, le théâtre et la nature même de la "révolution" changèrent. Jusqu'à 1968, il s'agissait d'une révolution d'en haut, d'une lutte interne menée, comme on l'a vu, presque exclusivement par des membres du parti, que ce soit des intellectuels, des économistes ou des nationalistes slovaques¹⁴. Le premier problème dont eut à s'acquitter le nouveau groupe dirigeant fut de regagner au P.C.T. l'estime populaire qui s'était considérablement effritée sous leurs prédécesseurs. Ce qui fut une affaire de parti devint bientôt l'affaire de tous. Au début, la population était demeurée très sceptique et n'y voyait qu'une querelle d'Allemand dans la haute direction. Petit à petit, malgré les tentatives des conservateurs de semer le doute, l'équipe s'attira d'abord la sympathie puis l'enthousiasme de la population.

Trois mois s'étaient écoulés sans qu'il ne survienne d'événements majeurs nouveaux. Il y eut bien la destitution de Novotny de quelques postes officiels qu'il

13- Après quelques purges, il ne restera que trois membres du Politburo de décembre 1967 dans le nouveau Praesidium de Dubcek: Cernik, Kolder et Dubcek lui-même.

14- Pour une discussion intéressante de la contribution des Slovaques, voir Riveless (1968).

occupait encore, l'élection de Svoboda à la présidence de la République, la démission de Hendrych, l'ex-éminence grise de Novotny qui s'était ralliée, dans un coup de tête, à Dubcek en décembre 1967, la démission du gouvernement conservateur dirigé par Lénart aisni que celle d'un autre "novotnien", Lastovicka, du poste de président de l'Assemblée nationale, pour ne citer que les faits les plus marquants.

Dubcek installait l'infrastructure de son administration: en avril, le poste de Chef du gouvernement (premier ministre) sera occupé par un libéral, Cernik, et il en sera de même pour la présidence de l'Assemblée nationale qui fut confiée à Smrkovsky. Skilling (1972: 50) dira que "the formation of a government under Cernik and the election of Smrkovsky were to pave the way for legislative implementation of major reforms". En effet, à peine deux jours après la nomination de Cernik et huit jours avant l'élection de Smrkovsky, le fameux "Programme d'action" du P.C.T est publié (le 5 avril)¹⁵. Le Programme d'action est fondé sur "l'alliance et la coopération avec l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes", mais toutefois sur la base des principes roumains (la souveraineté).

La teneur du Programme rappelle les revendications des années précédentes et tient essentiellement à ceci: le

15- Le Programme est reproduit in extenso dans Remington (1969: 88-137). L'on trouvera ce document en version française abrégée dans De Sède (1968: 131-182).

gouvernement était disposé à donner des garanties juridiques pour la liberté d'expression et d'association, incluant la formation de groupes de pression formels (tenant compte sans doute de la formule Lakatos dont j'ai parlé plus haut); l'on voulait également garantir les droits de l'individu, assurer la réhabilitation complète des victimes des purges, et une mise en oeuvre des nouveaux projets de décentralisation économique. De plus, l'on projetait la création d'une fédération véritable, objet de tant de demandes de la part des Slovaques dans le passé¹⁶. L'on commençait à

16- La nature du fédéralisme proposé était lourde de conséquences pour le système hégémonique soviétique. Skilling dans un livre inédit qui paraîtra bientôt sous le titre de The Interrupted Revolution et dont j'ai obtenu deux chapitres manuscrits, affirme même que c'était la réforme la plus importante de toutes, celle qui faisait le plus craindre Moscou. Je fus étonné de cette opinion car l'U.R.S.S. n'est-elle pas, après tout, elle-même une fédération? En interview, Selucky a corroboré l'opinion de Skilling. Le fédéralisme tchécoslovaque projeté était, en fait, très différent du fédéralisme soviétique. En Union soviétique, les pouvoirs délégués aux républiques fédérées sont très minces et touchent surtout les secteurs culturels. Il y a nette concentration des pouvoirs dans le fédéral (voir à ce sujet T. Kis, 1973: 89 et suivantes). En Tchécoslovaquie, par contre, le secteur fédéral aurait été très limité et la majorité des pouvoirs importants aurait été délégué aux deux nations fédérées (l'on projetait la création d'un P.C. tchèque pour faire le pendant du P.C.S.). Le domaine fédéré aurait été restreint aux activités d'intérêt commun comme la monnaie, la défense, les relations internationales, etc. Ceci signifiait que les contacts entre la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. auraient été faits au niveau de l'instance fédérale et le contrôle soviétique, par conséquent se serait limité aux secteurs sous la juridiction fédérale. Tous les secteurs sous la juridiction des nations fédérées auraient ainsi échappé au contrôle de Moscou. En janvier 1969, après l'intervention militaire soviétique, la Tchécoslovaquie

discuter de la forme que prendrait la division des pouvoirs et de la nécessité de réviser profondément les statuts du parti pour les rendre compatibles avec cette division des pouvoirs (i.e. le modèle bicaméral dont j'ai discuté plus haut). Les nouveaux statuts devaient être à l'ordre du jour du XIVième Congrès du P.C.T. de septembre 1968¹⁷.

Ce Programme d'action délimitait la stratégie politique de l'équipe Dubcek et n'était, en somme, que la formulation d'objectifs, d'orientations globales. Une série de décisions "tactiques" seront prises durant les mois suivants. Voici les plus importantes: l'on promulgue une loi accordant le droit de grève; l'on adopte le projet d'auto-gestion; l'Eglise Catholique est autorisée à reprendre certaines activités interdites jusque-là; une loi fut

est bien devenue une fédération (sur le plan étatique mais non sur le plan du parti), mais elle a épousé le modèle fédéral centraliste soviétique. Voir à ce sujet l'article de J. Lévesque, 1971: 195-212.

- 17- Le 10 août 1968, Rude Pravo publie le projet des nouveaux statuts du P.C.T. pour fins de discussion par les organes locaux et les organisations de base du parti en prévision du congrès extraordinaire de septembre. Le projet prévoyait, entre autre, l'élection à tous les organes du parti par vote secret, une limite de temps imposée à la détention d'un poste dirigeant, la garantie du droit des minorités au sein du parti, etc. Ces statuts mettaient évidemment au rancart le principe de la cooptation. Les statuts du parti sont présentés par De Sède (1968: 197-210).

passée pour la réhabilitation des condamnés politiques; le gouvernement approuve la suppression de la censure, etc. Dans l'ensemble, ces projets et ces décisions étaient révolutionnaires pour un pays socialiste et qui plus est, pour un pays aligné sur Moscou.

Cette débâcle entraînera une euphorie collective qui atteindra un sommet quand Ludvik Vaculik et un groupe d'intellectuels publièrent un "appel des progressistes radicaux" (appel de "2000 mots"¹⁸). Ce texte déplore entre autre que la démocratie reste sur place, constate le "grand mécontentement" d'une opinion consciente du fait que "des forces étrangères pourraient s'ingérer dans notre révolution" et assure même le gouvernement que les signataires se tiendront derrière lui "si besoin est les armes à la main tant qu'il fera ce pourquoi il est mandaté". Dubcek se devait de récuser ce plaidoyer, ce qu'il fit. Il se gardera cependant d'appliquer des sanctions contre ses auteurs. Les "2000 mots" devinrent la pièce maîtresse du dossier soviétique sur la Tchécoslovaquie dans leurs dénonciations de forces contre-révolutionnaires dans le pays.

3. Le Différend soviéto-tchécoslovaque

Voyons de plus près la nature de la situation tchécoslovaque telle qu'elle ressort d'une analyse des événements

18- Reproduits in extenso dans Salomon (1968: 339-347).

qui ont provoqué les nombreuses réactions soviétiques.

Comme dans l'étude du cas roumain, j'ai dressé un profil du cas tchécoslovaque (page suivante).

Le cas tchécoslovaque se distingue par sa très forte concentration des événements qui se sont déroulés sur une période relativement courte.

La lutte entre les minorités qui composent la Tchécoslovaquie est séculaire. Cependant, au début de l'année 1968, elle était particulièrement vive, surtout entre les Tchèques et les Slovaques, ces derniers aspirant à un fédéralisme plus équitable.¹⁹ Ce nationalisme à outrance des Slovaques était mal placé dans un système socialiste, d'autant plus que les revendications slovaques éveillaient des sentiments nationalistes non moins inquiétants dans les républiques voisines, notamment en Ukraine²⁰. Le nationalisme slovaque était bien connu des soviétiques et l'entrée

19- Cette lutte entre Tchèques et Slovaques est bien illustrée par la diatribe entre deux grands conservateurs, Novotny et Husak, le premier un Tchèque qui alimentait un sentiment anti-slovaque à peine voilé et le deuxième, un Slovaque résolument nationaliste. L'on trouvera un long extrait de la condamnation de Novotny par Husak lors du Plénum du 29 mai 1968 dans De Sède (1968: 190-193).

20- Skilling (inédit) dira que "...there was an important 'linkage' between the situation in the Ukraine and the developments in Czechoslovakia, especially in Slovakia, particularly in the Presov region with its Ukrainian (Ruthenian) population.

Tableau V

Profil du cas tchécoslovaque

Cat	Cote	événements	date	Cat	Cote	interventions	date
A1	1	lutttes de minorités	----				
A4	7	réduction des pouvoirs de la censure	6-3	A5	5	rencontre de Dresde	23-3
A4	7	droit d'association hors du P.C.	10-4				
A5	8	principes de séparation des pouvoirs énoncés	10-4	A4	4	non-invitation de la Tchécos.	8-5
				A5	5	Conférence de Moscou	8-5
				A5	5	réunion de Karlovy-Vary	22-5
A4	7	droit de grève accordé	1-6				
C3	9	projet d'auto-gestion adopté	1-6	A1	1	convocation de l'ambassadeur Koucky	11-6
				B2	4	Critique de Cisar	13-6
A5	8	décision de décentraliser prise	24-6				
A4	7	supression de la censure	26-6				
A2	2	refus de participer, conférence multilat.	14-7	A5	5	conférence de Varsovie	14-7
B1	7	critique du Pacte par Prchlik	15-7	A6	6	Ultimatum (lettre de Varsovie)	15-7
				A1	1	note diplomat.	22-7
				B2	4	critique Prchlik	24-7
				B2	4	critique Cisar	24-7
				A5	5	rencontre de Cierna-nad-Tisou	29-7
				A5	5	rencontre de Bratislava	3-8
				D2	10	invasion milit.	20-8

en masse des personnalités slovaques dans la haute direction du pays était évidemment de nature à les inquiéter d'autant plus qu'ils alliaient à ce nationalisme des tendances progressistes non plus rassurantes.

Un deuxième événement qui laissait présager le pire pour les Soviétiques fut sans aucun doute la décision du Comité central du 6 mars de réduire les pouvoirs de la censure politique²¹. Ceci était un affront direct au léninisme. Cette permissivité, de surcroît, réduisait considérablement les moyens de contrôle du P.C.T. sur la société, et partant, le contrôle de l'U.R.S.S. sur la Tchécoslovaquie.

L'U.R.S.S. réagira contre ces premières manifestations en convoquant à Dresde, le 23 mars, une conférence au sommet dans le but de "consolider le Pacte de Varsovie". Comme le dit si justement Golan (1971: 318), "the Dresden meeting was but the first formal attempt by the 'allies' to influence events in Czechoslovakia..." Dubcek en sera quitte pour réaffirmer sa loyauté au Pacte et pour réitérer sa conviction que les réformes de son pays ne porteraient pas préjudice à la construction du socialisme.

21- Il s'agissait ici d'une suppression de facto de la censure. Elle sera levée de jure le 26 juin 1968 par un vote écrasant de l'Assemblée nationale: 251 voix contre 20 et 17 abstentions

Peu de temps après la réunion de Dresde, la Tchécoslovaquie faisait un autre pas important dans son mouvement en publiant le Programme d'action. L'on y présentait, comme je l'ai souligné plus tôt, les grands objectifs qui guiderait l'action du parti dans ses politiques futures. Même s'il s'agissait de projets et non pas de réformes proprement dites, la menace que faisait peser ce programme sur Moscou était très vive car il fallait que l'abcès soit éliminé avant qu'il ne creva. Le programme reconnaissait le droit d'association hors du P.C.T. et encore ici, ce droit fut d'abord accordé de facto²². En même temps, le programme énonçait les principes de la séparation des pouvoirs, séparation qui laissait présager une grande diminution de la responsabilité du P.C.T. Le droit de grève que promettait le Programme fut accordé le 1er juin, à la même date que fut adopté le projet d'auto-gestion (qui n'était pas sans rappeler le "modèle" yougoslave tant critiqué par les Soviétiques). Dans l'intervalle, entre la publication du Programme et le 1er juin, l'U.R.S.S. aura recours à trois formes d'intervention: tout d'abord,

22- L'organisation en question devait au préalable se procurer un permis du ministère de l'intérieur. Le premier de ces groupes à obtenir droit de cité fut la Ligue Tchécoslovaque des droits de l'homme, le 18 juin 1968. A ce moment, le "droit" était surtout reconnu en principe qu'en pratique car avant le 18 juin, soixante-dix demandes de permis avaient été refusées. La loi garantissant la liberté d'association hors du P.C.T. ne devait être promulguée qu'à l'automne.

Moscou fait sentir son mécontentement à l'endroit de la Tchécoslovaquie en ne l'invitant pas à une réunion multilatérale tenue à Moscou le 8 mai (furent invités, les dirigeants des P.C. de la R.D.A., de la Pologne, de la Bulgarie, de la Hongrie et, bien sûr, de l'U.R.S.S.). La réunion elle-même constitue une intervention (selon ma définition du concept) car elle visait à discuter de la situation tchécoslovaque et à admonester la Tchécoslovaquie, ou du moins à la rasséréner. Deux semaines après la réunion de Moscou, les Soviétiques reviennent à la charge, cette fois-ci d'une façon bilatérale, en arrangeant une rencontre entre Kossyguine, Dubcek et Cernik à Karlovy-Vary. Le contenu précis des délibérations n'est pas connu, mais l'analyse attentive des comportements tant soviétiques que tchécoslovaques après la réunion laisse croire à une discussion assez tendue: "One may view the conservative tone of the end of May -- early June central committee plenum (...) in connection with the preceding pressures and direct intervention²³ of the Soviet Union (i.e. à Karlovy-Vary), as well as with the increased activity of conservatives within Czechoslovakia." (Golan: 1971: 319-320).

En Tchécoslovaquie, le ton semble avoir repris de plus belle car l'U.R.S.S. interviendra encore à deux reprises en juin: M. Koucky, ambassadeur de Tchécoslovaquie à Moscou,

23- C'est l'auteur de la thèse qui souligne.

est convoqué pour une protestation contre le manque de censure dans la presse tchécoslovaque et plus spécialement contre des propos anti-soviétiques tenus dans un journal pragois. Le surlendemain, les Soviétiques s'attaquent à la personne de Cisar (secrétaire du C.C.)²⁴. Ce sera en fait la première attaque personnelle contre un officiel tchécoslovaque. Ceci impliquait que Moscou ne voyait pas simplement une situation créée par des forces contre-révolutionnaires et impérialistes venues du dehors qui échappaient au contrôle du P.C.T. comme elle l'avait affirmé jusque-là, mais que la situation était également causée par l'équipe dirigeante. Il s'agit ici plus qu'une nuance car l'acte d'accusation n'est plus fait en termes d'omission mais de "commission".

Une ordonnance du 24 juin 1968 crée un "Conseil National Tchèque Provisoire" (la contrepartie du C.N.S.) qui sera confié à la direction de Cisar (que Moscou vient tout juste de critiquer âprement!). Cette loi signifiait en fait que les dirigeants tchécoslovaques donnaient le feu vert à la fédéralisation symétrique du pays. Etant donnée la nature de cette fédéralisation (très forte décentralisation²⁵), j'ai résolu d'inclure cet événement dans la catégorie A5 (aliénation du pouvoir) plutôt que dans la catégorie A1 (problème de nationalité). Je suis appuyé en cela par

24- La Pravda reviendra à la charge contre Cisar le 24 juillet.

25- Voir la note 16, page 99.

Skilling et Selucky qui voient, je le rappelle, dans le modèle fédéral proposé, une source majeure d'inquiétudes pour les Soviétiques à cause de la dilution des pouvoirs de l'organe fédéral. La catégorie A5 correspond à une menace de cote supérieure (cote 8).

A peine deux jours plus tard, un autre événement majeur a lieu. Le gouvernement d'un pays socialiste et totalitaire approuve, par une majorité écrasante, une loi qui supprime, à toutes fins pratiques, la censure politique (sauf pour les publications classifiées comme "secret d'Etat"). Cette mesure n'était évidemment pas prise par Moscou d'autant plus que le lendemain matin, à la faveur de la nouvelle loi, Vaculik, endossé par une centaine de personnalités de tous les secteurs de la vie tchécoslovaque, publia les fameux "2000 mots". D'ailleurs, Moscou ne manquera pas d'attaquer vertement les dirigeants tchécoslovaques pour avoir permis, par cette loi, la publication du manifeste:

"Les forces de la réaction, utilisant l'affaiblissement de la direction du parti et se servant avec démagogie du principe de "démocratisation", ont lancé une attaque contre le parti communiste tchécoslovaque et contre ses cadres légitimes, avec le projet bien défini de liquider le rôle dirigeant du parti (...). Les forces de la réaction ont acquis (...) la possibilité de publier leur plate-forme politique dans le document intitulé "les 2000 mots", qui constitue une opposition ouverte au parti communiste.

(L'Ultimatum de Varsovie)²⁶

26- La "Lettre des cinq de Varsovie" du 15 juillet (que j'appellerai désormais l'Ultimatum de Varsovie) est

L'U.R.S.S. rétorqua à la situation en convoquant une conférence au sommet à Varsovie (14 juillet). Moscou fut d'autant plus irritée que les Tchécoslovaques refusèrent l'invitation soviétique d'y participer (Prague craignait bien sûr de faire figure d'accusé et refusa de participer à la conférence en suggérant plutôt aux Soviétiques de préparer une réunion bilatérale en territoire tchécoslovaque).

Entre le 5 janvier (date de l'accession de Dubcek) et le 20 août (date de l'invasion), la réaction soviétique atteindra son sommet au terme de la Conférence de Varsovie par l'adresse d'un ultimatum que le C.C. du P.C.U.S. endossa officiellement le 18 juillet. Les rédacteurs du texte assurent Prague qu'ils ne veulent pas se mêler des affaires internes d'un pays tiers (notamment les réhabilitations, la fédéralisation et les réformes économiques), mais affirment-ils, "nous ne pouvons accepter que des forces étrangères conduisent la Tchécoslovaquie hors des voies du socialisme". Ils se livrent à une critique en règle de la politique appliquée à Prague depuis le début de l'année et, en particulier, il exigent de Dubcek qu'il remette à la raison les éléments "contre-révolutionnaires", qui, selon eux, se sont emparés de la presse et de la radio.

reproduit in extenso dans De Sède (1968: 260-265) de même que la réponse de Prague, De Sède (1968: 355-368).

Loin de s'assagir, les tchécoslovaques reviennent à la charge et, dans leur réponse aux "cinq", soutiennent que le P.C.T. a les choses bien en main et refusent, l'une après l'autre, les allégations contenues dans l'ultimatum. Ils rétorquent en fait que ce sont les partisans de Novotny qui menacent le socialisme dans le pays.

Il se produisit, le 15 juillet, un autre événement majeur quand le Général Prchlik, chef de la section militaire du CC. du P.C.T. provoque un scandale en critiquant à la fois le principe de la conférence de Varsovie et le Pacte de Varsovie lui-même, et plus directement encore, le rôle joué par les Soviétiques dans le Pacte.²⁷

27- Voici un extrait de la déclaration de Prchlik qu'il vaut la peine de citer ici:

"La convocation de la conférence de Varsovie est un acte regrettable d'autant plus que les participants à cette conférence savaient que le gouvernement et le parti tchécoslovaque avaient refusé d'y participer tout en se déclarant prêts à engager des conversations bilatérales. Nous demandons une révision du Pacte de Varsovie et une révision des rapports intérieurs permettant une part plus active de chacun des membres. Avant tout doit être augmenté le rôle du conseil politique qui devrait devenir un organisme permanent pour que les aspects militaires ne prévalent pas sur les aspects politiques. Un statut doit être d'autre part adopté garantissant les droits égaux des membres de la coalition. Il faut enfin créer des garanties contre toutes formations de blocs qui pourraient conduire à une violation des principes fondamentaux de la non-immixtion et de la souveraineté de chaque Etat membre."

(Cité par De Sède)

La déclaration de Prchlik sera le dernier événement répertorié dans ma liste des menaces perturbatrices. Il y eut d'autres événements plus ou moins importants qui contribuèrent probablement à augmenter les suspicions soviétiques vance au cas tchécoslovaque. Par exemple, l'on découvrit une cache d'armes (apparemment de fabrication occidentale) près de la frontière ouest-allemande, ce qui permettait de conférer à la situation tchécoslovaque une dimension sécuritaire (dimension fort utile pour justifier éventuellement une intervention militaire directe). Par ailleurs, comme ce fut le cas en Roumanie, Prague accueillit des visiteurs controversés dans le monde communiste: ce fut d'abord l'entrée triomphale de Tito à Prague le 9 août puis celle de Ceausescu le 15 août (Moscou y voyait le spectre d'une nouvelle "petite entente"²⁸). Il y eut des tentatives de rapprochement avec la R.F.A. (Le Professeur Selucky lui-même fut critiqué personnellement sous ce chef d'accusation par la Pravda du 20 juillet 1968²⁹.) Par exemple, à peine 10 jours après l'intronisation de Dubcek en janvier, Bonn installa une

28- De fait, Selucky, en interview, m'a confié que la Tchécoslovaquie songeait à se tourner davantage vers la Roumanie et la Yougoslavie à cause de leurs conceptions des relations économiques internationales plus proches de celles de la Tchécoslovaquie.

29- Tous les articles de la Pravda, concernant la Tchécoslovaquie sont répertoriés, pour la période qui nous concerne, en annexe de la présente thèse. L'article qui s'attaque personnellement à Selucky s'intitule "F.R.G. Interference in Czechoslovak Affairs," (article numéro 51 dans ma liste).

mission commerciale à Prague. Plus tard, la Tchécoslovaquie fit des demandes d'aide économiques à différentes banques occidentales, surtout en R.F.A. (ceci n'était pas sans éveiller les vieilles hantises soviétiques face au Plan Marshall). Bref, les relations entre la R.F.A. et la Tchécoslovaquie s'étaient tellement améliorées qu'un communiste tchécoslovaque de vieille date dit qu'il s'attendait de voir un ambassadeur à Bonn en deçà d'une année (cité par Golan, 1971: 315). Au comble de l'audace, Prague avait érigé, le 13 juillet 1968, un monument à Imre Nagy, exécuté 10 ans plus tôt.

Après la critique amère du Pacte de Varsovie par Prchlik, l'on assista à une longue suite, à une escalade d'interventions soviétiques: il y eut tout d'abord une note diplomatique (22 juillet) par laquelle les Soviétiques faisaient part de leur inquiétude provoquée par la découverte du dépôt d'armes. Ce texte demandait à nouveau le contrôle de la presse, ainsi que l'installation de troupes alliées en Tchécoslovaquie près de la frontière avec la R.F.A.³⁰ Il y eut ensuite, le 24 juillet, une critique violente contre Prchlik, celui qui avait osé suggérer une révision

30- La Tchécoslovaquie n'avait pas de troupes étrangères stationnées sur son territoire excepté lors des manoeuvres conjointes; après l'intervention militaire directe d'août 1968, la Tchécoslovaquie comptera, en permanence, 5 divisions soviétiques sur son sol. Voir Staar (1970) à ce sujet.

du Pacte de Varsovie. La critique soviétique fut si violente que, par mesure de prudence et afin de ne pas envenimer la situation, les dirigeants tchèques défirent Prchlik de sa position. Le même jour, Moscou s'en prenait à Cisar, celui qui fut au centre d'une polémique en juin. L'on reprochait à Cisar, l'idéologue du P.C.T., surtout ses conceptions "révisionnistes" de la "démocratie sociale".

Ce fut par la suite deux réunions au sommet, coup sur coup, l'une bilatérale à Cierna-nad-Tisou, et l'autre multilatérale à Bratislava le surlendemain (3 août), les deux étant un effort ultime pour amener la Tchécoslovaquie à entendre raison par des moyens non violents. Ce sera peine perdue. Le 19 août, Brejnev envoya une lettre au P.C.T. dans laquelle il réitéra ses plaintes et reprocha aux dirigeants tchécoslovaques de n'avoir pas tenu compte de ses objurgations de Cierna-nad-Tisou et Bratislava.

Cette longue série d'interventions soviétiques ayant été infructueuse, l'U.R.S.S. a eu recours à un moyen extrême: elle envahit le territoire tchécoslovaque le 20 août 1968.

La situation tchécoslovaque est définitivement de classe supérieure. J'ai identifié deux événements de catégorie supérieure (C3 et A5) de même que 4 événements de catégorie intermédiaire (3 événements de catégorie A4

et 1 de catégorie B1) et enfin, 2 événements de classe inférieure (catégorie A1 et A2). L'on doit retenir "9" comme cote de base car l'événement coté le plus haut (C3) porte effectivement la cote 9. Cette cote 9 est renforcée par la présence d'une grande quantité d'événements additionnels.

De plus, la Tchécoslovaquie est un pays de toute première importance pour le système (voir le tableau II): que ce soit pour des considérations géopolitiques (la Tchécoslovaquie est au coeur de l'Europe, elle touche aux deux Allemagne(s) et à l'U.R.S.S., elle sépare le bloc soviétique en deux, etc.), ou pour des raisons économiques (elle se classe bonne deuxième parmi les démocraties populaires quant à son importance économique), ou enfin pour des considérations militaires (elle se classe quatrième mais elle occupe une position stratégique avantageuse).

Tenant compte de cet ensemble de variables intervenantes et de la quantité d'événements déstabilisants relevés, je crois que la situation tchécoslovaque mérite une cote de 9 et même de 10: elle est, à tout événement, définitivement de classe supérieure.

Je confronterai maintenant les données relevées aux hypothèses afférentes au cas tchécoslovaque. Il s'agit des hypothèses H-1 à H-5 inclusivement (voir pages 12, 30 et 32 pour les hypothèses correspondantes).

L'hypothèse H-1 se confirme tout à fait dans le cas tchécoslovaque. A chacun des événements ou des groupes d'événements déstabilisants a correspondu une intervention ou un groupe d'interventions soviétiques pour rétablir l'équilibre. Le tableau V (profil du cas tchécoslovaque), page 103, montre en effet très clairement ce mécanisme d'"action-réaction".

Comme dans le cas roumain, H-2 et ses composés H-2.1 et H-2.2 sont confirmés par l'analyse, car, effectivement, les classes d'interventions n'ont jamais été supérieures à la classe de la situation et ce, à n'importe quel moment du "Printemps de Prague". La première intervention (cote 5) est venue en réaction contre une situation de cote 7; le deuxième groupe d'interventions (cote 4, 5 et 5) est venu après que j'aie eu enregistré des événements de catégorie A1, A4, A4 et A5 (équivalent à une situation de classe 8) et ainsi de suite. L'on peut donc affirmer, avec plus de certitude, que les fins seront proportionnées aux moyens; en d'autres mots, l'U.R.S.S. n'emploiera pas une intervention de classe supérieure à la classe de la situation.

L'hypothèse H-3 est également confirmée car, effectivement, il y a escalade dans les moyens d'intervention. L'intervention qui n'a pas atteint son objectif, entraîna des interventions plus nombreuses sinon généralement plus importantes. L'escalade dans les moyens d'interventions se remarque surtout au niveau des sous-groupes d'interventions

qui correspondent à des sous-périodes. Ainsi, la première intervention suivait la période s'étendant jusqu'au 6 mars. Le deuxième groupe d'interventions (du 8 au 22 mai) suivait le groupe d'événements d'avril. L'on remarque une première progression: une intervention de cote 4, puis deux de cote 5. Dans le troisième groupe d'interventions (du 11 au 13 juin) qui suivait les événements du début juin, la progression ou l'escalade est de 1 à 4. Dans la quatrième période, l'escalade est de 5 à 6. Enfin, dans la dernière période (22 juillet au 20 août), l'escalade est de 1, 4, 4, 5, 5, et 10. Donc, à chacune des périodes dans l'évolution de la situation, l'U.R.S.S. est intervenue progressivement. Dans la dernière période plus que dans les autres, il y a non seulement progression au niveau de la cote mais également progression dans le nombre d'interventions. Ceci est une constatation intéressante car je peux maintenant affirmer avec plus d'assurance qu'une intervention militaire directe de l'U.R.S.S. n'est pas un acte isolé qui marque un point déterminé dans le temps. Une intervention militaire directe est un aboutissement, un pis-aller, un moyen extrême auquel l'U.R.S.S. aura recours après avoir épuisé nombre d'autres moyens infructueux.

H-4 trouve confirmation dans le cas tchécoslovaque. La situation tchécoslovaque avait un contenu idéologique à très forte teneur. En effet, les événements relevés qui étaient cotés les plus hauts avaient des connotations

idéologiques importantes. La plupart des événements de catégorie A ont un contenu idéologique plus ou moins grand. Les principaux sont A4, cote 7 (dont j'ai relevé trois exemples) et A5, cote 8 (un exemple). Par ailleurs, la catégorie C3 a également un net contenu idéologique (du moins dans l'idéologie officielle proclamée par l'Union soviétique) car la décentralisation économique remet en cause les dogmes du rôle dirigeant du parti communiste et du centralisme démocratique. J'ai relevé un exemple de la catégorie C3 (cote 9). De surcroît, j'ai relevé un événement à contenu sécuritaire, soit la catégorie B1 (cote 7). Je crois donc que l'hypothèse H-4, qui suppose qu'une intervention militaire directe de l'U.R.S.S. en Europe de l'est doit s'appuyer sur des motifs idéologiques et/ou sécuritaires de classe supérieure, se confirme, du moins dans l'étude du cas tchécoslovaque.

A première vue, l'hypothèse H-5 est confirmée. Cependant, je veux différer quelque peu ma conclusion car, jusqu'ici, je n'ai pas procédé à une analyse des perceptions soviétiques et je me trouve donc devant l'impossibilité d'affirmer à coup sûr que "l'intervention militaire directe de 1968 en Tchécoslovaquie est associée à la perception de menaces de nature idéologique et/ou sécuritaire de cote supérieure" (C5). Je serai en mesure de tester plus adéquatement cette hypothèse à partir de l'analyse de contenu qui fait l'objet de la dernière partie du présent chapitre.

4. Une perspective décisionnelle

Afin de donner plus de poids à mon analyse du cas tchécoslovaque, j'ai résolu de procéder à une analyse de contenu de la Pravda. Ceci permettra de raffermir les conclusions auxquelles je suis arrivé dans la troisième partie de ce chapitre. La situation que j'ai décrite d'une perspective systémique jusqu'ici (c'est-à-dire en termes d'événements perturbateurs du système et d'importance systémique des unités du bloc) sera maintenant définie en termes de perceptions de menaces (grandes ou faibles) chez l'élite dirigeante soviétique (telles qu'elles transparaissent dans la Pravda, organe officiel du P.C.U.S.).

Il ne s'agit pas ici d'une analyse de contenu fort sophistiquée (analyse par association, analyse sémantique, etc.) mais une simple identification de thèmes clés³¹ qui m'ont permis de retracer la nature des menaces perçues et l'évolution des perceptions soviétiques de la situation. Je dois dire cependant que mon analyse des perceptions soviétiques perd quelque peu de son autorité car les articles

31- L'on trouvera en appendice la description complète de la procédure adoptée pour l'analyse, les catégories et les indicateurs retenus de même que la grille d'analyse comportant tous les titres des articles analysés, leurs auteurs, la nature de l'article (favorable, défavorable ou neutre) et la distribution des commentaires défavorables relevés.

traduits par le Current Digest of Soviet Press sont quelque fois condensés. J'ajoute au demeurant que la plupart des articles importants (i.e. ceux qui prennent un ton nettement défavorable face au mouvement tchécoslovaque) sont traduits intégralement. L'autre limitation qui survient ordinairement du fait que les sources sont des traductions (ma connaissance du russe étant encore insuffisante) ne joue pas tellement ici car je ne procède pas à une analyse détaillée et sémantique des textes soviétiques. J'essaie simplement, encore une fois, de retrouver des grands thèmes qui ont fait les manchettes de la Pravda. Je soulève enfin une dernière limitation (qui est commune à toute analyse de contenu de la presse): l'élite dirigeante soviétique ne traduit pas toujours ses opinions dans la presse. Pearson (1973: 26) souligne en effet, par exemple, que "economic protective interventions are perhaps the most difficult to clearly identify, since interveners are sensitive to charges of imperialism and exploitation and may cover up economic motives (...) with talk of regional power balance, 'stability', or social protection." Cependant, une analyse des journaux soviétiques permet tout de même de tracer un profil suffisamment précis qui puisse nous montrer l'évolution des perceptions de menaces chez les dirigeants soviétiques face à la situation tchécoslovaque. C'est donc conscient de toutes ces limitations que j'entreprends

l'interprétation des résultats.³²

L'analyse de contenu a porté sur 78 articles³³, soit l'univers des articles traitant de la Tchécoslovaquie parus entre le 6 janvier et le 19 août 1968. J'ai distribué sur deux tableaux l'ensemble des données utiles à mon analyse. Le premier tableau (tableau VI), qui est une distribution par semaine des attitudes relevées, permettra de mesurer l'évolution de la situation tchécoslovaque telle qu'elle fut perçue par les dirigeants soviétiques, d'en situer les points névralgiques et aussi d'observer le niveau d'attention (traduit par le nombre d'articles) accordé à la Tchécoslovaquie à différentes périodes. Le deuxième tableau (tableau VII), qui est une distribution analytique des attitudes défavorables, permettra d'identifier la nature des menaces perçues et l'importance que l'U.R.S.S. leur attribue.

L'on constate tout d'abord (tableau VI) que les premières critiques manifestées publiquement par les dirigeants soviétiques remontent à la 19ième semaine (entre le

32- J'ai consulté Holsti (1969) comme source générale de référence pour les techniques d'analyse de contenu appliquées aux sciences sociales et aux humanités

33- La liste des articles reproduite en annexe comporte 79 articles. Cependant, après contre-vérification, j'ai dû éliminer l'article numéro 13 qui n'a pas paru dans la Pravda mais dans les Izvestia.

[illegible]

TABLEAU VII

Distribution analytique des attitudes défavorables

No art	Date		Rôle dirigeant du P.C.T. Internationalisme communiste Blame C.C. ou gouvernement Censure Droit de grève Sécurité Problème de nationalité Réhabilitation/purges Economie Rôle dirigeant de l'U.R.S.S.									
	j	m	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10
20	8	5										
30	8	6	X							X		X
31	11	6				X						
39	11	7	X	X		X						X
40	15	7		X		X						
41	15	7										
42	15	7										
45	18	7										
46	18	7	X	X	X	X	X	X				
48	19	7					X					
49	19	7		X								
51	20	7		X						X		
52	22	7		X								
53	22	7	X	X	X	X						X

No art	Date		Rôle dirigeant du P.C.T. Internationalisme communiste Blame C.C. ou gouvernement Censure Droit de grève Sécurité Problème de nationalité Réhabilitation/purges Economie Rôle dirigeant de l'U.R.S.S.									
	j	m	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10
55	24	7			X							
56	26	7	X			X						
57	27	7				X						
58	28	7				X						
60	29	7									X	
61	29	7		X								
63	30	7										
67	4	8	X					X				
69	5	8										
70	7	8										
75	16	8		X		X		X				
78	18	8		X		X						
79	19	8			X	X						

5 et le 11 mai), ce qui est relativement tard. Cependant, ceci ne signifie pas nécessairement que l'élite soviétique n'éprouvait pas d'inquiétudes avant cette date. Il est intéressant de noter qu'après deux articles consacrés à la Tchécoslovaquie au début de 1968, l'un annonçant la mutation de Novotny et l'autre l'accession de Dubcek et son éloge, il y eut un silence de 6 semaines. L'attention soviétique commença à se reporter sur la Tchécoslovaquie à la fin de février et, à partir de cette période, elle fut soutenue quasiment jusqu'à la toute fin du "Printemps". L'on peut donc faire remonter à la fin de février le début des inquiétudes soviétiques face au cas tchécoslovaque, même si, au fond, le contenu des articles dans les premiers mois avait un ton généralement favorable ou amical. Si le nombre d'articles consacrés aux événements internes d'un pays témoigne, jusqu'à un certain point, d'une préoccupation ou d'une inquiétude, l'on note une intensification progressive de l'inquiétude qui atteindra son apogée à la 29ième semaine qui a compté jusqu'à 12 articles consacrés à la Tchécoslovaquie par la Pravda (soit la semaine où fut publié l'ultimatum de Varsovie). Les semaines subséquentes jusqu'à la veille de l'invasion ont vu, elles aussi, un grand nombre d'articles consacrés à la Tchécoslovaquie par la Pravda. Généralement, donc, après une première période quelque peu fébrile, l'attention soviétique (que j'interprète comme un signe d'inquiétude) à l'endroit de la

Tchécoslovaquie a progressé de pair avec la situation telle qu'elle a été perçue.

Si l'on compare la courbe des attitudes défavorables (tableau VI) au profil du cas tchécoslovaque (tableau V), l'on remarque qu'il y a une correspondance frappante entre les perceptions défavorables relevées dans la presse et les événements et interventions identifiés plus tôt³⁴: le premier article défavorable identifié (19ième semaine) correspond à la période de la conférence de Moscou et de la non-invitation de la Tchécoslovaquie; l'article défavorable de la 23ième semaine suivait de peu la décision tchécoslovaque d'accorder le droit de grève et l'adoption du projet d'auto-gestion; l'article défavorable de la 24ième semaine coïncide avec la convocation de l'ambassadeur Koucky et avec la critique de Cisar par Moscou. Les décisions tchécoslovaques de décentraliser le pouvoir (par la fédéralisation) et d'abolir la censure de même que leur refus de participer à la conférence de Varsovie ont par ailleurs immédiatement été suivis par l'article défavorable de la 28ième semaine. Comme nous l'avons souligné plus tôt les 8 articles défavorables parus durant la 29ième semaine étaient concurrents à

34- Ces événements, comme dans le cas roumain, ont été principalement relevés dans des traités d'histoire: e.g., Fejtő (1969), Golan (1971 et 1973), Skilling (inédit), ou des articles à caractère historique: Schwartz (1969), Lowenthal (1968) et bien d'autres.

la conférence de Varsovie et à l'ultimatum adressé à l'issue de cette rencontre (cet ultimatum fut l'intervention la plus importante relevée -- cote 6 -- avant l'invasion et coïncidait à la période où j'ai relevé le plus d'articles défavorables), de même qu'avec la critique du Pacte de Varsovie par Prchlik. Les articles de la trentième semaine furent publiés en même temps que Moscou critiqua Prchlik et Cisar et en même temps qu'il envoya une note diplomatique à Prague. Les critiques exprimées dans la Pravda de la 31ième semaine coïncident, eux, avec la rencontre au sommet de Cierna-nad-Tisou tandis que les articles défavorables de la 32ième semaine survinrent au moment de la réunion multilatérale de Bratislava. Enfin, les articles défavorables de la 33ième semaine parurent durant la période immédiatement avant l'invasion militaire.

La conclusion qui se dégage de cette comparaison des deux tableaux est que les deux méthodes employées aboutissent sensiblement aux mêmes résultats: mon analyse "systémique" se trouve en effet confirmée, sous beaucoup de rapports, par mon analyse de contenu. Ainsi donc, les conclusions auxquelles je suis parvenu dans la troisième partie du présent chapitre se trouvent renforcées par une analyse de sources premières.

A l'aide du tableau VII, nous tenterons maintenant de tester la dernière hypothèse encore ouverte à contestation dans la présente thèse, à savoir que "l'intervention

militaire directe de 1968 en Tchécoslovaquie est associée à la perception de menaces de nature idéologique et/ou sécuritaire de cotes supérieures." (H-5).

Des 10 thèmes recherchés dans la Pravda, les cinq premiers sont de nature idéologique, le sixième a trait la sécurité, les septième, huitième et neuvième ont un caractère "national"³⁵. Le dernier thème est une catégorie à part car j'ai relevé toute mention (favorable ou non) au rôle dirigeant de l'U.R.S.S. simplement pour évaluer dans quelle mesure l'Union soviétique insiste encore pour s'imposer comme le "modèle" à suivre. Les trois références que cette catégorie a reçues indiquent bien, de fait, qu'elle n'avait pas, en 1968, renoncé à ce rôle dirigeant.

Sommaire du tableau VII

<u>Thèmes idéologiques</u>	<u>n. références</u>
C1	6
C2	10
C3	4
C4	11
C5	1
<u>Thème sécuritaire</u>	<u>n. références</u>
C6	4
<u>Thèmes "nationaux"</u>	<u>n. références</u>
C7	0
C8	1
C9	2

35- L'U.R.S.S. elle-même reconnaît le caractère essentiellement national de ces trois catégories comme en fait foi cet extrait de l'ultimatum de Varsovie: "Nou ne nous présentons pas en tant que représentants du passé, désireux de vous empêcher de corriger les erreurs et les insuffisances -- y compris la violation de la légalité

L'hypothèse H-5 semble se confirmer car les thèmes qui ont défrayé le plus les manchettes de la Pravda sont nettement de nature idéologique. La catégorie 4 (la suppression de la censure) a semblé l'événement qui a le plus inquiété Moscou. Le thème le plus souvent évoqué après C4 a été celui du dommage causé à l'internationalisme prolétarien (C2) par la situation tchécoslovaque. Là aussi le contenu idéologique est évident. Comme l'on devait s'y attendre, la catégorie 1 (rôle dirigeant du P.C.T., centralisme démocratique, etc.) a obtenu une assez haute fréquence relative (i.e., par rapport aux autres catégories) et elle a aussi, comme je l'ai largement expliqué dans les pages précédentes, de fortes implications idéologiques. Il n'y a cependant que 4 références à la catégorie C3 (blâme du C.C. ou du gouvernement) mais ceci peut s'expliquer par le fait que l'U.R.S.S. voulait le plus possible éviter de croiser le fer avec l'équipe dirigeante et "légale" de la Tchécoslovaquie pour se ménager de bonnes relations dans l'espoir de corriger la situation par la

socialiste (il faut entendre ici la réhabilitation des victimes des purges. G. S.). Nous n'intervenons pas dans les méthodes de planification et de gestion de l'économie tchécoslovaque, dans votre activité dirigée en vue d'améliorer les structures de l'économie et de développer la démocratie socialiste. Nous saluerons la régularisation (i.e. la fédéralisation, G. S.) des relations entre Tchèques et Slovaques, sur la base des principes de coopération fraternelle dans le cadre de la République socialiste de Tchécoslovaquie.

persuasion, d'où la grande fréquence des réunions au sommet. En fait, l'U.R.S.S. a surtout tenté de faire porter le blâme non sur l'équipe dirigeante mais sur les "forces réactionnaires", "contre-révolutionnaires", sur les éléments "anti-révolutionnaires" et "impérialistes" venues du dehors.

La catégorie C5 (droit de grève) est le thème qui a reçu la plus basse fréquence (1 seule mention). Ceci est quelque peu étonnant à première vue, mais cette catégorie appartient à une "zone grise" où les fondements idéologiques peuvent être contestés (droit indélébile du Prolétariat); les soviétiques préféraient sans doute éviter toute polémique politico-idéologique sur ce terrain.

Le thème sécuritaire a obtenu une fréquence moyenne et cette fréquence suggère que l'U.R.S.S. ne percevait pas un danger militaire très important de la part de la Tchécoslovaquie. En fait, même si Prchlik avait suggéré une révision du Pacte de Varsovie, Prchlik lui-même et les autres dirigeants n'avaient jamais envisagé un retrait total du Pacte (comme ce fut le cas en Hongrie en 1956). La Doctrine Brejnev, il est vrai, fait grand état de la sécurité comme justification de l'intervention mais n'oublions pas qu'elle fut proclamée après l'invasion et servait donc plutôt de légitimation: cette justification "sécuritaire" est importante (notamment aux yeux de l'ONU)

pour conférer un caractère "défensif" à une "agression".³⁶

Les trois dernières catégories (C7, C8 et C9), comme l'on peut en juger par leur faible fréquence, sont peu importantes dans l'échelle des priorités soviétiques. Il est vrai que l'on doit interpréter cette paucité avec réserve car les Soviétiques refusaient sans doute d'en faire état par principe puisqu'ils reconnaissent le caractère essentiellement national de ces trois catégories.

Nonobstant cette réserve, il ressort de l'analyse de contenu que le facteur idéologique a dominé les autres et qu'il constitue le principal grief adressé à la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique de janvier à août 1968. H-5 se trouve ainsi largement confirmée. Ce résultat est conforme aux conclusions d'une étude sérieuse du Professeur F. Pearson (1973) qui a porté sur près de 300 cas d'études d'interventions militaires directes entre 1948 et 1967. Voici la conclusion de Pearson (1973: 30): "It is clear that major powers have tended to indulge in ideological, power balance, economic and diplomatic-military protective interventions" (en ordre décroissant).

36- Il est intéressant de noter également que "in certain U.S. and U.S.S.R. interventions, faction 'calling for intervention' have been created where none existed so that intervention in pursuit of major power interests could be legitimized." (Pearson, 1973: 18).

CONCLUSION ET SYNOPSIS

CONCLUSION

En conclusion, je tenterai un rapprochement entre les deux situations à l'étude afin de raffermir les résultats des analyses respectives et afin d'établir le seuil entre ces deux types de situations.

Le caractère distinctif principal des deux situations à l'étude fut sans aucun doute l'absence totale de réformes internes "libéralisatrices" en Roumanie comparée au très haut niveau de réformes en Tchécoslovaquie. En effet, la situation roumaine n'a pas été constituée de réformes mais de prises d'attitudes à l'endroit du bloc et de l'U.R.S.S. et de politiques autonomistes.

En fait, l'on peut attribuer à la Roumanie un certain conformisme stalinien: l'attitude réfractaire de la Roumanie fut de persister dans un modèle économique staliniste plutôt que d'accepter une nouvelle division internationale socialiste du travail qui lui était défavorable alors que la plupart des autres unités du système souhaitaient cette spécialisation. Ce faisant, la Roumanie ne contredisait pas de dogmes idéologiques vitaux (sinon celui du rôle dirigeant de l'U.R.S.S., rôle qui est largement contesté). Sur le plan national, le régime était très austère et laissait, comme nous l'avons vu, très peu de place aux réformes quelles qu'elles fussent. Socialiste, le pays l'était sûrement; marxiste-léniniste encore plus. Jamais les Roumains

n'ont-ils mis en question le rôle dirigeant du P.C. et le centralisme démocratique; jamais n'ont-ils accordé la liberté d'expression, le droit de grève et le droit d'association; jamais l'opposition n'a été tolérée. Sur quoi donc une intervention militaire pouvait-elle s'appuyer ?

Une intervention militaire de l'U.R.S.S. dans un pays aussi "orthodoxe", aussi conservateur que la Roumanie n'aurait pas pu se justifier et aurait fait ressembler un tel geste à une autre manifestation de l'impérialisme russe (que Marx lui-même avait dénoncé) et non pas à une "aide à un pays frère". La logique de la "Doctrin Brejnev" n'aurait pas pu s'appliquer à une situation semblable. Je crois donc que la Roumanie ne rassemblait pas les exigences "idéologiques" nécessaires pour provoquer une intervention militaire directe de la part de l'U.R.S.S. et ses "alliés".

Face au bloc, le leitmotiv de la Roumanie était "unité dans la diversité" ce qui, du point de vue roumain, entraînait sous le parapluie léniniste. L'autonomie en politique étrangère était-elle de fait incompatible avec la règle marxiste-léniniste ? A cela, la Roumanie objectait que l'U.R.S.S. avait des relations économiques avec des pays occidentaux (dont l'Italie, la France et même les Etats-Unis). Il en allait de même des autres pays du bloc. L'U.R.S.S. ne pouvait pas non plus reprocher idéologiquement à la Roumanie de ne pas marcher dans les traces du bloc car c'eût été lui nier les principes d'auto-détermination que

les pays socialistes reconnaissent pour les questions "nationales". D'ailleurs, le conflit Israëlo-Arabe était difficilement interprétable en termes de luttes de classes ou de luttes anti-impérialistes et la reconnaissance de la R.F.A. par Bucarest, même si elle obviait à une ordonnance soviétique, était également difficilement répréhensible d'un point de vue idéologique car l'U.R.S.S. avait ouvert des relations avec Bonn dès 1955. Une intervention militaire directe sur la base de l'infidélité roumaine en politique étrangère ne pouvait avoir de couleur idéologique et, par conséquent, une telle intervention n'aurait pu s'appuyer que sur des intérêts pragmatiques.

Par ailleurs, la "désolidarisation" de la Roumanie sur le plan militaire pouvait-elle justifier une mise en tutelle pour cause de sécurité? La Hongrie, en 1956, avait proclamé son retrait net du Pacte de Varsovie, non pas la Roumanie¹. De plus, du point de vue stratégique (militaire) la Roumanie n'occupe pas une position clé dans le système et a donc une importance secondaire si on la compare à la Tchécoslovaquie, par exemple, qui a pignon sur rue avec les deux Allemagnes et qui est en plein coeur de l'Europe. Il eut été difficile de faire accepter que la Roumanie représentait une menace sécuritaire pour le système comme l'U.R.S.S. l'avait soutenu dans le cas de la Tchécoslovaquie.

1- La Roumanie, je le rappelle, avait proposé la dissolution du Pacte, mais elle avait bien précisé qu'elle adhérerait à l'organisation tant qu'elle existerait.

Voici, en fait, la justification de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, pour raisons de sécurité, telle que la Doctrine Brejnev l'a présentée:

"Such self-determination as a result of which NATO troops would have been able to come up to the Soviet border, while the community of European socialist countries would have been split, in effect encroaches upon the vital interests of the peoples of these countries and conflicts, as the very root of it, with the right of these people to socialist self-determination." (2)

La Doctrine Brejnev ne pouvait donc pas, dans ces termes, s'appliquer à la Roumanie.

Enfin, sur le plan économique, la Roumanie est un pays pauvre et elle est relativement "parasitaire", à plusieurs égards, de l'U.R.S.S. Son glissement éventuel n'aurait pas été une brèche vitale pour le bloc. En fait, l'on peut douter de son désir de se détacher définitivement de Moscou. Seul un pays très pauvre, qui a peu à perdre, comme l'Albanie ou possiblement la Bulgarie, pourrait se permettre le luxe de toute désaffiliation. Les relations économiques entre la Roumanie et l'U.R.S.S. sont assez importantes et l'Union soviétique est à la fois, et de loin, le principal fournisseur et client de la Roumanie. L'on peut donc croire que dans la mesure où l'on n'exigera pas de la Roumanie qu'elle s'intègre, celle-ci demeurera un membre du bloc du point de vue économique. Son économie socialiste est essentiellement est-européenne.

La situation tchécoslovaque avait un contenu éminemment plus idéologique que la situation roumaine. En outre, les politiques roumaines ne se sont pas faites dans la rue, avec la "complicité" et la spontanéité populaire comme ce fut le cas en Tchécoslovaquie. Si l'on considère enfin que la Tchécoslovaquie était en train de construire un modèle de "socialisme au visage humain" qui attirait l'attention de toute l'intelligentsia à travers le bloc (rappelons à cet égard les craintes de Ulbricht en R.D.A., celles de Gomulka en Pologne et celles de Shelest en Ukraine) alors que la situation roumaine avait peu de chance d'être imitée,³ l'on comprend plus facilement, après analyse, pourquoi l'U.R.S.S. a utilisé une intervention militaire directe en Tchécoslovaquie alors qu'elle n'a pas dépassé le niveau d'une intervention militaire indirecte en Roumanie.

L'hypothèse H-4 se trouve renforcée par cette analyse comparative: la situation roumaine, qui ne présentait que

3- Cette variable revêt évidemment une importance assez grande car une crise au niveau d'une unité du système qui risque de s'étendre à d'autres unités constituantes représente un facteur déstabilisant beaucoup plus grand qu'une crise isolée dans un pays où les possibilités d'imitations sont réduites. La situation roumaine n'était pas un modèle "exportable" et ne risquait pas d'être contagieux. Comme le dit Wesson (1969: 379), "the Rumanians could be viewed more tolerantly because they did little to make their system more attractive." Je n'ai malheureusement pas pu opérationnaliser cette variable dans la présente thèse.

des menaces idéologiques et sécuritaires très faibles, n'a pas subi d'intervention militaire directe. La Tchécoslovaquie, qui rassemblait au moins l'une de ces deux conditions, a dû essuyer une invasion militaire.

L'étude des comportements politiques comporte des difficultés souvent irréductibles, notamment à cause du manque d'accès aux élites dirigeantes et aux sources officielles. Ce manque d'accès aux sources officielles est aggravé chez l'auteur par un manque de connaissances linguistiques adéquates qui lui eut permis de remonter aux sources originales disponibles. Ces difficultés sont particulièrement importantes dans l'étude des comportements des dirigeants soviétiques à cause de la censure officielle qui pèse sur la presse et à cause du grand secret entourant l'activité interne du Kremlin.

Il existe par ailleurs des difficultés propres au genre de recherche que j'ai entreprise. Etant donnée la nature de mes hypothèses et de la problématique, il fallait identifier tous les événements importants qui permettaient de définir les situations d'une part, et toutes les interventions utilisées pour corriger les situations d'autre part. Cependant, il est impossible d'avoir la certitude qu'on a identifié tous les événements et toutes les interventions. Par exemple, M. Salomon (1968: 77) affirme que l'U.R.S.S. avait proféré des menaces de sanctions économiques contre la

Tchécoslovaquie ce qui, selon ma définition du terme, correspond à une intervention. Or je n'ai pu trouver nulle part confirmation de cette intervention, ni la date, ni la circonstance. J'ai donc été obligé de l'exclure de mon tableau. Evidemment, ces difficultés réduisent l'autorité de l'analyse; cependant, ces problèmes ne sont pas de nature à enlever toute importance à l'entreprise: ils ne font que réduire les probabilités. Il est à souhaiter qu'avec le temps de nouvelles sources, aujourd'hui inaccessibles, permettront de corroborer les conclusions auxquelles je suis parvenu ou, mieux encore, permettront de nouvelles recherches qui auront lieu de les améliorer, notamment en élargissant les catégories isolées, en définissant d'autres indicateurs types, en trouvant des mécanismes capables de contrôler certaines variables que la présente thèse n'a pas pu retenir (par exemple, trouver des indicateurs qui permettront de mesurer une variable aussi importante que le caractère "contagieux" d'une situation).

Cette recherche ne prétend donc pas avoir dit le dernier mot sur cette question; bien au contraire, elle n'est qu'un point de départ pour de nouvelles recherches plus élaborées encore.

SYNOPSIS

Fournir des généralisations sur les modes de contrôle par intervention dont dispose l'U.R.S.S. et les circonstances déterminant leur emploi constituait le but principal de cette thèse.

J'ai décrit l'alliance des pays est-européens comme le système hégémonique soviétique (caractérisé par la domination soviétique sur les pays est-européens), et j'ai défini comme une crise tout déséquilibre systémique occasionné par l'insuffisance des liens structuraux à assurer la stabilité, ou par toute tentative d'une unité constituante du système (i.e. un pays) de briser ces liens structuraux.

Acceptant l'hypothèse de C. F. Hermann selon laquelle le comportement de l'élite dirigeante d'un pays, en temps de crise, est déterminé principalement par la situation (c'est-à-dire par l'ensemble des événements qui déséquilibrent le système), j'ai tenté d'établir une typologie de situations à laquelle j'ai assorti une typologie de comportements possibles (c'est-à-dire, une typologie d'interven-

tions).

Dans un premier chapitre, j'ai décrit les liens structuraux qui rattachent les pays est-européens entre eux et à l'U.R.S.S. afin de démontrer comment une crise pouvait surgir de la rupture de ces liens et d'évaluer l'importance de chacun des liens.

Dans les deuxièmes et troisièmes chapitres, j'ai procédé à une analyse appliquée afin de tester les hypothèses de base dans deux cas historiques soit, respectivement, la situation roumaine de 1965 à 1968 et la situation tchécoslovaque de janvier 1968 à août 1968. Après avoir défini chacune des situations (en mesurant les événements qui avaient des propriétés déstabilisantes), j'ai identifié les différentes formes d'interventions utilisées par l'U.R.S.S. pour contrer ces situations.

Afin de donner plus de poids à mes conclusions, j'ai élargi l'analyse du cas tchécoslovaque en étudiant la situation non plus d'une perspective systémique (déséquilibre systémique, etc.) mais d'une perspective décisionnelle. La situation, dans cette perspective décisionnelle, a été définie essentiellement comme la perception, chez l'élite dirigeante soviétique, de menaces plus ou moins grandes. Afin de mesurer ces perceptions, j'ai procédé à une analyse de contenu de la Pravda pour toute la période couverte par l'analyse (janvier à août 1968). Les résultats furent très probants: ils confirmèrent ma définition de la situation

tchécoslovaque déjà établie d'une perspective systémique.

En conclusion, j'ai confronté les deux cas à l'étude. Cette comparaison visait surtout deux objectifs: d'une part, affermir les conclusions auxquelles j'étais parvenu au niveau de l'analyse respective des cas étudiés et, d'autre part, établir le seuil entre une intervention militaire directe (invasion physique militaire d'un pays par un autre) et une intervention militaire indirecte (profération de menaces d'invasion: e.g., un déploiement de troupes sur la frontière d'un pays-cible), soit les deux moyens extrêmes employés par l'U.R.S.S. dans les cas tchécoslovaque et roumain. La conclusion fut que la probabilité de l'emploi d'une intervention militaire directe était beaucoup plus faible si le déséquilibre ne se présentait pas sous une forme idéologique et/ou sécuritaire importante pour le système et que, par conséquent, contrairement à la Tchécoslovaquie, la Roumanie, qui n'a pas enfreint de principes idéologiques importants et qui ne représentait pas une menace sécuritaire sérieuse, n'a pas eu à subir une invasion militaire.

Les données premières furent cueillies dans les journaux soviétiques (traduits en anglais par le Current Digest of Soviet Press) et dans des recueils de documents réputés authentiques et officiels.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- AGOSTON, Istvan (1964), Le Marché commun communiste. Principes et pratique du Comecon, Librairie Droz.
- AMBROZ, Oton (1969), "The Doctrine of Limited Sovereignty: Its Impact on East Europe," East Europe, XVIII (mai): 19-24.
- ASPATURIAN, Vernon (1970), "Soviet Aims in East Europe," Current History, LIX (octobre): 206-211.
- BEER, Francis A. (1970), Alliances: Latent War Communities in the Contemporary World, Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- BELOFF, Max (1968), "Reflexions on Intervention," Journal of International Affairs, XXII: 198-207.
- BETTELHEIM, Charles (1974), Les Luittes de classes en U.R.S.S.: 1ère période, 1917-1923, Maspéro/Seuil, 1974.
- BRAHAM, R. L. (1964), "Rumania: On to the Separate Path," Problems of Communism (mai-juin).
- BROMKE, Adam et RAKOWSKA-HARMSTONE, T., éd. (1972), The Communist States in Disarray - - 1965-1971, University of Minnesota Press.
- BROWN, J. F. (1963), "Rumania Steps Out of Line," Survey, N° 49 (octobre): 19-35
- BROWN, J. F. (1968), "Rumania Today", East Europe, XVII (novembre): 8-17.
- BROWN, J. F. (1969a), "Rumania Today: the Strategy of Defiance," Problems of Communism, XVIII (mars-avril): 32-38.
- BROWN, J. F. (1969b), "Rumania Today: Towards Integration," Problems of Communism, XVIII (janvier-février): 8-17.

- BURKS, R. V. (1969), "The Decline of Communism in Czechoslovakia," Studies in Comparative Communism, II (janvier): 21-49.
- BRZEZINSKI, Z. (1967), The Soviet Block: Unity and Conflict, éd. rev., Harvard University Press.
- CARRERE D'ENCAUSSE, H. (1969), "Les Réalités contre l'idéologie. Classes et nations dans l'Europe socialiste," Revue française de science politique, XIX (février): 11-45.
- CHALET, Jean-Anne (1972), La Roumanie alliée rebelle, Casterman.
- CHAMBRE, Henri (1966), L'Economie planifiée, Presses Universitaires de France.
- COHEN, Leonard J. et SHAPIRO, Jane P. (1974), Communist Systems in Comparative Perspective, Anchor Press/Doubleday.
- CONQUEST, Robert (1969), "Czechoslovakia: The Soviet Outlook," Studies in Comparative Communism, II (janvier): 7-16.
- DALLIN, Alexander (1971), "The U.S.S.R. and World Communism," in John W. Strong (éd.), The Soviet Union Under Brezhnev and Kosygin, Van Nostrand Reinhold, pp. 193-234.
- DE GEORGE, R. T. (1970), Patterns of Soviet Thought, University of Michigan Press (Ann Arbor Paperbacks).
- DE SEDE, Gérard et al. (1968), Pourquoi Prague ?, Tallandier.
- DEVLIN, Kevin (1968), "The New Crisis in European Communism," East Europe, XVII (novembre-décembre): 57-68.
- DUBNIC, V. R. (1970), "The Czechoslovak Communist Party: the Limits of Reform," Orbis, XIV (printemps): 180-191.
- DUMITRIU, Petru (1961), "La Révolution hongroise de 1956 et les Roumains," Etudes (Bruxelles) N° 4: 14-26.

- ETZIONI, Amitai (1965), Political Unification: A Comparative Study of Leaders and Forces, Holt, Rinehart and Winston.
- FEJTÖ, François (1952), Histoire des démocraties populaires. L'ère de Staline: 1945-1952, Editions du Seuil.
- FEJTÖ, François, (1969), Histoire des démocraties populaires. Après Staline: 1953-1971, Editions du Seuil.
- FISCHER, Gabriel (1972), "Rumania," in A. Bromke et al., The Communist States in Disarray -- 1965-1971, University of Minnesota Press: 158-179.
- FISCHER-GALATI, S. (1967), The New Rumania: From People's Democracy to Socialist Republic, The M.I.T. Press.
- FISCHER-GALATI, S. (1969), The Socialist Republic of Rumania, The John Hopkins Press.
- FLOYD, David (1965), Rumania: Russi's Dissident ally, Praeger.
- GEHLEN, M.P. (1968), "The Integrative Process in East Europe: a Theoretical Framework," Journal of Politics, 30 (février): 90-113.
- GEORGE, A. L. (1969), "The Operational Code: A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making," International Studies Quarterly, 13: 190-222.
- GEORGE, Pierre (1961), L'Economie de l'Europe Centrale slave et danubienne, Presses Universitaires de France.
- GOLAN, Galia (1971), The Czechoslovak Reform Movement: Communism in Crisis, 1962-1968, Cambridge University Press.
- GOLAN, Galia (1973), Reform Rule in Czechoslovakia, Cambridge University Press.
- GOLAN, Galia (1970), "The Short-lived Liberal Experiment in Czechoslovak Socialism," Orbis, XIII (hiver): 1096-1116.

- GONICK, C. W. (1968), "Behind the Czech Crisis," Canadian Dimension, V (septembre-octobre): 32-37.
- GRUBER, Helmut (1972), International Communism in the Era of Lenin, Anchor Books, Doubleday & Co. Inc.
- GYORGY, Andrew (1972), "External Forces in Eastern Europe," In A. Bromke et al., The Communist States in Disarray: 1965-1971, University of Minnesota Press, pp. 221-235.
- HANAK, H. (1972), Soviet Foreign Policy Since the Death of Stalin, Routledge & Kegan Paul.
- HASSNER, Pierre (1969), "L'Europe de l'est entre l'est et l'Europe," La Revue française de science politique, février: 101-143.
- HERMANN, Charles F. (1969a), Crisis in Foreign Policy, Bobbs-Merrill.
- HERMANN, Charles F. (1969b), "International Crisis as a Situational Variable," in James N. Rosenau, International Politics and Foreign Policy, Collier-Macmillan, pp. 409-421.
- HOFFMANN, E. P., Fleron, J. R. (éd.) (1971), The Conduct of Soviet Foreign Policy, Aldine-Atherton Inc.
- HOLSTI, Ole R. (1969), Content Analysis for the Social Sciences and Humanities, Addison-Wesley Publishing Co.
- HOLSTI, Ole R. (1972), Crisis, Escalation, War, McGill-Queen's University Press.
- HORELICK, Arnold (1971), "The Cuban Missile Crisis: An Analysis of Soviet Calculation and Behaviour," in E. P. Hoffman et al., The Conduct of Soviet Foreign Policy, Aldine-Atherton Inc.: 346-370.
- JACOBSEN, C. G. (1972), Soviet Strategy -- Soviet Foreign Policy: Military Considerations Affecting Soviet Policy-Making, Robert Maclehose & Co. Ltd. (The University Press, Glasgow).

- JOWITT, Kenneth (1971), Revolutionary Breakthroughs and National Development: The Case of Rumania, 1944-1965, University of California Press.
- KAMM, H. (1967), "Rumanians Rejoin Warsaw Pact Maneuvers," New York Times, 29 août.
- KANET, Roger E. (éd.) (1971), The Behavioral Revolution and Communist Studies, Collier-MacMillan Ltd.
- KASER, M. (1967), Comecon, Oxford University Press.
- KIRALY, Bela K. (1969a), "Budapest - 1956: Prague - 1968: Parallels and Contrasts," Problems of Communism, XVIII (juillet-octobre): 52-66.
- KIRALY, Bela K. (1969b), "Why the Soviets Need the Warsaw Pact," East Europe, XVIII (avril): 8-17.
- KINTER, W. R. et W. Klaiber (1971), "East European Conformity to Soviet Policy," in W. R. Kinter et W. Klaiber, Eastern Europe and European Security, Dunellen: 219-268.
- KIS, Théofil I. (1973), Le Fédéralisme soviétique: ses particularités typologiques, Editions de l'Université d'Ottawa.
- KORBONSKI, Andrzej (1964), "Comecon," International Conciliation, N° 549 (septembre).
- KORBONSKI, Andrzej (1974), "Comparing Liberalization Processes in Eastern Europe: A Preliminary Analysis," in L. J. Cohen et J. P. Shapiro (éd.), Communist Systems in Comparative Perspective, Anchor Press/Doubleday: 502-520.
- KORBONSKI, Andrzej (1969), "The Warsaw Pact," International Conciliation, N° 573 (mai).
- KOREY, William (1969), "The Comintern and the Genealogy of the Brezhnev Doctrine," Problems of Communism, XVIII (mai-juin): 52-58.
- KURTH, James (1971), "American Hegemony: a Thicket of Theories," Communication présentée à la 43^{ième} réunion annuelle de l'Association canadienne de science politique en juin 1971 à St. Johns, Terre-Neuve. Rapport, Vol. IV: 27-58.

- KURTH, James (1973), "United States Policies, Latin American Politics and Praetorian Rule," in P. Schmitter, (éd.), Military Rule in Latin America, Sage.
- LAVIGNE, Marie (1970), Les Economies socialistes soviétiques et européennes, Armand Colin.
- LEGAULT, A. et J.-P. Deriennic (1973), "Perspectives de changement et d'évolution en Europe: 1970-1980," Collection Choix, Centre Québécois de relations internationales.
- LENINE, V. (1972), L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Éditions Sociales/Éditions du Progrès.
- LESAGE, Michel (1971), Les Régimes politiques de l'U.R.S.S. et de l'Europe de l'est, Collection Thémis, Presses Universitaires de France.
- LEVESQUE, Jacques (1970), Le Conflit sino-soviétique et l'Europe de l'est, les Presses de l'Université de Montréal.
- LEVESQUE, Jacques (1972), "Le Fédéralisme tchécoslovaque," in Roman Serbyn (responsable), Fédéralisme et nations, Les Cahiers de l'Université du Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- LOWENTHAL, Richard (1968), "The Sparrow in the Cage: On the Soviet Invasion of Czechoslovakia," Problems of Communism, XVII (novembre-décembre): 2-28.
- MAGDOFF, Harry (1970), L'Age de l'impérialisme, Maspero.
- MARER, Paul (1973), "The Political Economy of Soviet Relations with East Europe: 1945 to Present." Communication présentée au congrès annuel du International Studies Association, New York, les 15 et 16 mars 1973.
- MITCHELL, R. (1970), "Civil Strife and the Involvement of External Parties," International Studies Quarterly, XIV: 166-194.
- MONTIAS, J. M. (1964), "Background and Origins of the Rumanian Dispute with Comecon," Soviet Studies, XVI (octobre): 125-151.

- MONTIAS, J. M. (1967), Economic Development in Communist Rumania, M.I.T. Press.
- PAUL, David (1971), "Soviet Foreign Policy and the Invasion of Czechoslovakia: A Theory and a Case Study," International Studies Quarterly, XV (juin): 159-202.
- PEARSON, Frederic (1974), "Foreign Military Interventions and Domestic Disputes," International Studies Quarterly, XVIII (septembre): 259-290.
- PEARSON, Frederic (1973), "Patterns of Foreign Military Interventions: 1948-1967," University of Missouri: Center for International Studies.
- PERROUX, F. (1969), Indépendance de la Nation, Aubier-Montaigne.
- PIROZHKOVA, Vera (1968), "The Recent Events in Czechoslovakia and the Fundamentals of Soviet Policy," Bulletin, Institute for the Study of the U.S.S.R., XV (octobre): 5-13.
- RAMERIE, Louis (1963), "Tensions au sein du Comecon: le cas roumain," Politique étrangère, Vol. 28, 3: 249-257.
- REMINGTON, R. A. (1971), The Warsaw Pact, M.I.T. Press.
- REMINGTON, R. A. (1969), Winter in Prague, M.I.T. Press.
- RIVELESS, Stanley (1968), "Slovakia: Catalyst of Crisis," Problems of Communism, XVII (mai-juin): 1-19.
- ROSENAU, James N. (1964), International Aspects of Civil Strife, Princeton University Press.
- ROSENAU, James N. (1971), "Intervention as a Scientific Concept," in J. N. Rosenau, The Scientific Study of Foreign Policy, The Free Press: 275-303.
- ROTHSCHILD, Joseph (1971), "The Soviet Union and Czechoslovakia," in S. L. Spiegel et K. N. Waltz, Conflict in World Politics, Winthrop Publishers Co., pp. 115-137.

- RUBINSTEIN, Alvin Z. (1972), The Foreign Policy of the Soviet Union, Random House.
- SALOMON, Michel (1968), La Révolution étranglée, Robert Laffont.
- SCHWARTZ, Morton (1969), "Czechoslovakia's New Political Model: A Design for Renewal," The Journal of Politics, XXX (novembre): 966-984.
- SELUCKY, Radoslav (1970), Czechoslovakia: The Plan that Failed, Thomas Nelson and Sons Ltd.
- SELUCKY, Radoslav (1975), "The Dubcek Era Revisited," Problems of Communism, (janvier-février): 38-43.
- SELUCKY, Radoslav (1972), Economic Reforms in Eastern Europe: Political Background and Economic Significance, Praeger Publishers.
- SERANNE, Catherine (1971), "Les Situations d'inégalité au sein du C.A.E.M.," Etudes Internationales, Vol. II, N° 2 (juin): 250-296.
- SHIMKIN, D. B. (1965), "The Structure of Soviet Power," Quarterly Review of Economics and Business, III (novembre): 19-24.
- SIK, Ota (1965), "La Gestion économique en Tchécoslovaquie," Les Temps modernes, N° 229.
- SKILLING, H. G. (1972), "Czechoslovakia," in A. Bromke et al., The Communist States in Disarray -- 1965-1971, University of Minnesota Press: 43-72.
- SKILLING, H. G. (1973), "Reform Aborted: Czechoslovakia in Retrospect," International Journal, XVIII: 431-445.
- SKILLING, H. G. et F. Griffiths, (éd.) (1971), Interest Groups in Soviet Politics, Princeton University Press.
- SOKOLOFF, G. (1971), "L'Evolution des mécanismes de dépendance économique en Europe de l'est," Projet, (janvier).
- STAAR, Richard F. (1967), The Communist Regimes in Eastern Europe: An Introduction, Hoover Institution Publications.

- STAAR, R. F. (1970), "The Warsaw Treaty Organization," in Francis A. Beer, Alliances: Latent War Communities in the Contemporary World, Holt, Rinehart and Winston Inc.
- STEINBERG, Blema S. (1972), "L'Analyse comparée de la politique étrangère: les superpuissances -- une étude de cas," Etudes Internationales, III, 1(mars): 65-80.
- STRONG, J. W. (éd.) (1971), The Soviet Union Under Brezhnev and Kosygin, Van Nostrand Reinhold.
- TATU, Michel (1967), Le Pouvoir en U.R.S.S., Grasset.
- TATU, Michel (1972), Le Triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europe(s), Casterman.
- TOMA, Peter A. (1969), "The Czechoslovak Question under Communism," East European Quarterly, III (mars): 12-29.
- TRISKA, J. F. et D. D. Finley (éd.) (1968), Soviet Foreign Policy, Macmillan.
- URBAN, B. R. (1968), "Removing the Hyphen," Studies in Comparative Communism, I (juillet-octobre): 1-6.
- WAGENIEHNER, Günther (1968), "Die sowjetische Rechtsfertigung der Intervention in des CSSR," Osteuropa, Vol. 18, N° 10/11.
- WOLFE, Thomas W. (1970), Soviet Power and Europe -- 1945-1970, The John Hopkins Press.
- WESSON, Robert G. (1969), Soviet Foreign Policy in Perspective, Dorsey Press.
- WHITNEY, Thomas P. (1972), "Russian Imperialism Today," in K. E. Boulding et Tapan Mukerjee, Economic Imperialism: a Book of Readings, University of Minnesota Press: 262-274.
- WILES, P. J. D. (1968), Communist International Economics, Blackwell.
- WRIGGINS, H. (1968), "Political Outcomes of Foreign Assistance: Influence, Involvement or Intervention?" Journal of International Affairs, XXII: 217-230.

YOUNG, Oran (1967), The Intermediaries: Third Parties in International Crisis, Princeton University Press.

ZEMAN, Z. A. B. (1969), "Prague: Spring and Fall: Explaining the Czech Crisis," Encounter, XXXIII (octobre): 73-76.

Autres sources:

Volume:

SKILLING, H. G., The Interrupted Revolution, (inédit)

Journaux:

A) Soviétiques: Pravda

Izvestia

Krasnaya Zvezda

(articles traduits par le Current Digest of Soviet Press)

B) Occidentaux: Le Monde

New York Times

APPENDICE

APPENDICE

Analyse de contenu

A) Objectifs:

L'analyse de contenu servira à atteindre deux objectifs: premièrement, mesurer les attitudes soviétiques à l'endroit de la Tchécoslovaquie et, deuxièmement, identifier la nature des menaces en retraçant la présence de thèmes choisis (voir la liste des catégories infra). L'unité d'analyse retenue est l'article et le mode de compilation adopté est la fréquence (1 référence par catégorie et par article).

B) Cheminement:

- I- Première étape: identifier, dans le Current Digest of Soviet Press, des articles de la Pravda publiés entre le 1er janvier et le 19 août 1968 qui mentionnent explicitement la Tchécoslovaquie et/ou une personne tchécoslovaque et/ou une organisation tchécoslovaque.

Grille d'analyse:

- a) (N°): ordre numéral des articles.*
- b) (Date: J - M): Date de parution de l'article (jour-mois).
- c) (Auteur): l'auteur importe peu pour les fins de mon interprétation des données. Si Pravda a publié un article, c'est que le "groupe" (i.e. les dirigeants soviétiques et plus précisément le P.C.U.S.) dont le journal est l'organe endosse l'article. J'indique quand même le nom de l'auteur pour fins d'identification.
- d) (Titre): titre de l'article retenu.

- II- Deuxième étape: identification des "signes d'affectivité dans les articles répertoriés.

- a) Positif (+): articles plus généralement favorables à la Tchécoslovaquie (pays, personnes ou organisations): articles qui appuient, vantent, félicitent le pays.

*Voir feuilles de codage annexées pour le poste correspondant.

- b) Neutre (o): aucune trace d'affectivité à l'endroit de la Tchécoslovaquie n'est explicitement identifiable: e.g. annonce d'un fait divers (une réunion, une foire, etc.) au sujet de la Tchécoslovaquie.
- c) Négatif (-): tout article qui témoigne d'une inquiétude, d'une crainte, d'un mécontentement, d'une critique à l'endroit de la Tchécoslovaquie (pays, personnes ou organisations), ou qui fait des recommandations (e.g. "être vigilant") ou qui laisse entendre une situation indésirable (e.g.: "Nul doute que le P.C.T. saura tenir en main la situation." Même si cet exemple hypothétique témoigne d'une confiance dans le P.C.T., il laisse tout de même transpirer la perception d'une situation indésirable.)

III- Troisième étape: identifier la nature des menaces perçues et exprimées par la Pravda. Seuls les articles ayant obtenu une mention négative (-) durant la deuxième étape seront retenus. J'ai isolé 10 catégories qui se prêteront à interprétation:

- a) Catégorie 1 (C1): références négatives au rôle dirigeant du parti, ou équivalent (e.g. "centralisme démocratique", "dictature du prolétariat", "révisionnisme", "socialisme démocratique", "pluralisation", "droit d'association", "dissolution du Front", etc.).
- b) (C2): références négatives au sujet des effets de la situation sur la communauté socialiste.
- c) (C3): références explicites négatives à un membre du C.C. ou au C.C. lui-même, ou au chef de l'Etat, ou au gouvernement, ou à un ministre tchécoslovaque.
- d) (C4): références négatives à la censure (e.g. "nécessité de la censure", "manque de censure", "censure inefficace", etc.).
- e) (C5): références négatives au droit de grève.
- f) (C6): références négatives à la sécurité (de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie ou du bloc).
- g) (C7): références négatives au nationalisme.
- h) (C8): références négatives au mouvement pour la réhabilitation des victimes des "purges".

- i) (C9): références négatives à l'économie (de la Tchécoslovaquie, de l'U.R.S.S. ou du "bloc").
- j) (C10): références (négatives ou positives) au rôle dirigeant de l'U.R.S.S.

N°	DATE		AUTEUR	TITRE	+	o	-	C ₁	C ₂	C ₃	C ₄	C ₅	C ₆	C ₇	C ₈	C ₉ C ₁₀	
	J	M															
29	30	5	Kolder	Urgent Task		X											
30	8	6	---	Plenary Session of the CCP CC			X	X							X		X
31	11	6	---	Refutation of Anti-Soviet Fabrication			X			X							
32	20	6	---	Trade Union Conference in Prague		X											
33	21	6	Zhuravsky	Our Friendship and Brotherhood are Indestructible		X											
34	25	6	---	One Goal and Common Interests		X											
35	26	6	---	Friendship and Solidarity	X												
36	28	6	---	The Soviet People's Word	X												
37	3	7	---	Friendship Rally		X											
38	7	7	---	Supporting Class Brothers	X												
39	11	7	Aleksandrov	Attack of the Socialist Foundations of Czechoslovakia			X	X	X	X							X
40	15	7	---	Unity and Solidarity in Defence of Socialism and Peace			X		X	X							
41	15	7	---	The Strategy of Imperialism and the Czechoslovak Socialist Republic			X										
42	15	7	Kosygin	Press Conference of A. Kosygin (...) in Stockholm on July 13		X											
43	16	7	---	Meeting of Party and Government Leaders of the Socialist Countries		X											
44	18	7	---	Communique on Plenary Session of CPSU Central Committee		X											
45	18	7	---	On Results of Warsaw Meeting of Delegations of Com. & Work.'s parties of Soc. Countries			X										
46	18	7	---	To the CCP CC			X	X	X	X	X	X	X				
47	19	7	---	Adventurist Plans of the Pentagon and the C.I.A.		X											
48	19	7	---	Secret Arms Caches at Border with F.R.G.			X						X				
49	19	7	---	Strengthen the Position of Socialism and Peace			X		X								
50	20	7	---	In the CPSU Central Committee		X											
51	20	7	---	F.R.G. Interference in Czechoslovak Affairs			X		X							X	
52	22	7	Mikhailov	In the Ravanchists' Sights			X		X								
53	22	7	---	Concerning the 'Point of View' of the CCP CC			X	X	X	X	X						X
54	23	7	---	Forthcoming Soviet-Czechoslovak Meeting		X											
55	24	7	Konstantinov	Leninism is the Marxism of the Present Era			X			X							

